

Ensemble, pour un développement minier responsable



Rapport sur le développement durable 2025



Dans ce rapport

Aperçu



À propos de ce rapport	3	Objectifs en matière de développement durable	14
Message de nos leaders	4	Enjeux fondamentaux liés au développement durable	15
Faits saillants de notre performance	6	Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies	16
Aperçu des activités	7	Structure de gouvernance du développement durable	18
Périmètres de déclaration	8	Mobilisation des parties prenantes	20
Renseignements supplémentaires	9	Prix et reconnaissances	22
Qui nous sommes	10	Message de notre vice-présidente exécutive, Développement durable, Ressources humaines et Culture	24
Notre engagement en matière de développement durable	11		
Gestion des risques et système de surveillance	11		
Orientation stratégique et défis émergents	12		

Santé, sécurité et bien-être



Gestion de la santé et sécurité	26	Initiatives et formation en matière de santé, sécurité et sûreté	32
Identification des dangers et évaluation des risques	28	Santé et bien-être	34
Gestion de crises et préparation aux situations d'urgence	30	Rendement en matière de santé et sécurité	35

Environnement



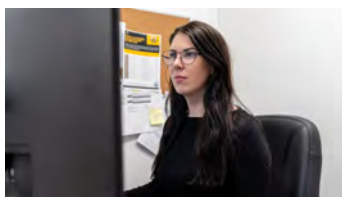
Nature et capital naturel	38	Gestion environnementale et conformité	59
Énergie et changements climatiques	40	Nuisances (qualité de l'air, bruit et vibrations)	60
Intendance de l'eau	50	Fermeture intégrée	61
Gestion des résidus miniers et des stériles	55	Biodiversité	64
Économie circulaire	57		
Recherche et développement en environnement	58		

Responsabilité sociale



Sécurité et droits de la personne	68	Assurer le suivi des commentaires et des enjeux liés à l'engagement communautaire	87
Notre main-d'œuvre	70	Relations avec les Autochtones	89
Engagement communautaire	82	Retombées	92

Gouvernance



Déontologie et transparence	97	Gestion d'une chaîne d'approvisionnement durable	100
Lutte contre la corruption	97	Politiques publiques et relations gouvernementales	101
Conformité et assurance en matière de développement durable	98	Cybersécurité et protection des renseignements personnels numériques	102
Initiatives de divulgation	99		

Données sommaires sur la performance globale d'Agnico Eagle 103

À propos de ce rapport

Ce rapport sur le développement durable 2025 marque la 17^e année pour laquelle Agnico Eagle produit un compte rendu détaillé de sa performance ayant trait aux enjeux de santé, de sécurité, environnementaux et sociaux.

Le rapport sur le développement durable d'Agnico Eagle vise à fournir de l'information sur la surveillance, la stratégie, les pratiques et l'approche de gestion des risques de l'entreprise à l'égard des principaux enjeux liés au développement durable, ainsi qu'à rendre compte de la performance en matière de développement durable de nos mines en exploitation. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, le présent rapport fait état de la performance des actifs miniers sous le contrôle opérationnel d'Agnico Eagle en date du 31 décembre 2025. Les informations relatives au périmètre de déclaration de ce Rapport sur le développement durable 2025 sont fournies à la page 8.

Ce rapport comprend des indicateurs propres au secteur minier s'appuyant sur les divulgations et les indicateurs qu'énonce le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) pour le segment Mines et métaux, ainsi que certains indicateurs tirés des normes de la *Global Reporting Initiative* (GRI).

Un résumé triennal de notre performance globale à l'égard des indicateurs de rendement clés figure à la page 103 du présent rapport.

Nos indices et divulgations des indicateurs de rendement du SASB et de la GRI pour 2025 sont disponibles pour chacune de nos exploitations sur notre [site Web](#).

Sauf indication contraire, tous les montants sont déclarés en dollars américains et tous les renseignements dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2025.

Ensemble, pour un développement minier responsable :

Le thème de notre rapport sur le développement durable 2025, « Ensemble, pour un développement minier responsable », reflète notre conviction que l'exploitation minière responsable passe par la collaboration. Depuis plus de 65 ans, Agnico Eagle sait que son succès dépend de la solidité des relations qu'elle entretient avec ses employés, les peuples autochtones, les communautés, les partenaires et les parties prenantes. L'exploitation minière ne peut créer une valeur durable que si elle est façonnée par de nombreuses voix, guidée par des priorités communes et fondée sur la confiance mutuelle. En 2025, nous avons réaffirmé notre engagement à travailler en collaboration pour faire progresser l'innovation, atténuer notre incidence sur l'environnement, soutenir les communautés résilientes et veiller à ce que les avantages liés à l'exploitation minière soient partagés par tous.



Établie et dirigée au Canada, Agnico Eagle est la plus grande société d'exploitation minière du pays et la deuxième plus grande productrice d'or au monde. Elle mène ses activités au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. L'entreprise fait progresser un bassin de projets de développement de haute qualité dans ces régions afin de soutenir une croissance durable au cours des dix prochaines années. Agnico Eagle est un partenaire de choix dans l'industrie de l'exploitation minière et est reconnue mondialement pour ses pratiques exemplaires en matière de développement durable. Agnico Eagle a été fondée en 1957, et elle a toujours généré de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en numéraire chaque année depuis 1983.

→ Indice et tableaux de données GRI et SASB

Visitez notre site Web pour consulter nos tableaux complets de données sur la performance à l'adresse <https://www.agnicoeagle.com/French/Sustainability/reports-disclosures-and-policies/default.aspx>

→ Naviguer dans le rapport

 Contenu à l'appui (liens externes)

 Enjeux liés au développement durable

Message de nos leaders

Message de notre Président et chef de la direction



Ammar Al-Joundi
Président et chef de la direction

Chez Agnico Eagle, notre raison d'être se résume à une idée simple : ensemble, pour un développement minier responsable. Cela signifie créer une valeur durable non seulement pour nos actionnaires, mais aussi pour nos employés, les communautés et les partenaires autochtones avec lesquels nous travaillons et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Le développement durable est intégré à la manière dont nous gérons nos activités. L'exploitation minière est un succès lorsqu'elle est pratiquée de manière responsable – lorsque nous établissons un climat de confiance, exerçons nos activités en toute sécurité, protégeons l'environnement et contribuons de manière significative aux économies locales et régionales. Ces priorités sont interreliées et guident nos décisions.

Notre stratégie reflète cette approche. Notre position d'exploitant régional de longue date nous amène à investir dans des territoires où nous pouvons établir des partenariats durables et exercer nos activités pendant des décennies. Le succès repose sur des relations solides, y compris avec les peuples autochtones, et sur la conservation de la confiance des personnes vivant dans des régions où nous exerçons nos activités.

En 2025, nous avons continué de renforcer nos activités. Nous avons poursuivi notre initiative Vers zéro accident en mettant l'accent sur l'atténuation des risques, en renforçant nos relations avec nos partenaires et en poursuivant nos investissements dans l'innovation et l'amélioration opérationnelle. Ces efforts sont essentiels au maintien d'une organisation résiliente et responsable.

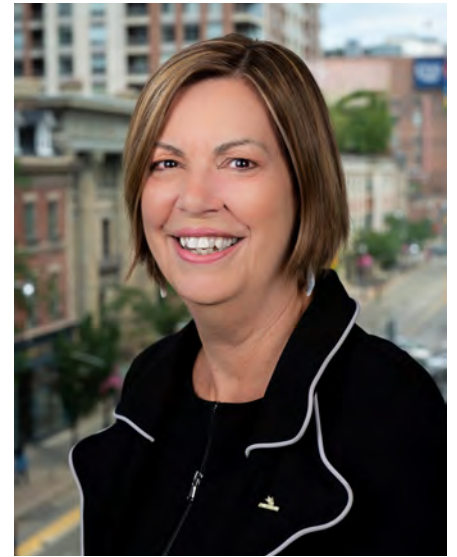
Nous reconnaissons également le contexte général dans lequel nous évoluons. Il est essentiel d'attirer la prochaine génération de travailleurs, et nous devons continuer de démontrer que l'industrie minière propose des carrières intéressantes et enrichissantes. La demande de minéraux produits de façon responsable continue de croître, de même que les attentes quant à la manière dont ils sont produits. Les progrès dans des domaines comme l'énergie et les infrastructures nécessiteront également une action coordonnée au-delà d'une seule organisation.

L'exploitation minière responsable n'est pas une tendance; elle est essentielle à notre façon de mener nos activités. À mesure que les attentes évoluent, nous mettons en pratique nos valeurs grâce à des partenariats solides avec les parties prenantes et les titulaires de droits afin d'offrir une valeur durable et de soutenir le bien-être à long terme des régions dans lesquelles nous travaillons.

Le développement durable est à la fois une responsabilité et une opportunité, que nous sommes fiers de faire progresser ensemble.

Message de nos leaders

Message de Deborah McCombe, présidente du Comité de la SSEDD du conseil d'administration



Le développement durable fait partie intégrante de la façon dont Agnico Eagle gère les risques, supervise la performance et planifie l'avenir. Au niveau du conseil d'administration, cela se reflète dans notre approche en matière de gouvernance, de surveillance et de création de valeur à long terme.

Par l'entremise du Comité de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable, le conseil d'administration surveille des domaines clés, notamment la sécurité, la performance environnementale, l'engagement communautaire et les risques émergents. Notre rôle consiste à veiller à ce que ces éléments soient intégrés au processus décisionnel de façon uniforme et disciplinée, dans un cadre appuyé par la transparence et la reddition de comptes.

L'acceptabilité sociale est un élément clé de nos activités de surveillance. Notre capacité à fonctionner et à croître dépend du maintien de la confiance des parties prenantes et des détenteurs de droits, y compris les peuples autochtones. Cela exige un engagement continu, un dialogue ouvert et une réactivité aux préoccupations. Ces relations sont étroitement surveillées, car on reconnaît leur importance pour la stabilité à long terme.

La santé et la sécurité demeurent une priorité centrale et un élément fondamental de la culture d'Agnico Eagle. Le Comité examine régulièrement les tendances en matière de performance, en renforçant la sensibilisation aux risques critiques, en consolidant les pratiques sécuritaires et en soutenant l'apprentissage continu dans l'ensemble des activités. Le maintien d'une solide culture de sécurité exige une mobilisation à tous les échelons de l'entreprise et une attention soutenue à la façon dont le travail est effectué au quotidien.

La mobilisation directe fait toujours partie intégrante de notre travail. En 2025, les membres du conseil d'administration se sont rendus à Macassa, en Ontario, où ils ont rencontré des employés et observé comment les politiques et les pratiques sont appliquées sur le site. Ces visites offrent un

aperçu précieux des réalités opérationnelles – des systèmes de sécurité au perfectionnement de la main-d'œuvre et à l'engagement communautaire – et contribue à éclairer nos activités de surveillance.

Le Comité continue également de mettre l'accent sur les relations établies avec les peuples autochtones. Les progrès réalisés à l'égard du Plan d'action pour la réconciliation et la création d'un Comité consultatif autochtone reflètent les efforts continus visant à renforcer la gouvernance et la mobilisation dans ce domaine. La participation par l'emploi, la formation et les partenariats d'affaires favorise des retombées plus inclusives et durables.

Les questions liées au climat continuent d'être examinées au niveau du conseil d'administration, en accordant une attention particulière à la performance, aux risques et aux facteurs pratiques qui influent sur les progrès, y compris l'accès aux infrastructures et l'évolution des technologies.

Alors que les attentes continuent d'évoluer, notre priorité est d'assurer une surveillance claire, de renforcer la responsabilisation et d'aider la direction à composer avec un environnement opérationnel de plus en plus complexe.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier les employés d'Agnico Eagle pour leur engagement continu. Leurs efforts nous permettent d'améliorer notre performance et contribuent à maintenir la relation de confiance qui sous-tend nos activités.

Faits saillants de notre performance

Il nous incombe d'améliorer notre performance au fil du temps, en assurant une surveillance rigoureuse et progressive à l'égard de normes de rendement élevées en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de relations communautaires.

+ Favorable - Défavorable = Neutre

		2023	2024	2025	Performance ¹
Santé, sécurité et bien-être (Voir la page 25 pour plus de détails)	Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre ²	4,30	5,14	4,83	=
	Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire des employés ²	3,08	4,67	3,77	=
	Accidents mortels	0	0	1	-

		2023	2024	2025	Performance
Gestion environnementale (Voir la page 37 pour plus de détails)	Tonnes totales d'éq. CO ₂	1,34 M	1,32 M	1,36 M	=
	t éq. CO ₂ /oz	0,38	0,38	0,39	=
	Incidents environnementaux importants	0	0	0	+
	Pourcentage d'eau réutilisée et recyclée	71 %	68 %	74 %	=

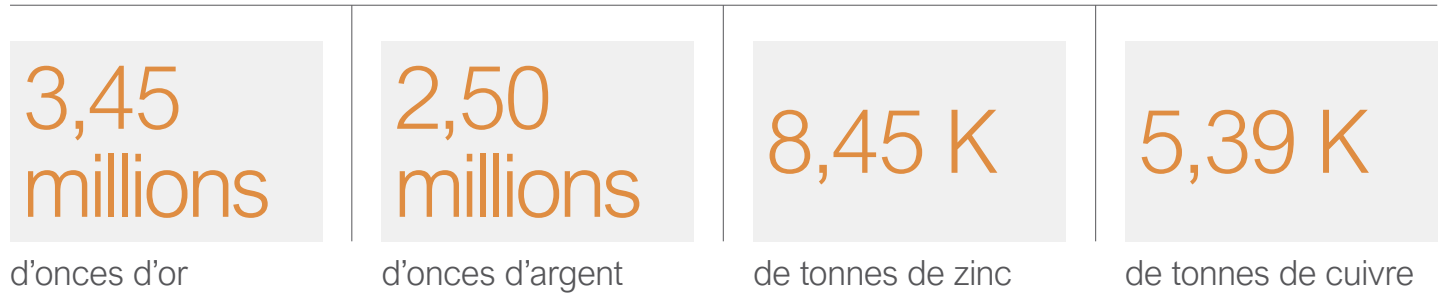
		2023	2024	2025	Performance
Nos employés (Voir la page 67 pour plus de détails)	Proportion de femmes dans la main-d'œuvre	15 %	15 %	15 %	=
	Emploi local ³	66 %	67 %	73 %	+
	Employés autochtones	649	646	683	+

		2023	2024	2025	Performance
Communautés (Voir la page 82 pour plus de détails)	Nombre de différends importants	0	0	1	=
	Paiements des exploitations à des fournisseurs locaux ³	1,87 G	1,87 G	2,02 G	+

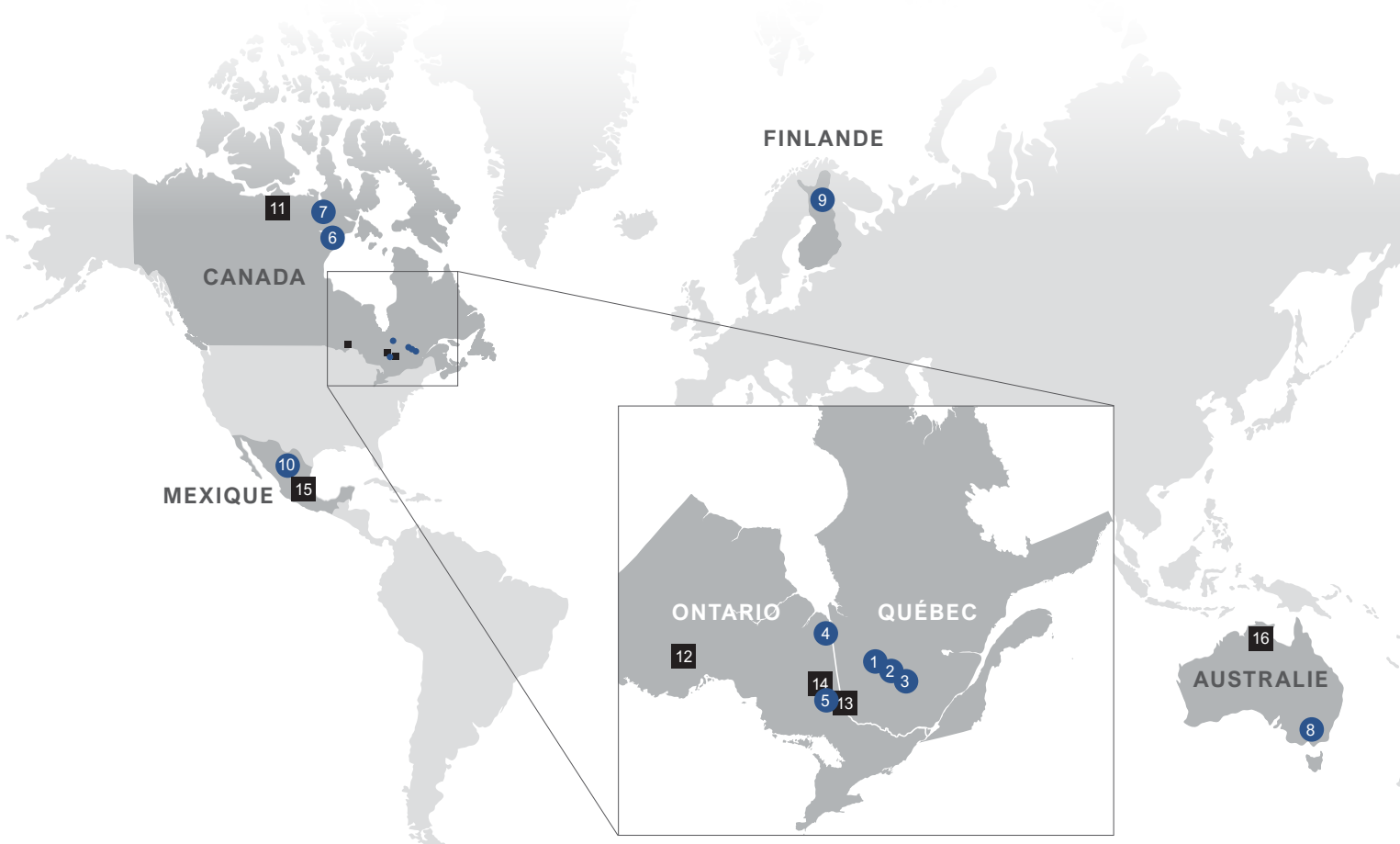
1. Notre performance en 2025 est fondée sur l'atteinte de l'objectif de 2025 (voir la page 14) ou, en l'absence d'objectifs, sur l'évolution de la performance au cours des trois dernières années.
2. Par 1 000 000 d'heures travaillées. Les données sur le taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre englobent les employés et les entrepreneurs.
3. La définition de nos périmètres locaux est fournie dans notre classeur de données sur la performance en matière de développement durable.

Aperçu des activités

Production en 2025



Les mines en exploitation d'Agnico Eagle sont situées au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, où nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie visant à bâtir une entreprise durable, de grande qualité et à faible risque, dans des territoires miniers favorables présentant un fort potentiel géologique et un environnement politique stable.



Exploitations minières¹

- | | |
|---------------------|----------------|
| 1 LaRonde | 6 Meliadine |
| 2 Canadian Malartic | 7 Meadowbank |
| 3 Goldex | 8 Fosterville |
| 4 Detour Lake | 9 Kittilä |
| 5 Macassa | 10 Pinos Altos |

Exploration et projets

- | | |
|-----------------|-----------------------|
| 11 Hope Bay | 14 Timmins Est |
| 12 Hammond Reef | 15 San Nicolás (50 %) |
| 13 Upper Beaver | 16 Territoire du Nord |

1. Dans le présent rapport, les exploitations englobent les complexes, mines ou projets pertinents énumérés.

Périmètres de déclaration

Au fil du temps, notre portefeuille d'exploitation et les contributions, les répercussions et les responsabilités connexes en matière de développement durable ont évolué. Nous rendons compte d'une grande variété d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et assurons un suivi de notre performance d'une année à l'autre. Nous révisons les données historiques et, le cas échéant, ajustons les écarts significatifs. Le présent rapport sur le développement durable comprend de l'information provenant de sites en exploitation où la Société exerce un contrôle opérationnel.

Sites inclus dans le périmètre de déclaration

Australie :	Québec, Canada :	Nunavut, Canada :	Ontario, Canada :	Finlande :	Mexique :
Fosterville	LaRonde, Goldex (incluant Akasaba Ouest), Canadian Malartic (incluant Odyssey)	Meadowbank, Meliadine, Hope Bay ¹	Macassa, Detour Lake	Kittilä	Pinos Altos (incluant Creston Mascota)

Renseignements supplémentaires

Le 18 mars 2025, Agnico Eagle a acquis la propriété Marban Alliance, adjacente à Canadian Malartic, en réalisant l'acquisition d'O3 Mining Inc.

Les activités minières de La India ont cessé au quatrième trimestre de 2024. Sauf indication contraire, les données sur La India ne sont plus incluses dans nos mesures de développement durable.

Le 31 mars 2023, la Société a acquis les actifs canadiens de Yamana Gold Inc., y compris 100 % de Canadian Malartic (CMC) (dans laquelle Agnico Eagle détenait précédemment une part de 50 %). Sauf indication contraire, les données annuelles sur Canadian Malartic sont incluses dans les données sur la performance ESG d'Agnico Eagle pour 2023-2025 et sont exclues pour 2021-2022. Les données sur l'énergie et les gaz à effet de serre ont été ajustées à compter de 2021 pour inclure Canadian Malartic.

Sauf indication contraire, les données des bureaux administratifs, des petits projets d'exploration et des sites fermés se limitent généralement aux rapports sur la santé et la sécurité, la main-d'œuvre et l'économie.

Akasaba Ouest a commencé sa production au premier trimestre de 2024. Les données d'Akasaba Ouest sont intégrées à l'ensemble de données de Goldex à partir de 2024, à l'exception des données sur l'énergie et les GES qui sont incluses à partir de 2025.

Les chiffres présentés reflètent les données disponibles au moment du rapport. Les données peuvent être mises à jour ou révisées au cours de périodes ultérieures, et tout changement important sera communiqué par une publication rectificative. En raison de l'arrondissement, des différences mineures peuvent se produire dans les totaux déclarés.

1. Hope Bay a été mise en mode de surveillance et d'entretien en 2021 et est actuellement un site d'exploration avancée. En attendant une décision de construction, le site est inclus dans nos mesures de développement durable. Les énoncés actuels ou prospectifs liés aux exploitations actives n'incluent pas ce site. Nous continuons de surveiller et d'évaluer les répercussions des petits projets de mise en valeur et des sites fermés dans nos rapports sur le développement durable, et nous travaillons à améliorer la disponibilité des données sur les actifs non opérationnels.

Renseignements supplémentaires

L'approche d'Agnico Eagle relative aux rapports sur le développement durable est de divulguer l'information de façon transparente sur les impacts et les possibilités de la Société en matière de développement durable, en communiquant cette information de manière cohérente, complète et accessible à tous. Afin de répondre aux besoins variés des parties prenantes, nous communiquons nos informations sur le développement durable sur plusieurs plateformes, y compris dans notre rapport annuel sur le développement durable. Les sections ci-dessous résument où l'on peut trouver des renseignements supplémentaires relatifs au développement durable. Si vous ne trouvez pas les renseignements précis que vous recherchez, veuillez communiquer avec nous à l'adresse sd@agnicoeagle.com.

Indice GRI et SASB

Chaque année, notre [classeur de données sur la performance en matière de développement durable](#) s'accompagne d'un indice qui décrit les normes de la GRI et du SASB utilisées, et indique où trouver toutes nos divulgations pertinentes.

Les indicateurs pertinents de la GRI et du SASB sont également indiqués dans la section Coin des analystes du présent rapport.

Tableaux de performance en matière de développement durable

Les données annuelles sur la performance à l'échelle globale et à l'échelle des sites sont fournies en format Microsoft Excel dans le classeur de données sur la performance en matière de développement durable, accessible sur notre [site Web](#).

Un résumé triennal des principales données sur notre performance en matière de développement durable est inclus à la fin du présent rapport.

Initiatives de développement durable

D'autres articles et mises à jour sur les initiatives de développement durable sont disponibles sur notre [site Web](#).

Rapports financiers

Des renseignements complémentaires sur les résultats financiers annuels sont disponibles dans notre [Rapport annuel 2025](#). Les renseignements sur la rémunération des dirigeants sont fournis dans notre [circulaire d'information de la direction 2026](#). Les renseignements sur les risques financiers sont inclus dans la [description de la notice annuelle](#), et les renseignements sur les paiements aux gouvernements sont divulgués dans nos [rapports de LMTSE](#).

Gestion des résidus miniers

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la gestion des résidus miniers, y compris une liste des installations de stockage des résidus miniers et des détails relatifs à l'évaluation des risques dans notre [Rapport sommaire sur les résidus miniers de 2025](#).

Climat, eau et biodiversité

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les divulgations liées au climat dans notre plus récent [Rapport d'action climatique](#).

Les résultats de l'initiative Vers le développement minier durable (TSM) au niveau des installations pour les protocoles *Gestion de l'énergie et des émissions de GES*, *Intendance de l'eau*, et *Gestion du maintien de la biodiversité* sont inclus à la fin du présent rapport et disponibles sur le site Web de l'[Association minière du Canada \(AMC\)](#).

Droits de la personne

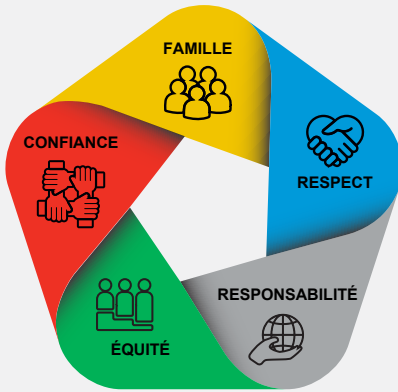
Pour de l'information sur notre approche et nos actions à l'égard des droits de la personne, veuillez consulter notre [Rapport sur l'or libre de conflit](#), notre [Rapport sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne](#) et notre [Rapport sur l'esclavage moderne](#).

Renseignements régionaux

Plusieurs de nos sites miniers tiennent à jour un site Web régional et leurs publications sur les médias sociaux, où vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les activités opérationnelles, y compris la mobilisation des parties prenantes, l'élaboration de projets et les possibilités de carrière.

Ces pages régionales sont aussi accessibles sur notre site [Web d'entreprise](#).

Qui nous sommes



Nos valeurs

C'est simple, chez Agnico Eagle, nous nous engageons à créer une culture fondée sur notre histoire et sur l'importance de toujours faire les bons choix.

Nos principes directeurs

Agnico Eagle a élaboré des principes directeurs fondés sur ses valeurs pour consolider son approche et sa culture de gestion. Ces principes reflètent la façon dont nous incarnons nos valeurs et ce qui fait notre succès.

- Nous valorisons le travail sécuritaire et nous croyons qu'il est essentiel à la durabilité et au succès de notre entreprise.
- Nous faisons preuve d'ouverture et de transparence avec les parties prenantes.
- Nos employés sont tenus de respecter les normes les plus élevées en matière d'honnêteté et de responsabilité.
- Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques et d'améliorer continuellement notre rendement.
- Nous encourageons les discussions ouvertes et honnêtes avant de prendre une décision.
- Nous encourageons la prise de décision à l'échelle locale de manière à conserver notre esprit entrepreneurial et innovateur.
- Nous encourageons la collaboration à tous les niveaux de l'entreprise.
- Nous visons le maintien d'une entreprise simple où les pratiques sont fondées sur le bon sens.
- Nous clarifions les rôles et les responsabilités de chacun afin de maximiser la collaboration.
- Nous veillons à ce que les priorités des employés et de la direction correspondent à celles de la Société.

Notre stratégie d'affaires

Agnico Eagle a pour mission de bâtir une entreprise de haut calibre, dotée d'une stratégie d'affaires simple et cohérente, qui génère des rendements supérieurs à long terme pour nos actionnaires et offre un milieu de travail de choix à nos employés, tout en contribuant au bien-être des communautés où nous exerçons nos activités. Notre équipe de direction continuera de remplir cette mission et de véhiculer les valeurs qui ont propulsé notre entreprise dans la position de chef de file au sein de la communauté d'affaires mondiale.

Nos priorités :



Notre stratégie d'affaires est de répondre aux attentes en matière de performance et de croissance : Veiller à ce que notre portefeuille existant réponde aux attentes, réduise le risque opérationnel et génère des flux de trésorerie disponibles.



Bâtir et maintenir un pipeline de projets de haute qualité : Veiller à développer un pipeline de projets de premier ordre afin de reconstituer nos réserves minérales et notre capacité de production tout en maintenant la qualité, la facilité de gestion et l'adéquation de notre portefeuille pour les années à venir.



Perfectionner notre main-d'œuvre : Établir et offrir des possibilités de croissance à nos employés et fournir une structure de compétences visant à soutenir nos exploitations et nos projets.



Exercer nos activités de manière responsable sur le plan social : Créer de la valeur pour nos actionnaires en exerçant nos activités en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental, tout en contribuant à la prospérité de nos employés, de leur famille et des communautés hôtes.

Notre engagement en matière de développement durable

Au cœur de notre [Politique de développement durable](#), nous nous engageons à créer de la valeur pour nos actionnaires en exerçant nos activités en toute sécurité, de façon durable et responsable sur le plan environnemental, tout en contribuant à la prospérité de nos employés, de leur famille et des communautés où nous exerçons nos activités et en respectant les droits de la personne, les cultures, les coutumes et les valeurs de ceux touchés par nos activités.

Le développement durable fait partie prenante de toutes les étapes d'exploitation, allant de l'exploration à la réhabilitation. Nous évaluons les répercussions, les risques et les occasions associés à nos activités tout au long du cycle de vie de nos projets et de nos exploitations, y compris les répercussions potentielles des décisions concernant d'éventuelles acquisitions et cessions.



Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire



Respecter l'environnement



Respecter les employés



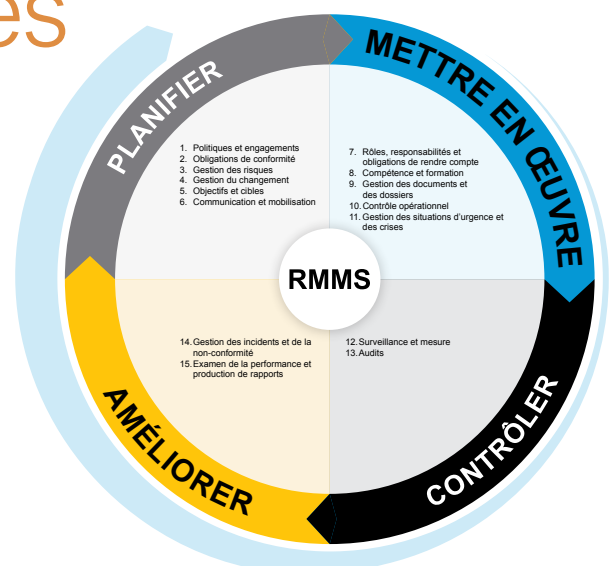
Respecter les communautés

Politiques et codes de conduite

- [Politique de développement durable](#)
- [Politique anti-corrupcion](#)
- [Code de conduite professionnelle et d'éthique](#)
- [Code de conduite des fournisseurs](#)
- [Politique d'engagement auprès des peuples autochtones](#)
- [Politique d'inclusion en milieu de travail](#)
- [Politique de gestion des résidus miniers](#)
- [Politique de gestion de l'eau](#)
- [Politique sur le signalement confidentiel et anonyme des plaintes](#)
- [Politique de confidentialité](#)
- [Politique sur l'accessibilité](#)

Systeme de gestion et de mesures des risques

Notre système de gestion et de mesures des risques (RMMS) constitue le fondement de la gestion de nos engagements énoncés dans notre [Politique de développement durable](#), ainsi que des initiatives, principes, codes et programmes internationaux auxquels nous adhérons. Le RMMS est un système de gestion de l'amélioration continue selon le cycle Planifier, Déployer, Contrôler, Agir. Il soutient l'intégration des principes de développement durable dans les processus décisionnels et les activités quotidiennes et favorise l'uniformité et la performance à l'échelle de l'entreprise.



Orientation stratégique et défis émergents

Notre orientation stratégique est guidée par les valeurs d'Agnico Eagle, ses priorités d'entreprises, la [Politique de développement durable](#), les engagements en matière de développement durable et les enjeux dans ce domaine que nous jugeons pertinents. Dans le cadre de l'exploitation de nos mines et de la croissance de nos activités, il est important de bien saisir les principaux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux qui influent sur nos activités, ainsi que la portée de nos répercussions, comme indiqué dans notre évaluation de la matérialité relative au développement durable. Nous gérons les risques liés au développement durable et saisissons les occasions connexes conformément à notre stratégie d'affaires, dans les domaines dans lesquels nous croyons pouvoir avoir le plus d'impact. Ces efforts portent sur des sujets importants pour les parties prenantes dans les régions où nous exerçons nos activités.

Domaines stratégiques prioritaires

Santé, sécurité et bien-être

Bien que nous continuions de progresser sur le plan de la performance en matière de santé et de sécurité, ces progrès ont été éclipsés par la perte tragique d'un entrepreneur en Australie en décembre 2025. Nous sommes responsables de la santé et de la sécurité des employés et des entrepreneurs sur nos sites et nous efforçons de faire mieux. Nos efforts sont guidés par notre initiative Vers zéro accident, une approche axée sur la compréhension des dangers majeurs et des contrôles essentiels afin d'améliorer la sécurité au travail. Lancée en 2020, l'initiative continue d'évoluer et d'éclairer notre approche visant à réduire les accidents dans l'ensemble de nos activités.

Veillez trouver plus d'information à la page 25.

Gestion de crises

Nous visons à offrir un lieu de travail sécuritaire, tout en reconnaissant qu'il continue d'exister un risque d'incidents imprévus. La préparation pour répondre rapidement à une crise ou à une urgence demeure un élément clé pour réagir à ces événements imprévus qui peuvent perturber nos activités ou avoir une incidence sur nos employés, les communautés locales et l'environnement, et se remettre après de tels événements.

Le maintien d'équipes d'intervention d'urgence hautement qualifiées, la formation des employés et des entrepreneurs sur les protocoles et les procédures, ainsi que l'exercice d'un leadership actif sur le terrain contribuent à la santé et à la sécurité de notre personnel, à la protection de l'environnement et à la préservation de l'intégrité et de la continuité opérationnelle de nos actifs. Nous avons un plan de gestion de crises d'entreprise, et toutes les exploitations tiennent à jour des plans d'intervention d'urgence, y compris les listes de vérification d'intervention, ainsi que les rôles et responsabilités définis. La formation avec scénarios est suivie par les personnes concernées au niveau de l'exploitation et au sein de l'entreprise. Chaque site dispose de plans adaptés à ses circonstances opérationnelles uniques afin de soutenir les interventions d'urgence et la communication entre les équipes locales et celles de l'entreprise.

Veillez trouver plus d'information à la page 30.

Changements climatiques, énergie et émissions

Les changements climatiques ont un effet sur l'environnement physique et le coût de nos activités. Agnico Eagle prend des mesures pour gérer les risques liés au climat, décarboniser ses activités et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous rendons compte des aspects liés au climat dans nos divulgations sur le développement durable depuis 2009 et avons publié notre premier Rapport d'action climatique en 2023, tout en continuant d'examiner et d'affiner notre approche à mesure que les circonstances et les attentes évoluent.

Veillez trouver plus d'information à la page 40.

Intendance des ressources

L'optimisation de l'utilisation des ressources comme l'eau et l'énergie peut contribuer à réduire les coûts d'exploitation, à soutenir la conformité réglementaire et à protéger les écosystèmes locaux. L'amélioration continue est intégrée à notre RMMS. Dans l'ensemble de nos activités, nous évaluons les possibilités d'améliorer notre consommation des ressources et planifions les projets futurs pour tenir compte de ces gains d'efficacité.

Veillez trouver plus d'information à la page 43.

Recherche et développement en innovation

Depuis des décennies, nos projets liés à l'environnement occupent une part importante du programme de recherche et développement d'Agnico Eagle. Grâce à des partenariats avec des universités et des établissements de recherche, nous évaluons les nouvelles technologies et approches qui peuvent être appliquées à nos activités, y compris les initiatives liées à la décarbonisation. Ces projets visent l'amélioration de la performance environnementale, contribuent à l'avancement des pratiques de l'industrie et offrent des occasions d'apprentissage et de perfectionnement des compétences à la prochaine génération de talents.

Veillez trouver plus d'information à la page 58.

Intendance de l'eau

L'accès à l'eau potable est un droit fondamental de la personne, et la gestion responsable de l'eau est un aspect important de l'exploitation minière responsable. Nous nous engageons à utiliser et à protéger l'eau de façon responsable. Notre approche et notre engagement en matière d'intendance de l'eau sont guidés par notre norme d'entreprise relative à la gestion de l'eau, à la [Politique de gestion de l'eau](#), au Cadre de gestion de l'eau d'exploitation, et au [Protocole TSM d'intendance de l'eau](#).

Nous souhaitons contribuer à protéger l'approvisionnement en eau local, à soutenir la santé des écosystèmes et à réduire les risques potentiels associés à la rareté ou à la pollution de l'eau.

Veillez trouver plus d'information à la page 50.

Milieu de travail inclusif

Nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales que sont la famille, la confiance, le respect, la responsabilité et l'équité, et nous nous engageons à créer un milieu de travail qui favorise l'inclusion, tout en faisant la promotion de l'équité et en valorisant la diversité. Nous mettons en œuvre des initiatives et des programmes pour attirer, maintenir en poste des talents divers et promouvoir l'inclusivité.

Afin d'assurer notre responsabilité, nous présentons des rapports transparents sur la diversité de la main-d'œuvre et l'équité salariale pour favoriser la reddition de comptes et soutenir une prise de décision éclairée. Nous faisons la promotion d'une culture d'inclusion où les personnes se sentent valorisées, respectées et habilitées à mettre à profit leurs points de vue et leurs compétences.

Veuillez trouver plus d'information à la page 72.

Capital humain et perfectionnement du personnel

Nos employés sont essentiels au succès de notre entreprise aujourd'hui et pour les années à venir. En misant sur les talents déjà présents au sein de notre entreprise et en offrant des possibilités de perfectionnement professionnel, de formation et de développement des compétences, nous soutenons notre main-d'œuvre et attirons des personnes possédant les capacités nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins de l'entreprise.

Dans certaines régions où nous exerçons nos activités, l'accès aux possibilités éducatives peut être limité. Grâce à la formation en cours d'emploi et au soutien offert aux centres de formation locaux, nous contribuons au perfectionnement des compétences qui favorisent le développement de carrière chez Agnico Eagle et offrons une expérience transférable qui peut être appliquée à d'autres possibilités d'emploi.

Veuillez trouver plus d'information à la page 78.

Relations avec les communautés et satisfaction

Agnico Eagle mise sur la promotion de relations respectueuses avec les communautés et de bons niveaux de satisfaction. L'établissement et le maintien de relations constructives avec les parties prenantes et les titulaires de droits locaux soutiennent notre portefeuille de projets et nos activités, contribuant ainsi à des occasions économiques communes. En s'appuyant sur les enseignements tirés de l'élaboration réussie d'un Cadre de bon voisinage à Canadian Malartic en 2016, LaRonde et Goldex ont lancé avec succès des programmes similaires. En tirant parti de ces succès, nous avons continué de collaborer avec les communautés pour intégrer ce modèle à d'autres exploitations. En 2025, nous avons effectué notre premier sondage de perception auprès des communautés des régions où nous exerçons nos activités.

Veuillez trouver plus d'information à la page 82.

Droits autochtones et relations

La réconciliation chez Agnico Eagle a commencé au Canada et s'est depuis répandue à l'échelle mondiale. Bon nombre de ses installations et bureaux sont situés sur les territoires traditionnels de divers peuples autochtones. En 2024, nous avons publié notre premier [Plan d'action pour la réconciliation](#) (PAR), qui énonce notre approche de réconciliation auprès des communautés autochtones. En 2025, la mise en œuvre s'est poursuivie dans l'ensemble de nos sites, et nous préparons un rapport d'étape pour favoriser la transparence et l'amélioration continue.

Veuillez trouver plus d'information à la page 89.

Contribuer à la prospérité

Nous croyons en l'importance de contribuer à la prospérité de nos employés, de leur famille et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous offrons des possibilités d'emplois, assortis d'une rémunération concurrentielle et de régimes d'avantages sociaux complets qui soutiennent nos employés et leur famille. Nous travaillons en étroite collaboration avec les communautés locales pour nous assurer que nos investissements et nos dons appuient des initiatives et des programmes qui contribuent au développement durable de leur région et correspondent aux priorités locales.

Veuillez trouver plus d'information à la page 92.

Des défis émergents

L'industrie minière est confrontée à des défis qui évoluent au fil du temps. Des sujets comme la santé et la sécurité, la gestion des résidus miniers et l'acceptabilité sociale demeurent d'actualité et nécessitent une attention et une adaptation soutenues. Parallèlement, de nouveaux défis émergent à mesure que les conditions environnementales, technologiques et réglementaires évoluent, y compris l'utilisation croissante des technologies numériques et de l'intelligence artificielle dans l'ensemble de l'industrie. Il est important de régler les problèmes actuels et émergents pour le développement durable du secteur minier.

Attirer les talents

Il peut être difficile d'attirer des jeunes dans l'industrie minière en raison de perceptions erronées sur ce secteur, ce qui peut décourager certains d'envisager l'industrie comme choix de carrière¹. De nombreux postes dans le secteur minier sont situés dans des régions éloignées, loin des centres urbains, ce qui contribue à un manque de sensibilisation quant à la multitude de possibilités d'emploi offertes dans l'industrie. Cet éloignement géographique, combiné à une connaissance limitée des pratiques minières modernes et durables et des cheminements de carrière, peut nuire à la capacité de l'industrie à attirer des talents. Pour aider à relever ces défis, nous collaborons avec les établissements d'enseignement à divers niveaux et avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil MiHR) pour faire connaître davantage les progrès technologiques et les possibilités de carrière offertes dans les secteurs de l'exploration et de l'exploitation minières. Nous continuons d'investir dans des programmes pour les étudiants et apprentis, tout en œuvrant à élargir notre bassin de talents en attirant une plus grande proportion d'Autochtones et de femmes au sein de notre effectif.

Fermeture intégrée

La fermeture d'une mine est une phase complexe du cycle minier qui entraîne des changements opérationnels qui peuvent avoir une incidence sur les employés, les communautés locales et l'environnement. Nous collaborons avec notre main-d'œuvre et les communautés touchées avant la fermeture pour faciliter la planification de la transition du personnel et discuter des considérations relatives à l'utilisation future des terres. Pendant l'exploitation, nous poursuivons les activités de réhabilitation progressive, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de surveillance environnementale à long terme, qui sont des éléments clés de la fermeture responsable d'une mine.

1. Mindjimba, A. 2026 The labour crisis is coming: Will Canadian miners be ready in time? *Canadian Mining Journal*.

Objectifs en matière de développement durable

Pour soutenir les progrès dans nos domaines d'intérêt stratégiques, Agnico Eagle établit des objectifs qui s'alignent sur ses valeurs, sa stratégie d'affaires et sa politique en matière de développement durable. Ces objectifs offrent une façon structurée de surveiller la performance, de renforcer la responsabilisation et de s'assurer que nos actions reflètent nos engagements.

Nos objectifs sont significatifs, réalisables et alignés sur les enjeux de développement durable les plus pertinents pour nos parties prenantes et nos activités. En atteignant ces objectifs, nous visons à renforcer notre base de production, à créer de la valeur pour nos actionnaires et à contribuer au bien-être social, environnemental et économique de nos employés et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Priorités	Objectifs	Progrès 2025
Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire	Aucun accident mortel	<ul style="list-style-type: none"> – Un décès – Le taux GCIFR¹ en 2025 était de 2,65 comparativement à 2,47 en 2024.
	Vers zéro accident (soins médicaux et plus)	<ul style="list-style-type: none"> – Le taux TRIFR² en 2025 était de 4,83 comparativement à 5,14 en 2024. – Examen de la qualité de la méthode d'analyse des causes d'un incident effectué à l'échelle de l'entreprise. – Méthode du nœud de papillon mise en œuvre à l'échelle de l'entreprise.
Respecter l'environnement	Vers zéro Incidents importants ³ (majeurs et plus)	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun incident environnemental important n'est survenu. – Le Cadre de gestion de l'eau d'exploitation a été mis à jour afin de le clarifier et les critères ont été modifiés. La plupart des sites ont affiché une amélioration, même avec les critères les plus stricts. – La gouvernance des résidus a été mise à jour pour inclure les installations de dépôt de résidus miniers. Des réunions du conseil d'inspection indépendant ont été tenues pour les installations de dépôt de résidus miniers des mines Canadian Malartic et Pinos Altos.
	Vers la carboneutralité	<ul style="list-style-type: none"> – 15 projets de réduction des émissions de carbone sélectionnés à l'aide du processus d'établissement des priorités à l'échelle de l'entreprise pour une évaluation plus approfondie. – En 2025, les émissions de GES ont totalisé 1,36 million de tonnes d'éq. CO₂, avec une intensité de 0,39 tonne d'éq. CO₂ par once d'or. – Une entente d'achat d'énergies vertes a été signée pour un projet éolien à Hope Bay.
Respecter les employés	Favoriser la mobilisation des employés	<ul style="list-style-type: none"> – La certification Great Place To Work (GPTW) a été obtenue pour la première fois au Canada et pour la 15^e fois au Mexique. – La participation des employés au sondage GPTW a augmenté de 7 % par rapport à 2024.
	Favoriser l'inclusivité	<ul style="list-style-type: none"> – Nous avons comblé les écarts identifiés lors d'une évaluation interne réalisée par rapport au <i>Protocole d'évaluation TSM pour des milieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs</i>. – La Politique d'inclusion en milieu de travail a été renouvelée, démontrant notre engagement à favoriser l'inclusion. Nous avons communiqué notre stratégie à l'échelle mondiale et avons établi une communauté de pratique.
Respecter les communautés	Favoriser des relations communautaires positives et l'acceptation sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Toutes les plaintes ont été traitées dans un délai de 30 jours. – La première mesure de la performance sur le plan social a été lancée en Australie et au Canada (Québec, Ontario et Nunavut) avec le soutien d'une firme indépendante.
	Vers la réconciliation	<ul style="list-style-type: none"> – La mise en œuvre du Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones d'Agnico Eagle a progressé au cours de l'année. – Plus de 5 000 heures de formation sur la sensibilisation à la culture autochtone et plus de 200 activités connexes ont été offertes à l'échelle de l'entreprise.

1. Le taux de fréquence global combiné des blessures (GCIFR) englobe les incidents avec arrêt de travail ou tâches restreintes pour l'ensemble des employés et entrepreneurs par tranche d'un million d'heures travaillées.

2. Le taux de fréquence des blessures à déclaration obligatoire (TRIFR) comprend les accidents avec arrêt de travail, les tâches restreintes et les soins médicaux pour les employés et les entrepreneurs par tranche d'un million d'heures travaillées.

3. Se rapporte à un incident ayant une conséquence majeure ou extrême/critique selon notre Matrice des conséquences et des probabilités d'Agnico Eagle.

Enjeux fondamentaux liés au développement durable

Dans certaines provinces et certains territoires, les exigences en matière de rapports sur le développement durable se concentrent sur les sujets matériels ou à double matérialité. La matérialité permet d'identifier les enjeux de développement durable les plus importants pour notre entreprise et nos parties prenantes, tandis que la double matérialité prend en compte à la fois la manière dont ces enjeux affectent l'entreprise et l'impact des activités de l'entreprise sur les personnes et l'environnement. Nous reconnaissons que bon nombre des enjeux liés au développement durable sont interreliés, et que le niveau de priorité et l'importance de leurs répercussions pourraient varier à l'échelle des groupes de parties prenantes et des activités individuelles.

Dans nos initiatives et nos rapports, nous nous efforçons d'équilibrer les perspectives mondiales et régionales tout en mettant l'accent sur l'interconnexion des enjeux pertinents.

Afin d'appuyer nos engagements en matière de développement durable et de produire des rapports de grande qualité, le présent rapport met l'accent sur les enjeux liés au développement durable qui font partie de nos domaines d'intérêt stratégiques et qui ont été jugés pertinents pour le secteur minier par les divers organismes volontaires auxquels nous avons adhéré pour la performance et la divulgation (voir la page 98).

Enjeux liés au développement durable

Santé, sécurité et bien-être	Environnement		Responsabilité sociale		Gouvernance	
Santé, sécurité et bien-être	Biodiversité	Changements climatiques, énergie et émissions	Relations avec les communautés et satisfaction	Droits autochtones et relations	Éthique des affaires et transparence	Gestion d'une chaîne d'approvisionnement durable
	Gestion environnementale et conformité	Nuisances (qualité de l'air, bruit, vibrations)	Sécurité et droits de la personne	Retombées	Politiques publiques et relations gouvernementales	Responsabilité à l'égard des clients et des produits
	Gestion des résidus miniers et des stériles	Intendance de l'eau	Relations du travail	Capital humain et perfectionnement du personnel	Cybersécurité et protection des renseignements personnels numériques	
	Fermeture intégrée	Circularité	Diversité, équité et inclusion			

Coin des analystes





GRI 3-2

EFD

Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ONU) sont un ensemble universel de 17 objectifs, de 169 cibles et de 230 indicateurs connexes visant à éliminer la pauvreté, à protéger l'environnement et à fournir un plan d'action pour la paix et la prospérité dans les sociétés. Nous reconnaissons notre rôle dans la contribution aux ODD des Nations Unies et notre responsabilité dans l'amélioration de la qualité de vie dans les régions où nous exerçons nos activités. Nos activités peuvent contribuer, directement et indirectement, à chacun des 17 ODD des Nations Unies, mais la nature et l'importance de nos répercussions potentielles varient.

Exemples de contributions et de retombées connexes

ODD de l'ONU	Notre contribution	Nos retombées
Bonne santé et bien-être 	Pour nous assurer que notre main-d'œuvre possède les connaissances, les outils et la formation nécessaires pour exercer ses fonctions de façon sécuritaire, nous mettons en œuvre des programmes de bien-être afin de promouvoir et soutenir une vie saine.	Nous avons mis en place plusieurs programmes visant à atténuer les risques, à réduire le nombre de blessures dans nos sites et à soutenir le bien-être de nos employés. Nous avons poursuivi nos investissements communautaires axés sur les groupes vulnérables et la recherche en santé.
Travail décent et croissance économique 	Nous soutenons le développement socioéconomique des régions où nous exerçons nos activités en offrant des possibilités d'emploi et d'affaires et en mettant en œuvre des programmes d'investissement axés sur le développement économique local, même après la cessation de l'exploitation minière.	En 2025, nos dépenses locales combinées ont totalisé plus de 2,02 milliards de dollars. Le taux d'emploi à l'échelle locale dans plusieurs de nos régions d'exploitation a dépassé les 90 %. Les initiatives de formation, de recrutement et de perfectionnement professionnel continuent de soutenir le développement de la main-d'œuvre et les possibilités d'emploi au sein des communautés locales.
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 	Nous prenons des mesures pour réduire les émissions de GES en améliorant l'efficacité énergétique et en mettant en œuvre notre stratégie climatique.	L'intensité combinée de nos émissions (0,39 tonne d'éq. CO ₂ par once d'or en 2025) et nos émissions nettes (1,36 M de tonnes d'éq. CO ₂) sont demeurées les mêmes au cours des dernières années. Nous nous efforçons de décarboniser nos exploitations et de réduire notre empreinte carbone globale vers l'atteinte de la carboneutralité.
Vie terrestre 	En vertu du <i>protocole de gestion du maintien de la biodiversité</i> de l'initiative TSM, nos activités identifient les occasions de gérer les impacts sur la biodiversité en utilisant la hiérarchie des mesures d'atténuation pour limiter les perturbations écologiques.	La superficie totale perturbée physiquement par nos activités minières s'élevait à environ 13 000 hectares. Nous continuons de réhabiliter les sites où l'exploitation minière a cessé et de collaborer à des initiatives de recherche sur la biodiversité (voir la page 58).

Générer des retombées collectives : le pouvoir du partenariat

Agnico Eagle collabore depuis longtemps avec les communautés, les gouvernements, les organismes sans but lucratif et le secteur privé dans le cadre de projets et d'initiatives qui appuient des résultats durables positifs. L'établissement de ces partenariats contribue à amplifier l'impact, à encourager l'innovation et à utiliser plus efficacement les ressources partagées. En écoutant nos partenaires et en travaillant en étroite collaboration avec eux, nous comprenons mieux les priorités et les besoins locaux. Ces relations renforcent notre capacité à soutenir le développement durable des régions où nous exerçons nos activités.



En juillet 2025, Agnico Eagle a signé une entente de collaboration concernant Akasaba Ouest (Québec) avec le Conseil de la Nation anichinabée de Lac-Simon et le Conseil Anicinapek de Kitcisakik. Cette entente prévoit différentes mesures pour contribuer à la participation de ces deux Premières Nations aux activités de la mine, notamment en matière de formation et d'emploi, de protection de l'environnement et d'occasions d'affaires.

Exemples de partenariats et de projets de collaboration

Nunavut

Projet *Inunnguiniq*

En 2023, Agnico Eagle a lancé le projet *Inunnguiniq* et s'est associée à la fondation Arctic Rose, à Iliitaqiniq et au Club des petits déjeuners du Canada. Depuis, la fondation Arctic Rose a étendu ses programmes Messy Book à deux autres communautés de la région de Kivalliq, a formé et embauché huit étudiants pour soutenir la mise en œuvre du programme et a perfectionné sa formation en sensibilisation culturelle. De plus, les 22 écoles des régions de Kivalliq et de Kitikmeot ont intégré le programme du Club des petits déjeuners du Canada.

Québec

Institut de recherche en mines et environnement (IRME)

Un programme de recherche conjoint axé sur la réhabilitation des infrastructures critiques dans les climats nordiques a été lancé en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Polytechnique Montréal et six partenaires industriels, combinant ainsi l'expertise universitaire et industrielle. En 2025, Agnico Eagle a renouvelé son engagement à soutenir l'IRME pour sept années supplémentaires avec une contribution annuelle de 550 000 \$ CA.

Mexique

Campagne annuelle sur la santé visuelle de Pinos Altos

À Pinos Altos, l'équipe des relations communautaires organise une campagne annuelle sur la santé oculaire en partenariat avec les organismes locaux et les autorités locales afin d'aider à améliorer l'accès aux soins de la vue pour les communautés avoisinantes.

Finlande

Soutien de la mine Kittilä à l'association 4-H

L'association 4-H en Finlande offre des activités de loisirs et de développement pour les enfants et les jeunes de six ans et plus. Le soutien continu de Kittilä aide l'association à élaborer et à mettre en œuvre ces programmes à l'échelle locale.

Ontario

Soins et recherche sur le cancer au Princess Margaret Cancer Centre

Les contributions d'Agnico Eagle au Princess Margaret Cancer Centre appuient la recherche novatrice axée sur l'amélioration de la détection et du traitement du cancer, en contribuant aux efforts continus visant à faire progresser les soins et les résultats pour les patients.

Australie

Boys to the Bush

Grâce au programme de partenariat communautaire d'Agnico Eagle en Australie, l'entreprise soutient Boys to the Bush depuis deux ans alors que l'organisme élargit ses programmes qui offrent aux garçons à risque un environnement de soutien, sans distractions, favorisant la résilience, l'établissement de liens et les possibilités.

Structure de gouvernance du développement durable

La gouvernance du développement durable est intégrée à l'échelle du conseil d'administration, de la direction et de l'exploitation. La structure de gouvernance d'Agnico Eagle est illustrée à la figure 1. Notre structure de gouvernance établit des lignes de responsabilité claires, nous donne la souplesse nécessaire pour nous adapter, et permet la prise en compte du développement durable dans le cadre de nos activités.

En ce qui a trait au conseil d'administration, les questions de développement durable sont examinées par le Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD) à chaque réunion trimestrielle du conseil d'administration.

À l'échelle de la direction, la surveillance et la mise en œuvre du programme de développement durable relèvent directement de la vice-présidente exécutive, Développement durable, Ressources humaines et Culture, qui relève directement du président et chef de la direction.

L'équipe du développement durable de l'entreprise est responsable de la supervision de notre stratégie de développement durable et, en collaboration avec les équipes d'exploitation et d'entreprise, appuie la définition et la mise en œuvre des objectifs, ainsi que l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de rendement clés.

Sur le plan opérationnel, des processus sont en place pour intégrer les considérations relatives au développement durable à la gestion quotidienne, y compris la mise en œuvre des protocoles TSM et l'évaluation des risques et les mesures d'atténuation. Les directeurs généraux sont responsables de la mise en œuvre de notre RMMS, de l'adhésion à notre [Politique de développement durable](#) et de l'amélioration continue de nos objectifs en matière de développement durable.

Rôle du Comité de la SSEDD

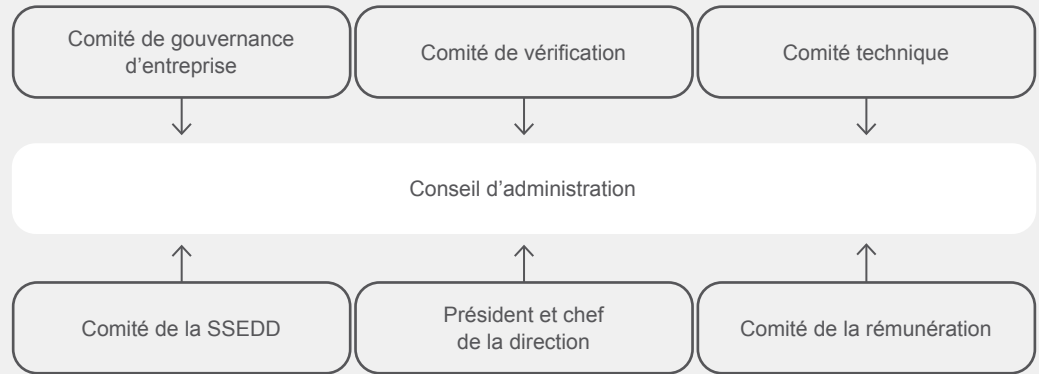
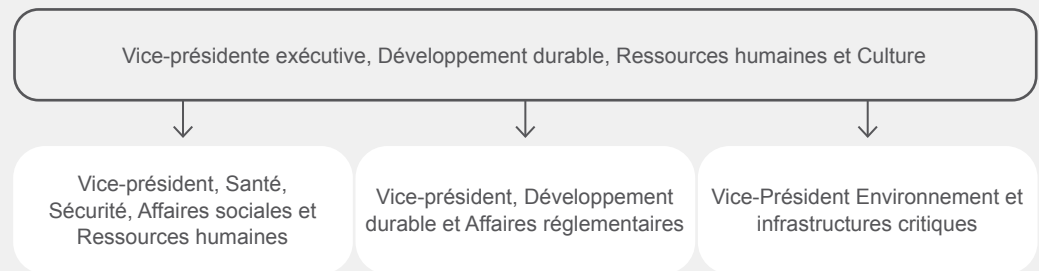
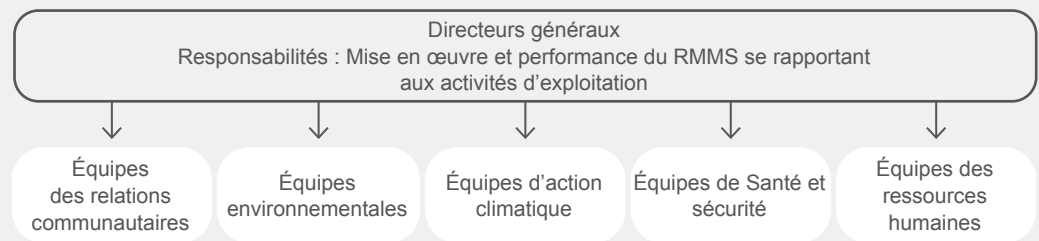
Le Comité de la SSEDD du conseil d'administration supervise les stratégies, politiques et programmes en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale d'entreprise, et examine la performance connexe. À ce titre, le Comité de la SSEDD appuie le Conseil dans la surveillance et l'examen des risques et des questions de conformité. Le Comité encourage également l'adoption de meilleures pratiques dans les exploitations minières, la promotion d'un milieu de travail sain et sécuritaire ainsi que le développement et la mise en œuvre de pratiques responsables sur les plans environnemental et social.

Plus de renseignements sur le rôle du Comité de la SSEDD sont fournis dans la Charte du Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable d'Agnico Eagle, accessible sur notre [site Web](#).



Des citoyens d'une communauté voisine participant à une visite guidée des installations de stockage des résidus de LaRonde (Québec, Canada).

Figure 1

Structure de gestion du développement durable¹**Conseil d'administration****Structure de développement durable de la Société****Gestion du développement durable aux sites d'exploitation**

Mesures incitatives liées à la performance en matière d'ERSG

Toutes les exploitations offrent des primes liées à l'atteinte des objectifs de santé, sécurité et environnement. La rémunération incitative à court terme (c.-à-d., une prime annuelle) des membres de la haute direction est généralement fondée sur nos trois piliers : Performance, Filière de projets et Main-d'œuvre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, 25 % du régime d'incitatifs à court terme étaient attribuables à la performance en matière de développement durable.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la rémunération des cadres supérieurs dans notre [circulaire d'information de la direction 2026](#).

Coin des analystes

GRI 2-9, GRI 2-12



1. En date du 30 avril 2026.

Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation de nos parties prenantes – communautés locales, titulaires de droits, investisseurs – appuie la compréhension mutuelle des intérêts, préoccupations et objectifs, tout en renforçant les relations tout au long du cycle de vie de la mine.

Agnico Eagle cherche à répondre aux besoins et aux priorités en constante évolution de notre entreprise, tout en tenant compte de ceux des parties prenantes.

Notre approche consiste à favoriser un dialogue ouvert, transparent et respectueux, propre à encourager la collaboration et à favoriser l'établissement de relations de confiance à long terme. Notre présence au sein des communautés, un dialogue ouvert, les séances d'information et de consultation que nous organisons, notre présence dans les médias sociaux, notre mobilisation dans les médias locaux et l'accès à un mécanisme confidentiel de signalement des griefs appuient notre mobilisation directe auprès des parties prenantes locales.

Comité consultatif auprès des parties prenantes

Notre Comité consultatif auprès des parties prenantes offre une rétroaction sur nos efforts en matière de responsabilité sociale d'entreprise et nous aide à apporter des ajustements stratégiques aux activités de mobilisation des parties prenantes.

Ce Comité est composé de membres indépendants issus d'un éventail de groupes de parties prenantes et se veut représentatif de la société civile.

Ces membres apportent une expertise dans les domaines du développement durable, du développement communautaire, des affaires autochtones, de l'exploitation minière, de la production de rapports et de la gouvernance. Le Comité se réunit chaque année depuis sa création en 2011 et appuie les efforts déployés par l'entreprise pour mobiliser les parties prenantes de façon régulière et significative.

Membres du
Comité consultatif
auprès des parties
prenantes 2025

2

membres s'identifient
comme Autochtones

1

jeune membre

83 %

des membres du
Comité sont des
femmes

Principales recommandations du Comité consultatif auprès des parties prenantes en 2025

Environnement

- Fournir des voies de transition climatique plus claires, site par site dans la mesure du possible, et quantifier les contributions à l'atteinte de l'objectif de 30 % d'ici 2030.
- Accroître la divulgation des principaux leviers, dépendances et hypothèses qui sous-tendent les voies de décarbonisation, y compris des facteurs comme la décarbonisation du réseau, l'obtention de permis et l'état de préparation des fabricants d'équipement d'origine.

Gouvernance

- Continuer à utiliser l'IA de façon responsable, en gardant la surveillance humaine et l'utilisateur au cœur des applications et des divulgations.
- Intégrer les opinions des enfants et des jeunes aux travaux sur le climat et le développement, et tenir compte des groupes vulnérables (p. ex., les femmes enceintes et allaitantes) dans les études d'impact sur l'environnement.

Responsabilité sociale

- Améliorer la transparence des plans de transition post-fermeture et des mesures qui soutiennent le bien-être communautaire et économique après la fermeture de la mine. Communiquer de façon plus proactive avec le marché au sujet de la phase après fermeture et du bien-être communautaire.
- Définir des mesures de réussite communautaire après la fermeture.
- Fournir plus de détails et contextualiser les tendances en matière d'incidents et la performance en matière de sécurité.

Résumé de la mobilisation des parties prenantes en 2025

Notre main-d'œuvre

Principaux sujets

- Disponibilité de la main-d'œuvre, productivité et emplois durables à long terme
- Mobilisation des employés
- Mise en œuvre du plan de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI)
- Intégration des employés à la suite d'acquisitions

Notre réponse

- Continuer d'embaucher localement et d'offrir des programmes de formation et de perfectionnement aux employés.
- Analyse des résultats du sondage de Great Place to Work sur la mobilisation, et élaboration de plans d'amélioration.
- Progression du plan d'action visant à combler les lacunes régionales et à assurer l'harmonisation avec le *protocole TSM sur l'EDI*.
- Efforts continus pour harmoniser la rémunération globale, les systèmes, les politiques et les processus afin de soutenir des activités d'intégration efficaces.

Communautés

Principaux sujets

- Consultation communautaire
- Cohabitation communautaire
- Soutien communautaire

Notre réponse

- Séances d'information, de consultation et de collaboration avec les communautés organisées dans le cadre d'activités visant à accroître les avantages sociaux et économiques et à atténuer les répercussions négatives potentielles.
- Participation active pour répondre aux préoccupations des communautés locales.
- Établissement de canaux de communication ouverts avec les communautés dès les premières étapes de l'exploration.
- Soutien et formation fournis à notre main-d'œuvre aux étapes de l'exploration, de l'exploitation et de la fermeture sur les pratiques exemplaires en matière de mobilisation communautaire.
- Nous avons consulté les communautés pour harmoniser le soutien et les dons avec les priorités locales et cerner les possibilités de partenariat.

Groupes autochtones

Principaux sujets

- Réconciliation
- Ententes de collaboration et de retombées
- Emplois pour les Autochtones

Notre réponse

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action pour réconciliation avec les peuples autochtones.
- Formations et activités de sensibilisation culturelle organisées au sein de la main-d'œuvre.
- Négociations et discussions continues avec les groupes autochtones sur les ententes de collaboration et de retombées.
- Mise en œuvre d'initiatives à l'échelle du site pour favoriser l'inclusion en milieu de travail pour l'embauche et le maintien en poste des employés autochtones.
- Communication dans un langage simple et accessible, en intégrant davantage d'éléments visuels et dans la mesure du possible, dans les langues locales.

Gouvernements et organismes de réglementation

Principaux sujets

- Développement socioéconomique à l'échelle locale, régionale, provinciale/étatique/territoriale et nationale
- Environnement, énergie et climat
- Emploi, éducation et formation
- Relations avec les Autochtones et réconciliation économique
- Soutien et infrastructure communautaires
- Développement minier responsable
- Innovation et technologie

Notre réponse

- Sensibilisation des représentants du gouvernement à l'égard des plans de mise en valeur de la Société pour les projets miniers au Canada, y compris en ce qui concerne l'emploi et la formation, les possibilités et les avantages pour les peuples autochtones et les communautés locales, et les programmes de consultation et de gestion environnementale de la Société.
- Nous avons tiré parti des occasions de faire progresser l'emploi et la formation, de favoriser la réconciliation avec les Autochtones, de stimuler l'innovation, de soutenir la transition énergétique et de promouvoir le développement économique et communautaire au Nunavut, en Ontario et au Québec.
- Sensibilisation à l'importance d'un système de réglementation efficace et d'un environnement stratégique qui attire l'investissement et soutient le développement minier responsable.

Investisseurs et analystes

Principaux sujets

- Risques liés aux changements climatiques et plan d'action climatique
- Développement durable de l'entreprise
- Gestion des risques
- Santé et sécurité
- Gouvernance
- Relations avec les Autochtones

Notre réponse

- Nous avons poursuivi l'élaboration des possibilités pour renforcer notre voie vers la décarbonisation pour atteindre notre objectif de réduction de 30 % des émissions de portée 1 et 2 d'ici 2030 et notre objectif de carboneutralité d'ici 2050.
- Nous avons organisé des réunions avec les investisseurs axées sur les enjeux ESG pour faire le point sur le développement durable d'entreprise et la gestion des risques.
- Nous avons mobilisé des investisseurs sur des questions de gouvernance, y compris la rémunération des dirigeants.
- Nous avons poursuivi l'initiative Vers zéro accident, axée sur les indicateurs avancés et les efforts sur le terrain pour améliorer le rendement en matière de sécurité.
- Nous avons mis en œuvre de notre premier Plan d'action pour la réconciliation et maintenu notre engagement continu auprès des peuples autochtones.

Fournisseurs

Principaux sujets

- Possibilités accrues pour les entreprises locales et autochtones
- Résilience de la chaîne d'approvisionnement
- Sur la voie de la décarbonisation

Notre réponse

- Travaux confiés à des entreprises locales et autochtones et soutien apporté à celles-ci.
- Collaboration avec les fournisseurs pour cerner et atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement.
- Poursuite de notre démarche d'électrification en étroite collaboration avec notre chaîne d'approvisionnement pour évaluer et commander de l'équipement pour véhicules électriques à batterie (VEB).

Coin des analystes



GRI 2-29

Prix et reconnaissances

Santé et sécurité

L'Association minière du Québec (AMQ) a récemment souligné l'engagement exceptionnel des équipes de l'ensemble de nos établissements au Québec en matière de santé et sécurité au travail.

La India a reçu le prix Casque d'argent de l'Association minière nationale du Mexique (CAMIMEX) pour sa performance en matière de santé et sécurité.

Les équipes de sauvetage minier de Meliadine et Meadowbank se sont classées premières dans plusieurs catégories lors de la Compétition de sauvetage minier du Nord 2025.

Macassa a remporté la compétition de sauvetage minier du district de Kirkland Lake.

Lors de la Compétition provinciale de sauvetage minier du Québec, LaRonde s'est classée en première place, suivie de Goldex en deuxième place et de LZ5 en troisième place.



Un membre de l'équipe d'intervention d'urgence de Meadowbank (Nunavut, Canada)



Fosterville a remporté la compétition de sauvetage minier de Victoria.

Un membre de l'équipe de sauvetage minier, Fosterville (Victoria, Australie) exécutant un exercice de sauvetage par câble.

Responsabilité sociale

Le balado *Les confins de l'Arctique : histoires de la frontière canadienne* a remporté trois prix Platine MarCom, une prestigieuse reconnaissance à l'échelle mondiale de l'excellence et de la créativité en matière de marketing et de communication.

Agnico Eagle a reçu le Prix d'excellence TSM en engagement communautaire pour son Plan d'action pour la réconciliation.

Laurisha Bynoe, géologue minière principale à la mine Detour Lake, a été nommée parmi les 100 femmes noires à suivre en 2025 par l'organisme Canada International Black Women Excellence.

Jess Mitrovic, applicatrice de béton projeté à la mine d'or Fosterville, a reçu le prix d'opératrice ou technicienne d'exception lors de la cérémonie des Victorian Women in Resources Awards de 2025

David Kritterdlik a reçu le prix Skookum Jim de l'ACPE. Ce prix récompense les leaders autochtones qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'industrie minière.

Pujuut Kusugak et Cameron Grant ont reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III pour leurs contributions exceptionnelles à leurs communautés.



Laurisha Bynoe, géologue minière principale à la mine Detour Lake (Ontario, Canada).

Gouvernance et excellence opérationnelle

Plusieurs sites d'Agnico Eagle ont reçu le Prix du leadership TSM de l'Association minière du Canada, récompensant les équipes de Malartic Canadien, Goldex, LaRonde, Pinos Altos, Kittilå, La India et Meadowbank. Ces prix récompensent les sites qui atteignent au moins le niveau A pour tous les indicateurs de rendement de l'initiative TSM, ce qui témoigne de l'excellence constante en matière de sécurité, de gestion environnementale et d'engagement communautaire.

Dans le cadre du Sondage 2025 d'Extel sur l'équipe de direction canadienne, Agnico Eagle s'est classée au premier rang dans de nombreuses catégories, notamment celle du meilleur chef de la direction (Ammar Al-Joundi), du meilleur chef des finances (Jamie Porter), du meilleur professionnel des relations avec les investisseurs (Jean-Marie Clouet), du meilleur conseil d'administration, du meilleur programme ESG, du meilleur événement pour les investisseurs et analystes, du meilleur programme de relations avec les investisseurs et de la meilleure équipe de relations avec les investisseurs.

Agnico Eagle Mexique s'est vu décerner le niveau Platine lors des National Competitiveness Awards, recevant ainsi sa première reconnaissance à l'échelle nationale après des années de succès à l'échelle régionale. Ce prix témoigne d'une solide performance en matière de responsabilité sociale, de capital humain, de leadership, d'innovation et de gestion financière.

Ammar Al-Joundi, président et chef de la direction, a été reconnu comme l'un des « TopGun CEO » dans le secteur mondial des mines et métaux par Brendan Wood International.

Agnico Eagle Ontario a reçu le prix Best in Business 2024 pour l'impact positif sur la communauté de la Kirkland Lake District Chamber of Commerce.

Agnico Eagle Mexique s'est classée 19^e au palmarès des meilleures entreprises où travailler au Mexique par Great Place to Work Mexique.

Agnico Eagle Canada a obtenu la certification Great Place to Work (GPTW) pour la première fois, marquant une étape importante dans l'ensemble de ses sites canadiens, tandis qu'Agnico Eagle Mexique a obtenu cette reconnaissance pour la 15^e année consécutive.

Agnico Eagle Mexique a obtenu le sceau d'or Women in Mining (WIM) en reconnaissance de son engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion.

Agnico Eagle a reçu le prix 2025 Candidate Experience (CandE). Ce prix souligne l'engagement de la Société à l'égard des pratiques d'embauche respectueuses, transparentes et mobilisatrices.



LaRonde (Québec, Canada) s'associe à Nikan, une entreprise autochtone locale, pour recruter activement plus d'Autochtones au sein de son effectif.

Message de nos leaders

Message de Carol Plummer, notre vice-présidente exécutive, Développement durable, Ressources humaines et Culture



En 2025, notre engagement à l'égard de l'exploitation minière responsable a continué d'orienter nos activités, notre croissance et nos interactions avec le monde qui nous entoure. Pour que l'industrie minière fonctionne, il est essentiel de nous efforcer de respecter nos engagements envers nos employés, les communautés et nos partenaires autochtones.

L'objectif « zéro accident » continue d'être prioritaire. Cette année, nous avons renforcé notre approche de la gestion des risques critiques et consolidé les contrôles dans l'ensemble de nos activités. Malheureusement, ce progrès a été éclipsé par la perte tragique d'un entrepreneur à Fosterville. Nous sommes conscients de l'impact de cette perte et nous continuons de nous concentrer sur les leçons à en tirer. Notre engagement à garantir un environnement de travail exempt d'accidents et de décès exige une attention, une responsabilité et une vigilance constantes à tous les niveaux de notre organisation.

Notre performance environnementale en 2025 reflétait nos progrès alors que nous avons maintenu notre position dans le quartile inférieur en matière d'intensité d'émissions au sein de notre secteur et que les émissions absolues sont demeurées relativement stables en raison de l'augmentation de la production. Alors que nous nous efforçons de réduire de 30 % nos émissions de GES d'ici 2030, nous continuons également de croître. La gestion de cet équilibre demeure un élément important de notre approche.

Notre approche en matière de développement durable est appuyée par des cadres de gouvernance établis, notamment l'Initiative Vers le développement minier durable (TSM) de l'Association minière du Canada, les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne. En 2025, sept de nos sites d'exploitation ont reçu les prix du leadership TSM, ce qui témoigne de leur solide performance en matière de sécurité, d'intendance environnementale et d'engagement communautaire.

Nos employés demeurent au cœur de notre réussite. Reflétant une culture axée sur le respect, l'inclusion et un objectif commun, nos sites d'exploitation au Mexique ont reçu la reconnaissance de Great Place to Work® pour la quinzième année consécutive, et nos établissements canadiens ont obtenu cette certification pour la première fois.

Attirer et perfectionner les talents demeure une priorité. Le secteur minier est multidimensionnel et en évolution, offrant des possibilités autour de l'exploitation, de l'ingénierie, de la technologie, de la gestion environnementale et des relations communautaires. Le renforcement des capacités, en particulier au sein des communautés à proximité de nos sites d'exploitation, demeure important.

L'exploitation minière responsable exige que nous tenions nos engagements de manière cohérente, en nous appuyant sur des pratiques solides, une responsabilité claire et une culture fondée sur le respect. Le thème du rapport de cette année, *Ensemble, pour un développement minier responsable*, reflète la façon dont nous abordons cette responsabilité : en travaillant en collaboration et en améliorant continuellement notre façon de mener nos activités.

Je tiens à remercier nos équipes de gestion et nos employés qui appliquent ces principes dans la pratique, au quotidien. C'est grâce à leurs efforts que nous pouvons fournir en toute sécurité des résultats durables et créer des avantages à long terme pour les communautés liées à nos activités. C'est en travaillant ensemble, en équipe et avec nos parties prenantes, que nous permettons un développement minier responsable.

Santé, sécurité et bien-être



Mine Fosterville (Victoria, Australie)

Dans cette section

Gestion de la santé et sécurité	26	Initiatives et formation en matière de santé, sécurité et sûreté	32
Identification des dangers et évaluation des risques	28	Santé et bien-être	34
Gestion de crises et préparation aux situations d'urgence	30	Rendement en matière de santé et sécurité	35

Gestion de la santé et sécurité

La sécurité fait partie prenante de nos activités, et notre Politique de développement durable présente notre engagement en faveur de la création d'un milieu de travail exempt de blessures et de décès. Malgré nos efforts pour atténuer les risques en milieu de travail, 2025 a été marquée par la perte tragique d'un entrepreneur à Fosterville vers la fin de l'année. Nous sommes conscients de l'impact de cette perte et reconnaissons que notre engagement à garantir un environnement de travail exempt d'accidents et de décès exige une attention, une responsabilité et une vigilance constantes à tous les niveaux de notre organisation.

Notre système de gestion et de mesures des risques (RMMS) comprend un cadre complet de normes mondiales en matière de santé et de sécurité, lesquelles énoncent nos responsabilités et les exigences en matière de gestion de la santé et de la sécurité au sein de l'organisation. Ces exigences s'appliquent à toute personne qui se trouve sur un site d'Agnico Eagle, notamment les employés, les entrepreneurs et les visiteurs. Toute personne nouvellement arrivée sur un site reçoit une formation d'accueil appropriée, quel que soit son statut.

Le RMMS permet de normaliser les responsabilités en matière de santé et de sécurité dans toute l'organisation et de soutenir une compréhension commune de la façon dont chaque personne contribue à un milieu de travail sain et sécuritaire. La gouvernance en matière de santé et de sécurité est intégrée à notre structure de gouvernance du développement durable, comme indiqué à la page 18. La direction rend compte, chaque trimestre, de la performance en matière de santé et de sécurité au

Comité de la SSEDD du conseil d'administration. Le Comité de la SSEDD examine, évalue et formule des recommandations sur les questions de sécurité, y compris les pratiques de gestion, les incidents majeurs, les progrès réalisés dans le cadre d'examen des risques d'accident majeur et les plans d'atténuation connexes dans le cadre de ses responsabilités de surveillance. Toutes les exploitations, y compris le siège social, ont des comités mixtes de santé et sécurité au travail qui se réunissent régulièrement pour examiner les enjeux en matière de santé et de sécurité et en discuter.

Nous mettons l'accent sur la compréhension des dangers majeurs et la vérification des contrôles essentiels. Nous déclarons tout incident impliquant des travailleurs sur nos sites. Des enquêtes selon la méthode d'analyse des causes d'incident (ICAM)¹ sont menées pour les incidents ayant eu, ou susceptibles d'avoir, des conséquences importantes, afin d'en déterminer les causes et de définir des mesures d'atténuation appropriées. Les leçons tirées de ces enquêtes sont diffusées à l'échelle de nos opérations, et des « partages sur la sécurité » sont utilisés lors des réunions dans toute la Société afin de soutenir l'apprentissage continu et la sensibilisation aux risques.

Coin des analystes

GRI 403-2, 403-4

EFD

Comités mixtes de santé et de sécurité au travail

Les comités mixtes de santé et de sécurité au travail (CMSST) font partie intégrante du programme de santé et sécurité de l'entreprise.

Chaque exploitation, de même que notre siège social de Toronto, est dotée d'un comité mixte composé de membres de la direction et d'employés. Les comités ont pour mandat d'appuyer un milieu de travail sain et sécuritaire en cernant conjointement les problèmes et en formulant des recommandations pour y remédier.

Les CMSST sont représentatifs de la main-d'œuvre de chaque site. La taille et la fréquence des réunions des comités varient selon l'exploitation, la plupart d'entre eux se réunissant mensuellement.



Membres de l'équipe de l'usine de traitement de Canadian Malartic (Québec, Canada).

1. La méthode d'analyse des causes d'incidents (ICAM) est une approche systématique utilisée pour enquêter sur les incidents et en faire l'analyse afin d'en déterminer les causes fondamentales et les facteurs contributifs.

Performance en matière de sauvetage minier : Renforcer la préparation aux situations d'urgence

Agnico Eagle place la santé et la sécurité au cœur de ses activités, et le maintien de solides capacités d'intervention en cas d'urgence est un élément important de cet engagement. En 2025, nos équipes de sauvetage minier ont démontré leurs compétences techniques, leur niveau de préparation et leur esprit d'équipe en obtenant les meilleurs résultats à plusieurs compétitions reconnues.

Compétition de sauvetage minier de Victoria

L'équipe de Fosterville a obtenu la première place au classement général, ainsi que le prix pour la sécurité globale et la première place à l'épreuve de compétences. L'équipe s'est également classée troisième dans les épreuves de premiers soins, de recherche et sauvetage, de sauvetage en cas d'accident de la route et de sauvetage par câble, ce qui témoigne d'une performance constante dans plusieurs disciplines.

Compétition provinciale de sauvetage minier du Québec

Au Québec, les équipes d'Agnico Eagle se sont hissées dans les trois premières positions : LaRonde a terminé en première position au classement général, Goldex s'est classée deuxième et LaRonde Zone 5 s'est classée troisième. Ces résultats témoignent de l'ampleur de la formation et de la préparation ainsi que du dévouement de nos équipes de sauvetage. Grâce à sa performance exceptionnelle, Agnico Eagle a obtenu la possibilité de participer à la Compétition internationale de sauvetage minier, qui se tient en Zambie en 2026. Une équipe mixte provenant de nos sites d'exploitation du Québec représentera l'entreprise lors de ce prestigieux événement international.

Compétition de sauvetage minier du Nord 2025

Au Nunavut, l'équipe de Meliadine a obtenu quatre premières places aux épreuves du gradin pratique, de parcours à obstacles, de sauvetage avec fumée et d'obstacles en surface. L'équipe de Meadowbank a obtenu la première place en premiers soins et sauvetage par câble, démontrant de solides compétences dans les domaines d'intervention d'urgence critiques.

Compétition de sauvetage minier du district de Kirkland Lake

L'équipe de Macassa a remporté la compétition de sauvetage minier du district de Kirkland Lake. En plus de remporter le titre général du district, l'équipe a également remporté des prix individuels à la Compétition provinciale de sauvetage minier de l'Ontario et reçu un prix des premiers soins, et Caolan Browne, membre de l'équipe, a remporté la première place au concours individuel des techniciens.

Les compétitions de sauvetage minier offrent de précieuses occasions de pratiquer et de peaufiner les procédures d'intervention d'urgence dans des conditions réalistes. Agnico Eagle continue d'investir dans la formation et les ressources pour s'assurer que les équipes sont prêtes à gérer des situations complexes de façon efficace. De solides capacités de sauvetage minier sont essentielles pour protéger les employés et favoriser une exploitation sécuritaire et fiable.

Agnico Eagle est reconnaissante du temps que ses employés consacrent à la formation sur les interventions d'urgence et le sauvetage et de leur dévouement, et continue de reconnaître l'importance des intervenants d'urgence en accueillant trois nouveaux membres au temple de la renommée des intervenants d'urgence, Emergency Response Hall of Fame. Cette année, les nouveaux membres viennent de Macassa, Meliadine, et LaRonde. Cette reconnaissance souligne le rôle crucial des sauveteurs dans la préparation aux situations d'urgence.



Équipe d'intervention d'urgence de Meadowbank (Nunavut, Canada).

Identification des dangers et évaluation des risques

Il est essentiel de déterminer et d'atténuer les dangers pour favoriser la santé et la sécurité de tous sur nos chantiers. Notre approche est axée sur la prévention et fondée sur la gestion des risques.

Nos exploitations tiennent des registres des risques, qui font l'objet d'un examen périodique avec la haute direction. Des inspections et des audits internes et externes réguliers sont effectués pour soutenir des normes en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de nos activités.

En 2025, Agnico Eagle est devenue membre de niveau 1 de l'Earth Moving Equipment Safety Roundtable (table ronde sur la sécurité de l'équipement de terrassement, EMESRT). La participation à l'EMESRT appuie une approche axée sur l'industrie pour la gestion des principaux domaines d'exposition, y compris les interactions avec les véhicules, la maintenance des pneus et les incendies de véhicules. Au cours de l'année, nous avons préparé un outil pour appliquer la méthodologie EMESRT afin de vérifier les pratiques sur nos sites d'exploitation en 2026.

Nous utilisons la formule de supervision comme outil quotidien d'évaluation des risques pour tous les sites d'exploitation et d'exploration d'Agnico Eagle. Cet outil sur le terrain définit pour les travailleurs les rôles, les responsabilités et les attentes relativement à l'identification, à l'atténuation et à la communication des dangers.

En 2025, nous avons continué de nous concentrer sur l'identification et l'atténuation des principaux dangers et entrepris des vérifications des contrôles essentiels. Les dangers majeurs sont des événements peu fréquents aux conséquences graves pouvant causer des dommages importants. Avec le soutien d'un fournisseur externe reconnu, nous avons élaboré des trousse de formation et suivi une formation sur l'évaluation des risques et l'analyse des dangers majeurs pour tous les sites, les projets de construction et les équipes d'exploration. Les sites ont continué d'examiner les dangers majeurs cernés et certains ont entrepris des vérifications des contrôles essentiels. Les leçons tirées sont communiquées à l'échelle de l'entreprise et nous prévoyons les intégrer davantage en 2026.

Nous suivons la progression vers l'achèvement de chaque évaluation des principaux dangers pour les sites d'exploitation et les activités d'exploration en utilisant des jalons depuis l'étape de définition de la portée initiale jusqu'au début de la vérification des contrôles essentiels sur le terrain. Le diagramme ci-dessous donne un aperçu du processus d'évaluation des risques liés au nœud de papillon qui soutient la gestion des principaux dangers et permet de saisir les apprentissages et les occasions d'amélioration continue.



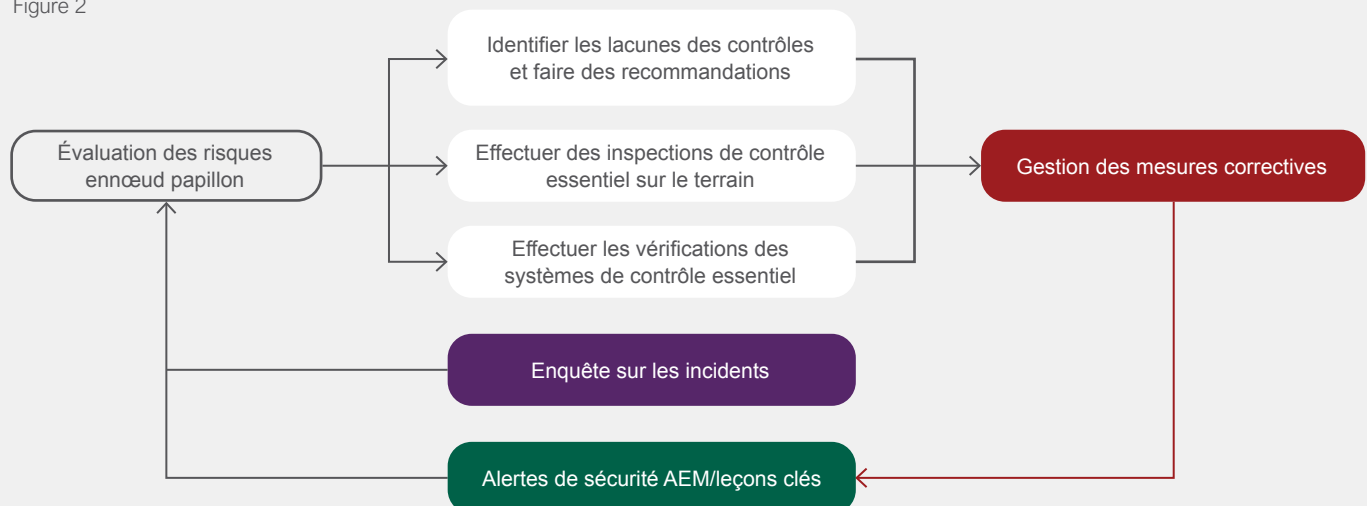
Formule de supervision

Coin des analystes

EFD

GRI 403-2, 403-4, 403-7

Figure 2



Substances dangereuses et exposition aux contaminants

De solides programmes d'hygiène industrielle sont en place dans le cadre de toutes nos activités. Ces programmes comprennent des procédures de gestion sécuritaire des substances dangereuses et de protection des travailleurs contre les expositions à des contaminants. Les employés reçoivent une formation sur l'entreposage, la manipulation et l'utilisation des produits dangereux en milieu de travail. Nos pratiques se conforment au Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Nous tenons un inventaire des produits dangereux, évaluons les dangers associés aux nouveaux arrivages et respectons les exigences d'inspection applicables dans les juridictions concernées.

Nos programmes d'hygiène industrielle comprennent les éléments suivants :

- Reconnaître les dangers pour la santé associés à l'environnement de travail, aux processus internes et aux tâches, y compris les dangers chimiques et physiques.
- Évaluer l'exposition aux dangers pour la santé.
- Collecter les données pour évaluer l'exposition professionnelle au moyen de diverses méthodes, dont le prélèvement d'air, la surveillance individuelle et la surveillance biologique.
- Mettre en œuvre des mesures visant à contrôler l'exposition aux dangers pour la santé et à réduire au minimum ou éliminer l'exposition des travailleurs aux substances dangereuses.
- Vérification de l'efficacité des mesures de contrôle.
- Mise en place d'actions correctives pour contrôler les mesures.
- Gestion des données de surveillance et des rapports.
- Fournir aux employés et aux entrepreneurs de l'information et de la formation sur les contaminants inhérents à leur milieu de travail.
- Établissement d'exigences en matière de surveillance médicale, le cas échéant.

Renforcer les connaissances sur la sécurité et l'hygiène à La India

En 2025, l'équipe Santé et sécurité de La India s'est efforcée de renforcer les connaissances du Comité pour la sécurité et l'hygiène, comme l'exige la réglementation mexicaine. Afin d'améliorer l'efficacité des inspections en milieu de travail, l'équipe a offert une formation d'introduction à l'hygiène industrielle axée sur trois étapes : la reconnaissance des dangers potentiels, l'évaluation des niveaux d'exposition et des risques, et le contrôle au moyen de mesures d'atténuation. L'application de ces principes favorise la prévention de l'exposition aux agents chimiques, physiques et biologiques, réduit les risques en milieu de travail et contribue au respect des normes de sécurité applicables. Cette initiative contribue à un environnement de travail plus sécuritaire et renforce l'importance qu'Agnico Eagle accorde à la santé et au bien-être de ses employés.



Gestion du cyanure

Agnico Eagle est signataire du *Code international de gestion du cyanure* (CIGC). Grâce à cet engagement, nous soutenons la gestion sécuritaire et respectueuse de l'environnement du cyanure tout au long de son cycle de vie, y compris la production, le transport, l'entreposage et la manutention, ainsi que l'exploitation et la mise hors service des installations liées au cyanure sur nos sites. Ces pratiques visent à gérer et à atténuer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, l'environnement et les communautés environnantes. Nous appuyant sur notre système RMMS, nous faisons tout pour mettre en œuvre et améliorer continuellement nos pratiques de gestion du cyanure.

Au cours de l'exercice, nous avons géré et investigué neuf incidents non importants liés au cyanure (définis comme de petites quantités rejetées dans des zones confinées n'ayant pas entraîné d'effets négatifs sur la

santé ou l'environnement). Tous les incidents font l'objet d'une enquête et les leçons apprises sont communiquées à l'échelle de l'entreprise dans le cadre de notre processus de gestion des risques et d'amélioration continue. Agnico Eagle participe également au Groupe consultatif du CIGC en fournissant des commentaires techniques et en partageant son expertise en gestion du cyanure avec le reste de l'industrie.

Pinos Altos, La India, Kittilå et Meadowbank ont obtenu le renouvellement de la certification du CIGC en 2025. D'autres audits de certification devraient se poursuivre en 2026.

Gestion de crises et préparation aux situations d'urgence

Nous visons à offrir un lieu de travail sécuritaire, tout en reconnaissant qu'il continue d'exister un risque d'incidents imprévus. Un élément clé de notre RMMS concerne notre capacité de réagir rapidement à une crise ou à une urgence. Les directeurs généraux et les gestionnaires de projet de nos mines sont responsables de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention à l'échelle locale, travaillant en étroite collaboration avec les équipes de santé et sécurité pour veiller à ce que les ressources nécessaires à une intervention efficace soient en place. Chaque site choisit et entretient l'équipement d'intervention d'urgence adapté à son profil de risque.

Toutes les exploitations tiennent à jour des plans d'intervention d'urgence pour s'assurer que les premiers intervenants et le personnel sont formés pour intervenir en toute sécurité en cas d'urgence prévisible. Ces plans propres au site, de concert avec le plan de gestion de crises de l'entreprise, sont conçus pour favoriser une gestion efficace des urgences, ainsi qu'une communication et une coordination claires entre les équipes du site et

celles du siège social. Les plans facilitent également la communication transparente avec les employés et les parties prenantes externes sur la façon dont les situations sont gérées et résolues. Des exercices de simulation sont effectués dans les sites d'exploitation de manière régulière pour tester l'état de préparation et offrir une formation au personnel. Un atelier et un exercice de simulation à l'échelle de l'entreprise ont été réalisés en 2025.

En 2025, Agnico Eagle est devenue membre à part entière de l'International Mine Rescue Body (IMRB) afin de se tenir au courant des dernières avancées en matière de techniques et de technologies de sauvetage minier. Dans le cadre de ses efforts d'amélioration continue, l'entreprise a également fait l'acquisition d'un dispositif robotisé de lutte contre les incendies en 2025 (voir l'article ci-dessous).

Lancement d'un robot de sauvetage pour améliorer la sécurité des interventions d'urgence

Agnico Eagle a mis en œuvre un projet d'acquisition d'un robot de sauvetage dans ses sites d'exploitation au Québec – Odyssey, Goldex et LaRonde – afin de soutenir la sécurité des équipes de sauvetage minier lors de situations d'urgence. L'initiative a commencé par une analyse des risques comparant les tâches de sauvetage traditionnelles à l'utilisation de la technologie robotique. L'évaluation a permis de cerner des avantages potentiels pour la sécurité du personnel de sauvetage minier, particulièrement dans les scénarios d'intervention en cas d'incendie où l'exposition aux dangers et aux contaminants peut être élevée.

À la suite de l'évaluation, l'équipe a consulté des fournisseurs d'équipements et des utilisateurs expérimentés en France pour examiner les capacités techniques et les pratiques opérationnelles. Le robot sélectionné est alimenté par une batterie, pèse environ 500 kilogrammes et peut transporter des charges allant jusqu'à 800 kilogrammes. Il a une portée de fonctionnement d'environ 12 kilomètres, est équipé d'une caméra thermique et dispose de jets d'eau réglables qui peuvent être télécommandés. Le système fonctionne sur des réseaux LTE sur les trois sites et peut établir son propre réseau grâce à un ensemble d'antennes.

Le robot sera rangé dans une remorque dédiée chez Odyssey et équipé d'outils de lutte contre les incendies tels que des tuyaux d'incendie, des pompes et des agents spécialisés pour les incendies de batteries. Cette technologie vise à renforcer la capacité d'intervention d'urgence, à réduire les risques potentiels pour le personnel et à soutenir l'engagement d'Agnico Eagle envers la santé, la sécurité et la résilience opérationnelle.



Intervention relative aux maladies infectieuses

La prévention et la gestion de la propagation des maladies infectieuses favorisent la santé des travailleurs et la continuité des activités. Nos équipes de santé et sécurité sont formées à la gestion des foyers d'infection, et chaque exploitation a mis en place des protocoles pour prévenir et contrôler la propagation de maladies.

Les maladies respiratoires, comme la grippe et le rhume, peuvent survenir toute l'année, mais se manifestent généralement davantage pendant les mois les plus froids. La vaccination est l'une des mesures les plus efficaces de prévention de la grippe. Pour soutenir la prévention, nous

informons sur l'importance de la vaccination contre la grippe et certains de nos sites offrent des cliniques de vaccination contre la grippe sur place. Les campagnes éducatives promeuvent les bonnes pratiques d'hygiène en milieu de travail, comme le lavage régulier des mains et l'étiquette respiratoire appropriée. Nos installations sont régulièrement nettoyées et désinfectées, avec une attention particulière aux surfaces souvent touchées. De l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et des fournitures sanitaires, comme des masques et du désinfectant pour les mains, sont mis à la disposition de notre main-d'œuvre.

Améliorer l'accès à l'équipement de sauvetage

Fosterville a soutenu la mise à niveau d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) accessible au public au poste de police d'Axedale. Cette initiative améliore l'accès de la communauté à l'équipement de sauvetage 24 heures sur 24.



Initiatives et formation en matière de santé, sécurité et sûreté

Des programmes de formation en santé et sécurité sont en place dans toutes nos exploitations. Nous exploitons des technologies interactives pour fournir des modules de formation en ligne, évaluer les besoins de formation des employés et tenir à jour les dossiers de formation.

En 2025, nous avons poursuivi nos efforts pour normaliser les pratiques d'enquête sur les incidents à l'échelle de l'organisation. La méthode ICAM a été systématiquement appliquée pour les enquêtes et les analyses sur les incidents, en mettant l'accent sur l'identification des causes et des facteurs contributifs. Cette méthode est largement utilisée dans plusieurs secteurs, notamment l'aviation, la construction et l'exploitation minière, afin de contribuer à améliorer la sécurité et de prévenir les incidents futurs. Les contrôles essentiels ont été au cœur de nos initiatives de formation tout au long de 2025.



Formation en santé et sécurité à Meliadine (Nunavut, Canada).

Principales activités de santé et sécurité en 2025

- Nous avons entrepris des examens de la qualité par des tiers des enquêtes internes réalisées selon la méthode ICAM afin d'appuyer l'uniformité et l'efficacité.
- Nous avons examiné les résultats de la méthode ICAM avec la participation des directeurs généraux, des vice-présidents régionaux et des chefs de l'exploitation pour discuter des constatations et partager les apprentissages à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons offert une formation sur l'évaluation des principaux risques et la méthodologie du nœud papillon dans tous les sites d'exploitation, y compris l'identification des contrôles essentiels
- Nous avons fourni une formation sur la gestion de crises et la préparation aux situations d'urgence à l'équipe de gestion de crises du siège social et à toutes les équipes d'exploitation, y compris des exercices de simulation pour des scénarios tels que les feux souterrains, les incidents liés au cyanure, les accidents de la route et les événements relatifs à l'exploitation.
- Nous avons réalisé une évaluation des risques liés au nœud papillon pour les pratiques d'exploitation des puits et des treuils, les opérations par hélicoptère, l'équipement mobile, l'électricité, les explosifs ainsi que les grues et les activités de levage.
- Nous avons effectué des évaluations des risques des aéronefs sous contrat par rapport aux exigences de la norme de base en matière de risque aéronautique (BARS). Nous avons élaboré une Norme interne pour la sécurité de l'aviation.
- Nous avons mis au point un outil de vérification des interactions entre l'équipement mobile fondé sur les documents de l'Earth Moving Equipment Safety Roundtable pour vérifier les pratiques d'exploitation; la mise en œuvre est prévue pour 2026.
- Nous avons lancé plusieurs initiatives pour réduire les blessures aux mains et déployons des stratégies de prévention améliorées dans l'ensemble des sites d'exploitation.
- Nous avons mis en œuvre les recommandations découlant de l'analyse des modes opératoires des puits et des treuils, y compris l'établissement d'une communauté de praticiens.
- Les membres de l'équipe et de la brigade de santé et sécurité de La India ont suivi la formation Prehospital Trauma Life Support et reçu la certification connexe.

Principaux défis en matière de santé et de sécurité en 2025

Préparation aux situations d'urgence

Nous avons examiné et, s'il y avait lieu, révisé la Norme sur la chambre-abri pour traiter des questions d'espacement et d'emplacement de la chambre-abri, ainsi que les exigences en matière de nourriture, d'eau et de fournitures d'urgence.

Technologie de batterie

Nous avons participé à un groupe de recherche de l'industrie axé sur la gestion sécuritaire des véhicules

électriques à batteries, contribuant à l'apprentissage et l'élaboration partagés de meilleures pratiques.

Blessures aux mains

Les blessures aux mains ont été la plus forte cause d'exposition aux blessures en 2025. Plusieurs sites d'exploitation ont mené des examens indépendants pour comprendre le meilleur type de protection des mains pour les tâches accomplies. Cette orientation se poursuivra en 2026.

Coin des analystes

GRI 403-5, 403-6

EFD

Nouveau modèle industriel de brigade d'incendie à Kittilä

En 2025, Kittilä a mis en œuvre un nouveau modèle industriel de brigade d'incendie pour le sauvetage minier. Le rôle principal de la brigade est de protéger le personnel et de soutenir la continuité des activités en coordination avec l'ensemble de l'équipe minière.

Agnico Eagle a conclu une entente avec le Service de sauvetage de la Laponie. En vertu de cette entente, les membres de la brigade de Kittilä accomplissent des tâches comparables à celles des pompiers à temps plein pour les communautés avoisinantes, y compris la lutte contre les incendies, les opérations de sauvetage, la prévention des accidents et le service de réserve en cas d'urgence.

Étant donné son emplacement éloigné, Kittilä compte sur cette collaboration pour assurer une intervention d'urgence rapide. La brigade a déjà participé à plusieurs opérations de sauvetage dans les environs, poursuivant un partenariat de longue date avec le Service de sauvetage de la Laponie.



Santé et bien-être

La santé physique et mentale et le bien-être sont essentiels au soutien de milieux de travail sains et sécuritaires. Nos exploitations mènent diverses initiatives en matière de santé et de bien-être et offrent une formation de sensibilisation à la santé mentale aux dirigeants et aux employés. Cette formation aide à reconnaître les signes avant-coureurs, chez les autres, mais aussi pour soi-même.

Nous encourageons les employés à adopter un mode de vie actif et sain dans le cadre de notre engagement à créer des milieux de travail sécuritaires et positifs. Dans l'ensemble de nos sites d'exploitation et de nos bureaux, nous offrons une gamme d'initiatives et de programmes conçus pour promouvoir le bien-être et la prévention. Il peut s'agir de salles de sport sur place, d'activités de sensibilisation à la nutrition, d'accès à des professionnels de la santé comme des physiothérapeutes et de programmes d'exercices en groupe.

En fournissant ces ressources, nous visons à aider les employés à adopter des habitudes préventives qui contribuent à la santé physique et mentale à long terme, qui réduisent les risques et qui favorisent une culture de mieux-être à l'échelle de l'organisation.

Coin des analystes

GRI 403-6

EFD

Le programme « Creuser en profondeur » est une initiative dirigée par les employés et mise au point à Detour Lake pour promouvoir un dialogue ouvert, une relation de confiance et un soutien proactif en matière de santé mentale en milieu de travail. Dirigée par une équipe d'employés bénévoles dévoués, l'initiative met l'accent sur la sensibilisation à la santé mentale, la formation et le soutien par les pairs pour les membres de l'équipe.



Principales activités de santé et de bien-être en 2025

- Examen et normalisation du processus médical préalable à l'emploi dans l'ensemble des sites d'exploitation canadiens afin d'améliorer l'efficacité et de l'aligner sur les pratiques exemplaires.
- Examen et mise à jour des politiques canadiennes relatives à l'alcool, aux drogues et aux médicaments afin qu'elles soient conformes aux pratiques exemplaires et aux exigences juridiques applicables.
- Prestation d'une formation de premiers soins en santé mentale et de sensibilisation à la santé mentale aux superviseurs dans la plupart des sites afin d'améliorer la sensibilisation et les capacités d'intervention tout en réduisant la stigmatisation.
- Campagnes de promotion du bien-être dans l'ensemble des sites d'exploitation et des bureaux, comme des défis santé et des campagnes électroniques au siège social, et le défi de mise en forme au Québec, pour encourager la vie active.
- Mise en œuvre de programmes de soutien par les pairs, y compris « Creuser en profondeur » (Detour Lake), « Mates in Mining » (Australie), « Sentinelles » (Goldex) et d'autres initiatives qui favorisent l'entraide entre pairs.
- Déploiement de professionnels de la santé mentale dans certaines exploitations pour soutenir les employés, formuler des recommandations et mettre en œuvre des initiatives de bien-être et de santé mentale.
- Promotion de programmes d'aide aux employés et de services de télémédecine sur chaque site et soutien aux employés pour prendre des rendez-vous.
- Établissement de Comités sur la santé psychologique et le bien-être dans la plupart des sites.
- Réalisation d'activités de promotion de la santé chaque mois par rapport à des sujets comme la saison de la grippe, les campagnes de vaccination, la santé mentale et les habitudes saines.
- Mise en œuvre du projet Resilience à Fosterville pour soutenir les conversations sur le bien-être et faire connaître les stratégies positives en santé mentale.

Principaux défis en matière de santé et de bien-être en 2025

Normalisation des initiatives en matière de santé

Nous avons cerné des occasions d'évaluer l'efficacité des initiatives en matière de santé, de santé mentale et de bien-être à l'échelle des sites et d'uniformiser davantage certaines initiatives.

Rendement en matière de santé et sécurité

Tableau 1

Blessures mortelles liées au travail

	2021	2022	2023	2024	2025
Accidents mortels	1	1	0	0	1

En décembre 2025, nous avons vécu la perte tragique d'un entrepreneur à Fosterville. L'opérateur de boulons d'ancrage a été retrouvé inconscient près de son engin de forage. L'enquête pour déterminer la cause de l'incident est en cours.

En 2025, 99 employés d'Agnico Eagle ont subi une blessure au travail les ayant empêchés de s'acquitter de leurs tâches habituelles ou de revenir au travail le lendemain, et 83 autres personnes ont dû recevoir des soins médicaux (voir la figure 3). Dans le cadre des efforts de l'ensemble de nos exploitations et de nos projets pour mettre en œuvre des plans d'action détaillés afin d'offrir un environnement de travail sécuritaire pour réduire les risques et prévenir les accidents de travail.

Le taux de fréquence mondial des incidents combinés¹ (GCIFR) (par tranche de 1 million d'heures travaillées) en 2025 était de 2,65, une hausse par rapport au taux de 2,47 de 2024, ce qui n'a pas atteint notre objectif de réduction de 5 %. Toutefois, le taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire (TRIFR) (par tranche de 1 million d'heures travaillées) de notre effectif mondial a diminué, passant à 4,83 en 2025, une baisse par rapport à 5,14 en 2024 (voir la figure 4). La moitié de nos sites ont dépassé leurs objectifs de GCIFR, et 44 % ont dépassé leurs objectifs liés au taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire².

En 2025, une feuille de route quinquennale sur la santé et la sécurité a été élaborée, qui décrit les principaux domaines cibles pour réduire les blessures à l'échelle de l'entreprise. La feuille de route comprend des stratégies pour améliorer nos pratiques de gestion des risques, remanier les

processus de signalement des incidents et d'enquête, mettre en œuvre des initiatives de sécurité psychosociale et revoir les approches de surveillance de la santé des travailleurs.

Tous les incidents sont classés à l'aide d'une matrice des probabilités et des conséquences. Les événements classés comme importants font l'objet d'une enquête et des mesures correctives sont prises pour éliminer la probabilité qu'un incident semblable se reproduise. Un incident potentiel important est défini comme un incident qui, dans un scénario raisonnable, présente un risque ou un risque éventuel élevé ou très élevé. Cela comprend les événements comme un incendie, des dommages du matériel ou de l'équipement, et les quasi-accidents. En 2025, 105 incidents potentiels importants se sont produits dans l'ensemble de notre organisation, une baisse par rapport à 121 en 2024.

Nous continuons d'encourager et de souligner l'importance de signaler les incidents potentiels. Le signalement et l'enquête sur les événements potentiels importants favorisent la détection précoce des problèmes de santé et de sécurité et aident à prévenir les blessures, les dommages à l'équipement, les incendies ou les déversements dans l'environnement.

Les résultats détaillés de notre performance, y compris les taux de fréquence des accidents à déclaration obligatoire touchant les entrepreneurs, les employés et les incidents combinés, sont fournis dans le classeur de données sur notre performance en matière de développement durable, accessible sur notre [site Web](#).

Coin des analystes

EFD

GRI 403-9, SASB EM-MM 320a.1



Procédure de cadenassage – Goldex (Québec, Canada)

1. Comprend les blessures ayant entraîné un arrêt de travail ou une restriction des tâches.

2. Comprend les services administratifs, l'exploration mondiale, le Territoire du Nord, Upper Beaver, La India et Hope Bay, en plus de nos mines en exploitation.

Figure 3

Nombre total de blessures par type¹ en 2025

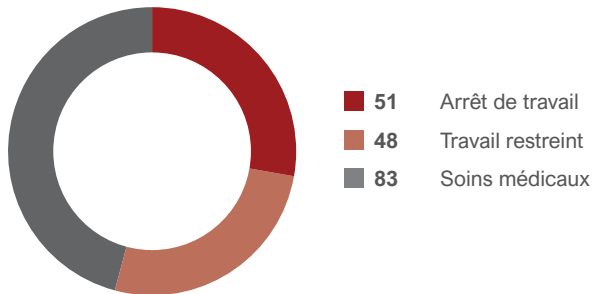
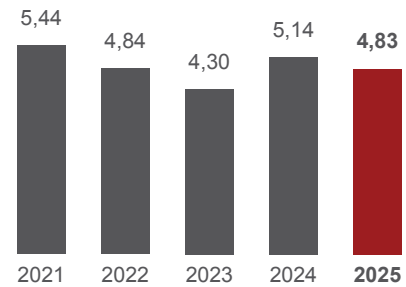


Figure 4

Taux de fréquence des blessures à déclaration obligatoire¹

(par 1 million d'heures-personnes travaillées)



L'équipe d'intervention d'urgence de Detour Lake obtient la certification Pro Board

L'équipe d'intervention d'urgence de Detour Lake a suivi le cours 1001 de la National Fire Protection Association (NFPA) et obtenu la certification Pro Board, une norme reconnue à l'échelle internationale pour les intervenants d'urgence. Il s'agit de la première équipe d'intervention d'urgence certifiée Pro Board d'Agnico Eagle. L'équipe a suivi une formation théorique et pratique offerte par les professionnels chevronnés d'un service d'incendie, couvrant des domaines tels que la lutte contre les incendies structuraux et la manutention de matières dangereuses. Cette certification renforce la capacité d'intervention d'urgence de Detour Lake et s'inscrit dans l'approche d'Agnico Eagle visant à maintenir un environnement de travail sécuritaire.



1. Les statistiques sur la sécurité concernent à la fois les employés et les entrepreneurs de tous nos emplacements. Le taux de fréquence total des accidents à déclaration obligatoire comprend les accidents ayant entraîné un arrêt de travail, la restriction des tâches ou des soins médicaux par tranche de 1 000 000 heures travaillées. Une blessure avec arrêt de travail est une blessure qui fait en sorte que la personne doit manquer un ou plusieurs jours ou quarts de travail à cause de la blessure, en plus du jour de l'incident. Une blessure avec restriction des tâches est une blessure qui fait en sorte que la personne n'est pas physiquement ou mentalement apte à accomplir toutes ses tâches habituelles. Une blessure avec aide médicale est une blessure qui nécessite un « traitement médical » par un médecin dans un établissement médical, mais qui n'exige pas que la personne manque une journée ou un quart de travail.

Environnement



Surveillance de l'eau à Hope Bay (Nunavut, Canada).

Dans cette section

Nature et capital naturel	38	Gestion environnementale et conformité	59
Énergie et changements climatiques	40	Nuisances (qualité de l'air, bruit et vibrations)	60
Intendance de l'eau	50	Fermeture intégrée	61
Gestion des résidus miniers et des stériles	55	Biodiversité	64
Économie circulaire	57		
Recherche et développement en environnement	58		

Nature et capital naturel

Agnico Eagle comprend l'importance de protéger, conserver et réhabiliter la nature et les écosystèmes. Nous reconnaissons l'importance de comprendre à l'impact de nos activités sur la nature et la façon dont la nature influence nos activités, ce qui oriente nos décisions et nos stratégies en matière de développement durable. Nous reconnaissons que la nature est un concept vaste et holistique, et que les activités directes et la chaîne de valeur d'Agnico Eagle interagissent avec une variété de domaines, de biomes, de ressources environnementales et d'écosystèmes.

Nous surveillons les initiatives axées sur le marché à l'échelle mondiale, y compris le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD). Notre structure de gouvernance, notre stratégie environnementale, notre processus d'évaluation des risques et des répercussions, ainsi que nos mesures et cibles traitent bon nombre des composantes des relations de dépendance, impacts, opportunités et risques ayant trait à la nature (voir le tableau 2). Nous continuons d'élaborer des outils, de mettre en œuvre des processus et de recueillir des données pour éclairer nos décisions d'affaires, atténuer nos répercussions négatives sur la nature et améliorer nos divulgations.



Fosterville (Victoria, Australie) a installé un habitat pour les marsupiaux indigènes d'Australie, y compris des espèces locales comme le phalanger du sucre, le phascogale à queue en brosse et l'antechinus flavipes.

Tableau 2

Aperçu de pratiques existantes liées à la nature en matière de gouvernance, de stratégie, d'évaluation des risques et des impacts, d'indicateurs et de cibles

Gouvernance

Le [Comité de la SSEDD](#) du conseil d'administration est chargé de surveiller les risques environnementaux et d'assurer la conformité de l'entreprise aux exigences légales et réglementaires applicables associées aux questions environnementales. Ces questions comprennent des sujets comme les changements climatiques, l'intendance de l'eau, la gestion des résidus miniers et des déchets, la qualité de l'air, la biodiversité ainsi que la fermeture de mine et la remise en état.

L'équipe de gestion environnementale du siège social est responsable de la gestion des risques environnementaux en élaborant et en supervisant l'application de contrôles, de systèmes et de normes efficaces. L'équipe fournit aux sites en exploitation du soutien et des directives afin de respecter nos engagements environnementaux, d'optimiser les coûts et de cerner les occasions à saisir par l'innovation, l'amélioration continue et les pratiques exemplaires. Elle supervise également la planification et la mise en œuvre de la fermeture des sites et la gestion des anciens sites. La gouvernance liée à la gestion des résidus miniers et des infrastructures essentielles est décrite dans notre [Rapport sommaire sur les résidus miniers 2025](#) (en anglais seulement).

Conformément au protocole *TSM de gestion du maintien de la biodiversité* et au protocole *TSM d'intendance de l'eau*, nos exploitations collaborent avec les communautés d'intérêts, y compris les peuples autochtones, au sujet de l'eau et de la biodiversité (voir les pages 50 et 64). Notre [politique de gestion de l'eau](#) comprend un engagement à échanger de façon proactive avec les communautés d'intérêt ce qui concerne les pratiques de gestion de l'eau, tandis que notre [Politique d'engagement auprès des peuples autochtones](#) décrit les exigences de renseigner et de consulter les communautés autochtones dans le cadre de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) pour tout nouveau projet.

Stratégie

Le modèle d'affaires, la stratégie et la planification financière d'Agnico Eagle reposent sur un certain nombre de relations de dépendance et de répercussions liées à la nature. Par exemple :

- L'eau est un élément important des activités minières, et les défis liés à l'approvisionnement, à la gestion et à la disponibilité de l'eau pourraient avoir une incidence sur nos exploitations à court, moyen et long terme. Des plans et des processus sont en place pour gérer les risques liés à l'eau (voir la page 50).
- Les coûts liés à la fermeture, à la remise en état et à la réhabilitation des mines peuvent être importants et évoluer au fil du temps. La Société planifie les coûts et les responsabilités liés à la fermeture des mines, et a établi des processus pour optimiser les activités de remise en état des mines et de réhabilitation environnementale (voir la page 61). Les détails financiers liés aux dispositions relatives à la remise en état, à l'obligation de mise hors service d'actifs et aux responsabilités en matière de réhabilitation environnementale, sont fournis dans notre [Rapport annuel](#).
- Notre chaîne d'approvisionnement complexe comporte des relations de dépendance avec nature, notamment pour la production et le transport de biens et de services comme les ressources en énergie renouvelable, les ressources minérales et énergétiques et l'eau. Nous achetons également des produits et des fournitures qui contiennent des produits de base à fort impact et sont essentiels à nos activités, y compris le ciment, le cuivre, l'acier et le pétrole. Nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs locaux pour soutenir le développement économique des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et réduire notre empreinte environnementale. Notre [Code de conduite des fournisseurs](#) comprend des exigences liées au climat et à l'environnement, et nous continuons d'élaborer des programmes de mobilisation des fournisseurs plus approfondis axés sur les questions de développement durable (voir la page 100).

**Gestion des risques
et des répercussions**

Actuellement, notre matrice d'évaluation des risques dans le cadre du RMMS comprend des critères liés aux conséquences potentielles sur les écosystèmes, l'utilisation des terres, l'eau, le coût de réhabilitation, et les exigences juridiques et autres. Dans le cadre de ce processus, les sites en exploitation évaluent régulièrement les risques associés à leurs activités et mettent en œuvre des plans de communication et d'action, le cas échéant.

La méthode d'évaluation des risques et les cotes de risque s'appliquant à nos installations de stockage des résidus sont présentées dans notre [Rapport sommaire sur les résidus miniers 2025](#) (en anglais seulement). Pour faire rapport sur les risques hydriques, nous utilisons l'outil *Aqueduct* du World Resources Institute (WRI) afin d'identifier les sites en exploitation dans des zones où le stress hydrique de base est élevé (voir la page 51). Nous avons également effectué une évaluation des risques climatiques liés à nos exploitations (voir la page 44).

Conformément à la réglementation locale, toute nouvelle exploitation ou tout projet de mise en valeur d'envergure doit faire l'objet d'une importante évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES). Une ÉIES est un processus systématique utilisé pour prédire et évaluer les effets environnementaux, sociaux et autres effets pertinents potentiels d'un projet avant sa mise en œuvre. Ce processus comprend des mesures visant à prévenir ou à réduire les impacts environnementaux et à veiller à ce que les activités de mise en valeur soient durables sur le plan environnemental et respectent les limites des capacités des écosystèmes. Le processus comprend également la consultation des communautés d'intérêts et des peuples autochtones touchés. Des liens vers nos plus récentes ÉIES et les plans de gestion connexes sont disponibles sur nos [sites Web régionaux](#).

Indicateurs et cibles

Plusieurs indicateurs que présentent notre [Rapport sur le développement durable 2025](#) et notre [classeur de données sur la performance en développement durable](#) donnent des renseignements sur nos impacts, nos relations de dépendance, nos risques et nos opportunités touchant la nature. Ces indicateurs comprennent les émissions de GES (page 45), l'utilisation d'eau douce (page 53), les quantités de déchets dangereux générés (page 56), les prélèvements d'eau dans les zones de stress hydrique et les zones perturbées (classeur de données sur la performance en développement durable).

Chaque année, Agnico Eagle se fixe un objectif de zéro incident environnemental important, et aucun incident environnemental important ne s'est produit en 2025. Nous avons établi des objectifs qualitatifs à court terme liés à la conformité environnementale, à l'intendance de l'eau, à la fermeture intégrée, à la gestion des résidus miniers et de l'eau, et aux changements climatiques. Nous avons aussi des objectifs à long terme visant à réduire nos émissions de portée 1 et 2 de 30 % d'ici 2030 et à réduire le nombre d'incidents environnementaux (de gravité majeure ou supérieure) (voir la page 14).

Énergie et changements climatiques

Chez Agnico Eagle, la lutte contre les changements climatiques est une priorité tant sur le plan environnemental qu'économique. Guidée par les objectifs de l'Accord de Paris, la Société s'est fixé l'ambition d'atteindre la carboneutralité quant aux émissions de portée 1 et 2 d'ici 2050, avec une cible provisoire de réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de 30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2021. Nous tentons d'atteindre cet objectif par des investissements dans des initiatives d'efficacité énergétique, ainsi que dans la résilience énergétique de sources et de technologies propres et fiables. Ces objectifs reflètent l'importance que nous accordons à la décarbonisation des activités tout en maintenant une consommation d'énergie fiable et efficace dans l'ensemble de nos sites.

Bien que nous demeurions déterminés à atteindre ces objectifs, la voie d'exécution dépendra de nombreux facteurs tant sous notre contrôle que hors de notre contrôle, notamment le rythme des progrès technologiques,

la disponibilité d'énergie et d'infrastructures à faibles émissions de carbone et les transitions plus vastes du réseau énergétique dans les territoires où nous exerçons nos activités.

La transparence et la responsabilité font partie intégrante de notre approche.

Depuis 2021, Agnico Eagle harmonise ses divulgations avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et continue d'intégrer ces principes à mesure que les normes mondiales de production de rapports évoluent sous l'égide de la Fondation IFRS. Cette approche favorise la divulgation claire et uniforme de la façon dont les possibilités et les risques liés au climat sont cernés, évalués et gérés, et de la façon dont ces efforts contribuent à la continuité opérationnelle et à la création de valeur à long terme.

Coin des analystes

EFD

GRI 201-2, 302-1, 305-1, 305-2, 305-3, 305-4

SASB EM-MM-110a.1 & 2, SASB EM-MM-130a.1

Gouvernance

La structure de gouvernance relative aux enjeux climatiques d'Agnico Eagle établit des lignes de responsabilité claires, favorise une réponse rapide aux nouveaux enjeux et facilite l'intégration des pratiques durables à l'échelle de l'entreprise. La responsabilité des enjeux liés à l'énergie et au climat est intégrée à plusieurs niveaux de l'organisation, comme indiqué ci-dessous :

Conseil :

Le Comité de la SSEDD surveille les risques et opportunités liés au climat et leur intégration dans la prise de décision stratégique, alors que le comité technique est responsable des questions techniques importantes liées aux mines et au développement de projets et à la production, y compris l'énergie.

Équipe de direction :

Le Comité directeur sur les risques et les opportunités liés au climat est chargé de surveiller les risques et les opportunités liés au climat à l'échelle de l'entreprise, en veillant à ce que : le conseil d'administration soit informé et s'assure que la vision globale d'Agnico Eagle et l'approche en matière de résilience énergétique et de décarbonisation sont mises en œuvre.

Équipe(s) de travail de l'entreprise :

Le Groupe de travail sur la gestion climatique d'entreprise élabore des stratégies pour gérer les risques liés au climat, faire progresser les initiatives de décarbonisation et évaluer les technologies à faibles émissions de carbone.

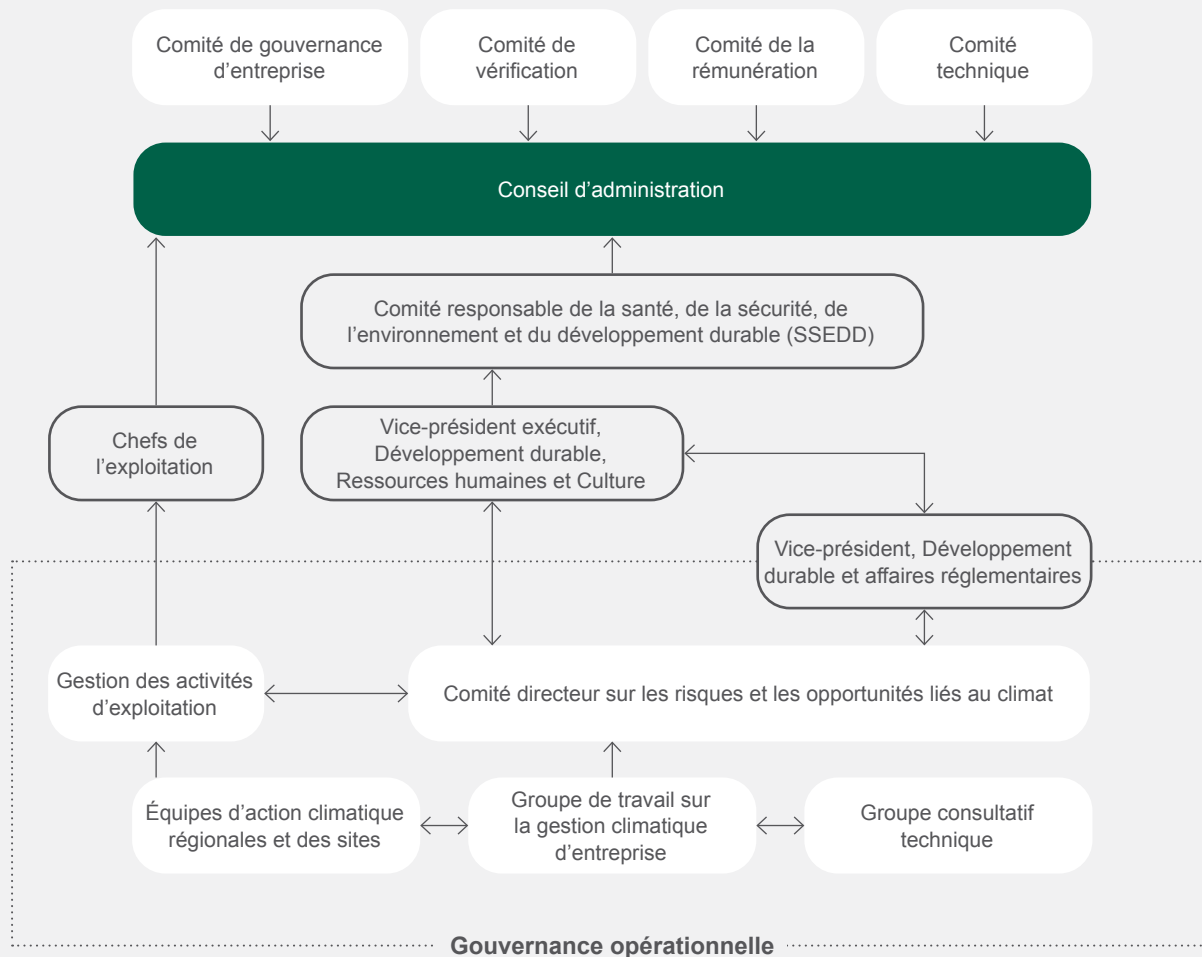
Équipes d'action sur le site :

les équipes d'action climatique se concentrent sur des projets d'efficacité énergétique au niveau du site, la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions et la gestion des risques et des possibilités propres au site.

Cette approche de gouvernance reconnaît la relation entre les répercussions d'Agnico Eagle sur le climat et les effets des changements climatiques sur nos activités. En intégrant les rôles et les responsabilités liés au climat à l'échelle de l'organisation, les considérations climatiques sont prises en compte dans la prise de décisions opérationnelles à plusieurs niveaux. Cette approche est décrite plus en détail dans la Norme de l'entreprise sur l'action climatique, qui guide la gestion des initiatives liées au climat de l'entreprise.

Figure 5

Structure de gouvernance relative aux enjeux climatiques



Pour en savoir plus sur la surveillance qu'assure la haute direction, la participation du conseil d'administration et les autres équipes d'action climatique, veuillez consulter notre dernier [Rapport d'action climatique](#).



L'équipe de l'environnement de Meadowbank (Nunavut, Canada) se dirige vers un site d'échantillonnage.

Stratégie

Nous avons pour ambition d'atteindre la carboneutralité à l'échelle mondiale d'ici 2050. Pour concrétiser cette ambition, nous nous sommes fixé un objectif provisoire de réduire de 30 % les émissions absolues de GES de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030, en utilisant 2021¹ comme année de référence.

Nous mettons en œuvre plusieurs initiatives de décarbonisation pour appuyer les progrès vers l'atteinte de nos objectifs, tout en reconnaissant que les résultats dépendront de facteurs à la fois sous notre contrôle et hors de notre contrôle, notamment la disponibilité d'électricité propre, la capacité du réseau régional et les transitions plus vastes du réseau énergétique dans les territoires où nous exerçons nos activités. Dans des régions clés comme l'Ontario et le Québec, les contraintes liées aux infrastructures, l'augmentation de la demande en électricité ainsi que le calendrier et l'intensité du carbone des nouveaux approvisionnements seront des considérations importantes, tandis que la transition vers des équipements miniers à faibles émissions dépendra de l'état de préparation technologique, des échéanciers, des exigences opérationnelles et de l'infrastructure de soutien du fabricant d'équipement d'origine.

Les conditions du marché peuvent également ajouter de la complexité, car un environnement où les prix de l'or restent élevés peut accentuer la pression pour augmenter la production et faire progresser les projets de développement, ce qui pourrait entraîner une hausse de la consommation d'énergie et des émissions, tout en créant des compromis par rapport aux échéanciers de réduction des émissions. Bien que notre priorité demeure la réduction des émissions dans le cadre de nos activités actuelles et nouvelles, l'atteinte de nos objectifs peut nécessiter une combinaison de réductions internes et de mécanismes externes, y compris l'utilisation potentielle de crédits de carbone de haute qualité pour réduire les émissions restantes (ou résiduelles), au besoin.

Les progrès vers l'atteinte de ces objectifs sont guidés par notre stratégie, qui repose sur trois piliers fondamentaux : Performance, Filière de projets et Main-d'œuvre – et sont soutenus par diverses initiatives de décarbonisation.

Performance

- Maintenir notre position parmi les grands producteurs d'or émettant les plus faibles émissions de GES2, grâce à la solide expertise technique requise pour faire progresser durablement les améliorations de l'efficacité énergétique et gérer avec succès de grands projets complexes.
- Optimiser la consommation d'énergie dans le cadre de nos activités grâce au déploiement de solutions propres et à une transition accrue vers des sources renouvelables.

Filière de projets

- Maintenir notre réputation d'exploitant transparent en appliquant un modèle de plateforme régionale pour l'élaboration de projets.
- Bâtir et faire progresser notre filière de projets dans le respect de notre Stratégie sur les changements climatiques.

Main-d'œuvre

- Tirer parti des compétences et de l'expérience de nos employés pour soutenir les progrès vers l'atteinte de nos objectifs climatiques.
- Établir et entretenir des relations avec les gouvernements, les pairs de l'industrie et les communautés locales pour soutenir les initiatives d'énergie propre et les projets de transition énergétique.
- Rechercher des partenariats stratégiques dans l'ensemble de la chaîne de valeur pour explorer et élaborer des initiatives qui procurent des avantages au-delà de nos activités.



Illustration: Agnico Eagle – Mine Pinos Altos. Mtra. Cecilia Pando 2025

1. Les données de référence de 2021 ont été redéfinies pour inclure le complexe Canadian Malartic.

2. D'après les plus récentes divulgations au 1er janvier 2026 des sociétés productrices d'or suivantes : Alamos Gold Inc.; AngloGold Ashanti plc.; B2Gold Corp.; Barrick Gold Corporation; Centerra Gold Inc.; Eldorado Gold Corporation; Endeavour Mining Corporation; Equinox Gold Corp; GoldFields Limited; IAMGOLD Corporation; Kinross Gold; et Newmont Corporation.

Approche en matière de décarbonisation

Pour atteindre notre objectif de carboneutralité, nous avons cerné trois principaux domaines d'intérêt : l'amélioration de l'efficacité énergétique, la transition vers des technologies de pointe et l'utilisation accrue des solutions d'énergie renouvelable élaborées par Agnico Eagle, et la transition générale vers une disponibilité accrue de l'énergie renouvelable et propre dans les approvisionnements publics et privés d'électricité.

La consommation de carburant diesel pour l'équipement mobile et la production d'électricité sur site représentent notre principale source d'émissions de GES de portée 1. La majorité de nos émissions de portée 2 sont associées à l'achat d'électricité au Mexique et en Australie, où une part importante de l'énergie du réseau public est produite à partir de sources non renouvelables.

En 2025, 58 % de notre consommation d'électricité provenait d'énergies renouvelables (voir la figure 9). Nous prévoyons d'augmenter cette proportion au fil du temps, dans la mesure du possible.

Nous continuons de faire progresser l'engagement des fournisseurs en mettant l'accent sur les partenariats de décarbonisation, la réduction des émissions de portée 3 et l'amélioration de la disponibilité des données pour soutenir des décisions éclairées.

Effacité énergétique

Puisque la majorité des émissions directes de GES proviennent de la combustion de diesel ou de carburant utilisés pour nos véhicules et la production d'électricité sur site, notre démarche de décarbonisation accorde la priorité aux technologies qui améliorent l'efficacité énergétique et nous aident à décarboniser nos moyens de transport et notre approvisionnement en énergie. Nous effectuons des audits énergétiques internes pour cerner les occasions d'améliorer la performance énergétique.

Nos initiatives d'efficacité énergétique qui sont en cours d'élaboration ou ont été mises en œuvre comprennent, entre autres, l'amélioration des systèmes de récupération de chaleur et de ventilation sur demande, ainsi que des stratégies avancées de gestion des actifs et d'analyse pour prédire et réduire la consommation d'énergie. Nous évaluons aussi des procédés plus avancés comme le découpage mécanique, la fragmentation avancée, le tri en vrac et le concassage et convoyage en fosse.

De plus, les initiatives de transformation numérique d'Agnico Eagle contribuent à cerner les possibilités d'efficacité énergétique et d'action climatique dans nos sites d'exploitation. Au Québec, notre Centre intégré des opérations démontre la façon dont une disponibilité accrue des données peut améliorer la prise de décisions et favoriser les améliorations de l'efficacité énergétique ainsi que le partage des connaissances entre les sites et les régions.

Virage technologique

Nos projets de virage technologique sont principalement axés sur la décarbonisation du transport et de la manutention des matériaux, y compris l'électrification de l'équipement et des carburants de remplacement durables.

Agnico Eagle exploite un parc de véhicules électriques à batterie (VEB) à LaRonde, Canadian Malartic, Macassa, Kittilä et Detour Lake. Comparativement aux équipements diesel classiques, les VEB produisent moins d'émissions de GES et réduisent la chaleur, le bruit et les vibrations, ce qui améliore les conditions de travail des mineurs. À Goldex, un système Rail-veyor® à moteur électrique et automatisé transporte le minerai sous terre en remplacement des camions de roulage diesel classiques. Nous mettons également à l'essai du diesel renouvelable dans certains sites d'exploitation afin de réduire la consommation de combustibles fossiles.

Augmentation des énergies renouvelables

L'adoption de solutions d'énergie plus propre dans l'ensemble de nos activités représente l'une des occasions les plus importantes de réduction des émissions dans nos sites d'exploitation. Notre approche est collaborative et comprend des partenariats avec les gouvernements et les communautés pour cerner et faire progresser des projets d'énergie propre, ainsi que pour mieux comprendre les conditions requises pour mettre en œuvre des solutions d'énergie renouvelable sur nos sites ou à proximité. Les initiatives actuelles comprennent l'achat d'électricité ne produisant pas d'émissions de carbone, l'évaluation du potentiel d'énergie renouvelable comme l'énergie solaire ou éolienne, et le soutien aux politiques et aux initiatives qui contribuent au développement d'un réseau public d'électricité à faible émission de carbone à long terme. Par exemple, Pinos Altos utilise des accords d'achat d'énergie pour se procurer de l'électricité produite par énergie solaire, tandis que notre mine Kittilä a obtenu, depuis 2023, l'assurance commerciale que 100 % de son réseau électrique provient d'une production à zéro émission.

À mesure que nous poursuivons nos efforts de décarbonisation, nous saisissons des occasions d'innovation technologique dans l'ensemble de notre portefeuille, y compris l'électrification de notre parc, l'utilisation accrue d'énergie renouvelable et la manutention plus efficace des matériaux.

Gestion des risques

Notre objectif est de gérer efficacement les risques opérationnels et de soutenir le rendement du portefeuille. À cette fin, nous utilisons notre système RMMS (voir la page 11) pour cerner, évaluer et gérer les risques, ce qui procède par deux méthodes principales permettant de relever les défis liés à la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone : une évaluation exhaustive de nos risques liés au climat; et une analyse rigoureuse des scénarios climatiques éclairant notre planification.

L'évaluation du risque climatique est divisée en deux composantes clés : le risque physique et le risque lié à la transition. Les résultats sont compilés au niveau organisationnel, ce qui sert à catégoriser et à surveiller les risques identifiés. Chaque risque est évalué en fonction de critères définis, y compris les indicateurs, les conséquences potentielles, la probabilité d'occurrence et le niveau de risque global.

Les exemples ci-dessous illustrent certains sujets évalués dans le cadre de ce processus.

Risques physiques

Aigus :

- Fréquence et sévérité accrues des tempêtes
- Vagues de chaleur et crues éclair intensifiées
- Feux de forêt
- Cycles gel-dégel rapides affectant les exploitations dans le Nord
- Inondations de rivières et de lacs
- Inondation côtière
- Glissements de terrain, y compris les ruptures de talus de fosse
- Stress hydrique

Chroniques :

- Variation des températures moyennes
- Changement des régimes de précipitations

Risques liés à la transition climatique

Changements économiques et réglementaires :

- Hausse des prix des combustibles fossiles en raison des politiques climatiques
- Mise en œuvre de la tarification industrielle du carbone
- Introduction de mécanismes d'ajustement carbone aux frontières
- Contributions déterminées au niveau national ayant une incidence sur les activités

Responsabilité et réputation d'entreprise :

- Non-atteinte des cibles d'émissions divulguées publiquement
- Piètre performance par rapport aux références de l'industrie en matière d'intensité ou de réduction des émissions

- Stigmatisation de l'industrie minière en raison de préoccupations climatiques
- Exposition à des litiges liés aux impacts climatiques

Répercussions sur le marché et la communauté :

- Préoccupations en matière de sécurité énergétique en raison de l'augmentation des coûts et de la diminution de la disponibilité
- Réduction possible du rôle de l'or comme réserve de valeur en raison de solutions de rechange plus écologiques
- Faible résilience des communautés aux impacts des changements climatiques

Cette approche de gestion des risques intègre également l'analyse des scénarios et la planification en tant qu'outils pour favoriser la résilience climatique, éclairant la stratégie d'affaires et les processus décisionnels de la Société. Cette approche s'harmonise avec les cadres climatiques mondiaux, dont l'Accord de Paris, et met l'accent sur l'adaptation à un paysage climatique en évolution, tout en harmonisant les pratiques opérationnelles en conséquence.

Pour en savoir plus sur notre approche en matière de gestion des risques liés au climat, veuillez consulter notre dernier [Rapport d'action climatique](#).

Une étape importante franchie dans le domaine de l'énergie propre à Hope Bay

Agnico Eagle a franchi une étape importante dans la promotion de l'énergie propre à Hope Bay avec la signature d'une entente d'achat d'énergie avec la Kitikmeot Tugliq Limited Partnership (KTLP), une entreprise détenue et exploitée par des Inuits. L'entente marque le lancement officiel du premier projet d'énergie éolienne sur le site et représente une première étape vers la réduction de la dépendance au carburant diesel et l'avancement de la décarbonisation au Nunavut. Cette initiative reflète notre engagement commun envers le développement durable et soutient la transition vers un avenir énergétique plus propre pour le Nord.



Indicateurs et cibles

Les indicateurs et cibles orientent l'exécution de notre stratégie climatique et soutiennent nos activités alors que nous progressons vers notre ambition de carboneutralité. Ces objectifs sont fondés sur les risques et les possibilités liés au climat et contribuent à façonner la résilience à long terme de notre entreprise.

Pour gérer les possibilités et les risques liés au climat, nos principaux indicateurs comprennent l'intensité des émissions de GES par once d'or produite, les émissions totales de GES de portée 1, 2 et 3, de même que la consommation et la composition énergétiques, y compris la proportion d'énergie provenant de sources sans émission de carbone.

Figure 6

Émissions totales de GES (portée 2 et 1 [éq. CO₂]) et intensité d'émission (tonnes d'éq. CO₂ par once d'or)

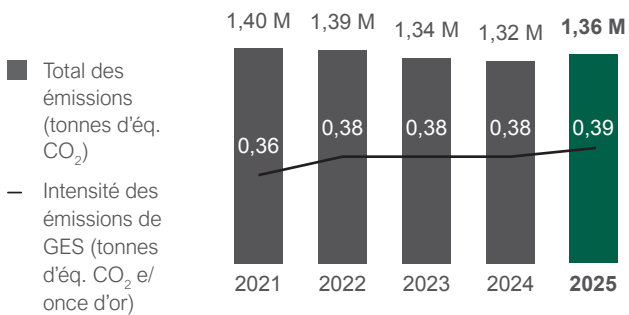
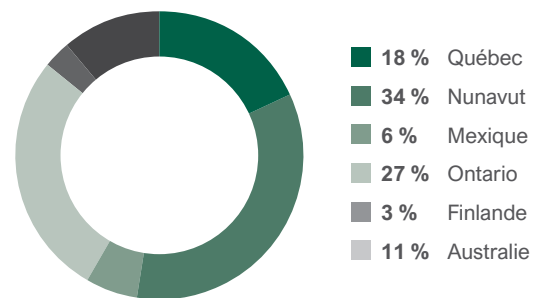


Figure 7

Proportion des émissions totales de GES (de portée 1 et 2) par région



Ambitions climatiques

30 %

Agnico Eagle a établi une cible de réduction provisoire des émissions absolues de GES de portée 1 et 2 de 30 % d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence 2021).

Carboneutralité

Nous avons pour ambition d'atteindre la carboneutralité des émissions de GES de portée 1 et 2 d'ici 2050.



Plantation d'arbres pour la réhabilitation progressive à Fosterville (Victoria, Australie).

Performance relative aux émissions de GES et à leur intensité

Pour les émissions de GES directes (portée 1) et indirectes (portée 2), nous mesurons les performances en interne chaque mois et produisons un rapport externe chaque année. La performance est déclarée à la fois en tonnes absolues d'émissions de GES (équivalent CO₂) et en intensité de production des émissions de GES.

Les émissions de GES sont calculées conformément aux normes du protocole sur les GES dans l'ensemble de l'entreprise. Les émissions de GES de portée 1 pour le Nunavut, le Québec et l'Ontario sont déclarées aux organismes de réglementation en vertu des programmes de tarification du carbone applicables et font l'objet d'une vérification par un tiers indépendant. Les émissions de portée 3 sont déclarées chaque année à titre estimatif à l'aide des données sur les dépenses engagées et des données moyennes d'activité. Des facteurs d'émissions moyennes, propres à chaque pays et à chaque industrie, sont appliqués aux calculs.

En 2025, nos émissions absolues de portée 1 et 2 (en fonction du marché) et l'intensité de nos émissions sont demeurées relativement inchangées par rapport aux années précédentes (voir la figure 6). Cette performance stable d'une année à l'autre reflète les initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'optimisation mises en œuvre dans la plupart de nos sites, ainsi que la croissance organique qui a favorisé l'augmentation de la production. L'intensité des émissions a augmenté en Australie et au Mexique, principalement en raison de la baisse des niveaux de production et des teneurs.

Comme le montre la figure 8, les émissions directes (portée 1) et les émissions indirectes (portée 2) de GES pour 2025 totalisaient 1,36 million de t éq. CO₂. L'intensité moyenne des émissions de GES en 2025 était de 0,39 tonne d'équivalent CO₂ par once d'or produite à l'échelle mondiale.

Notre principale source d'émissions de GES de portée 1 est la consommation de carburant diesel pour l'équipement mobile et la production d'électricité. Les émissions de portée 2 proviennent principalement de l'achat d'électricité au Mexique et en Australie, où une partie importante du réseau est alimentée à partir de sources non renouvelables.

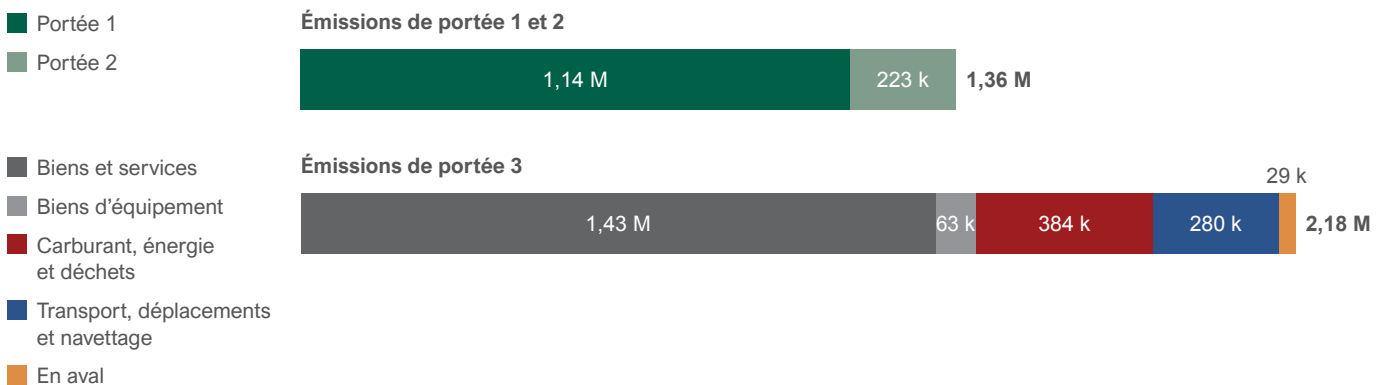
Les émissions totales de GES de portée 3 pour 2025 sont estimées à environ 2,18 millions de tonnes d'équivalent CO₂. La majorité de ces émissions (64 %) sont attribuables à l'achat de biens et de services auprès de secteurs à fortes émissions de carbone, y compris ceux des produits chimiques, des services miniers et de la construction. En 2025, la classification des fournisseurs a continué d'être fondée sur les définitions de l'industrie du modèle Exiobase EEIO (v3.8.2), qui s'harmonise avec le système de la Classification internationale type par industrie (CITI, révision 3.1).



Équipement mobile à la mine à ciel ouvert Detour Lake (Ontario, Canada).

Figure 8

Proportion des émissions directes et indirectes de GES pour 2025 (t éq. CO₂)



Consommation d'énergie

Les exploitations d'Agnico Eagle emploient un éventail de sources d'énergie pour être alimentées, notamment l'électricité, le diesel, l'essence, le propane et le gaz naturel. L'électricité et le diesel que nous achetons sont nos principales sources d'énergie. La majorité de l'électricité achetée provient de sources renouvelables et à faibles émissions de carbone, bien que le bouquet énergétique varie selon l'endroit. Nos sites éloignés (Meadowbank, Meliadine et Hope Bay) comptent sur des génératrices diesel sur place, tandis que les installations du Québec et de l'Ontario ont

accès à des réseaux publics d'électricité à faibles émissions. Au Québec, le réseau est majoritairement alimenté par l'hydroélectricité, alors qu'en Ontario, il s'agit principalement d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire. À compter de 2023, la Société a obtenu des garanties commerciales, grâce à des certificats d'origine, selon lesquelles 100 % du réseau électrique consommé à Kittilä en Finlande provient de l'énergie nucléaire. En Australie, 40 % de l'électricité du réseau est produite à partir de sources renouvelables.

Figure 9

Consommation d'électricité par type en 2025

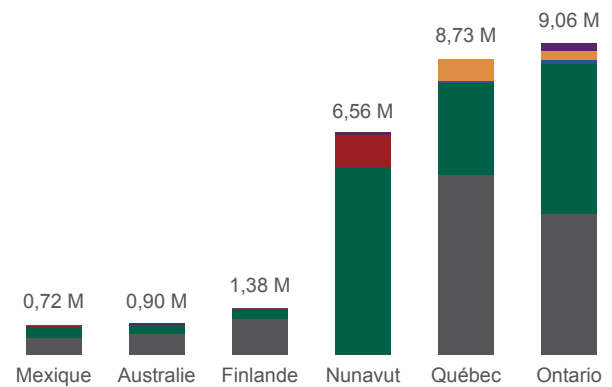
- 58 % Électricité renouvelable achetée au réseau
- 19 % Électricité non renouvelable à faibles émissions de carbone achetée au réseau
- 15 % Électricité non renouvelable achetée au réseau
- 8 % Électricité non renouvelable produite sur site



Figure 10

Consommation d'énergie par type en 2025 (GJ)

- Électricité
- Diesel
- Diesel pour la production d'électricité
- Essence et mazout léger
- Gaz naturel
- Autres



Projet Hope Bay (Nunavut, Canada).

Atténuation et adaptation

Nous reconnaissons l'importance d'atténuer les risques associés aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes dans l'ensemble de nos sites d'exploitation. Notre stratégie met l'accent sur l'amélioration de la résilience et la protection des exploitations, tout en cernant les possibilités associées aux conditions climatiques changeantes. Grâce à la mise en œuvre de mesures propres au site, nous accordons la priorité à la sécurité de notre personnel, réduisons au minimum les perturbations, protégeons les infrastructures et les actifs et soutenons la continuité des activités. Nos plans d'action climatique propres à chaque site appliquent des lignes directrices établies pour cerner les vulnérabilités, évaluer les risques et les opportunités liés au climat, et élaborer des stratégies d'adaptation sur mesure.

Étant guidés par ces principes, nous déterminons les mesures d'adaptation prioritaires en fonction de la gravité et de la probabilité des risques climatiques, et selon la résilience de nos infrastructures. Nous évaluons la capacité d'adaptation de chaque site en évaluant des facteurs clés comme les systèmes de transport, la gestion de l'eau et les capacités d'intervention d'urgence. À la lumière de ces évaluations, nous élaborons des mesures d'adaptation ciblées qui intègrent les risques liés au climat à notre planification opérationnelle et à la gestion de nos activités. Ces mesures vont des plans de gestion des incendies aux solutions axées sur la nature, afin de gérer les risques liés aux augmentations graduelles de température, et sont conçus pour répondre aux variations de la biodiversité et aux changements dans les régimes de précipitations. Après la mise en œuvre des mesures, nous établissons des systèmes de surveillance pour évaluer leur efficacité et soutenir une amélioration continue grâce à des principes de gestion adaptative.

Nous priorisons nos investissements en réduction des émissions selon la hiérarchie suivante :

Décarbonisation : Trouver et mettre en œuvre des solutions pour réduire les émissions de carbone sur nos sites, tout en équilibrant les ambitions climatiques et les considérations financières.

Exemples : électrification et efficacité opérationnelle.

Innovation : Investir dans des solutions évolutives et novatrices pour réduire les émissions au fil du temps et soutenir une réduction de la dépendance aux mesures de compensation carbone.

Exemples : Combustibles renouvelables, transitions du réseau, technologies émergentes.

Compensation : S'attaquer aux émissions restantes (ou résiduelles), au besoin, en utilisant des crédits de carbone de grande qualité, en accordant la priorité aux projets à haute intégrité et offrant des avantages connexes à la communauté. L'entreprise élabore actuellement des processus internes pour évaluer les possibilités de crédit.

Exemples : stratégie d'approvisionnement en compensation carbone axée sur des mesures significatives à l'échelle locale et des crédits à haute intégrité.



Boulonneuse électrique à batterie à la mine Odyssey (Québec, Canada).

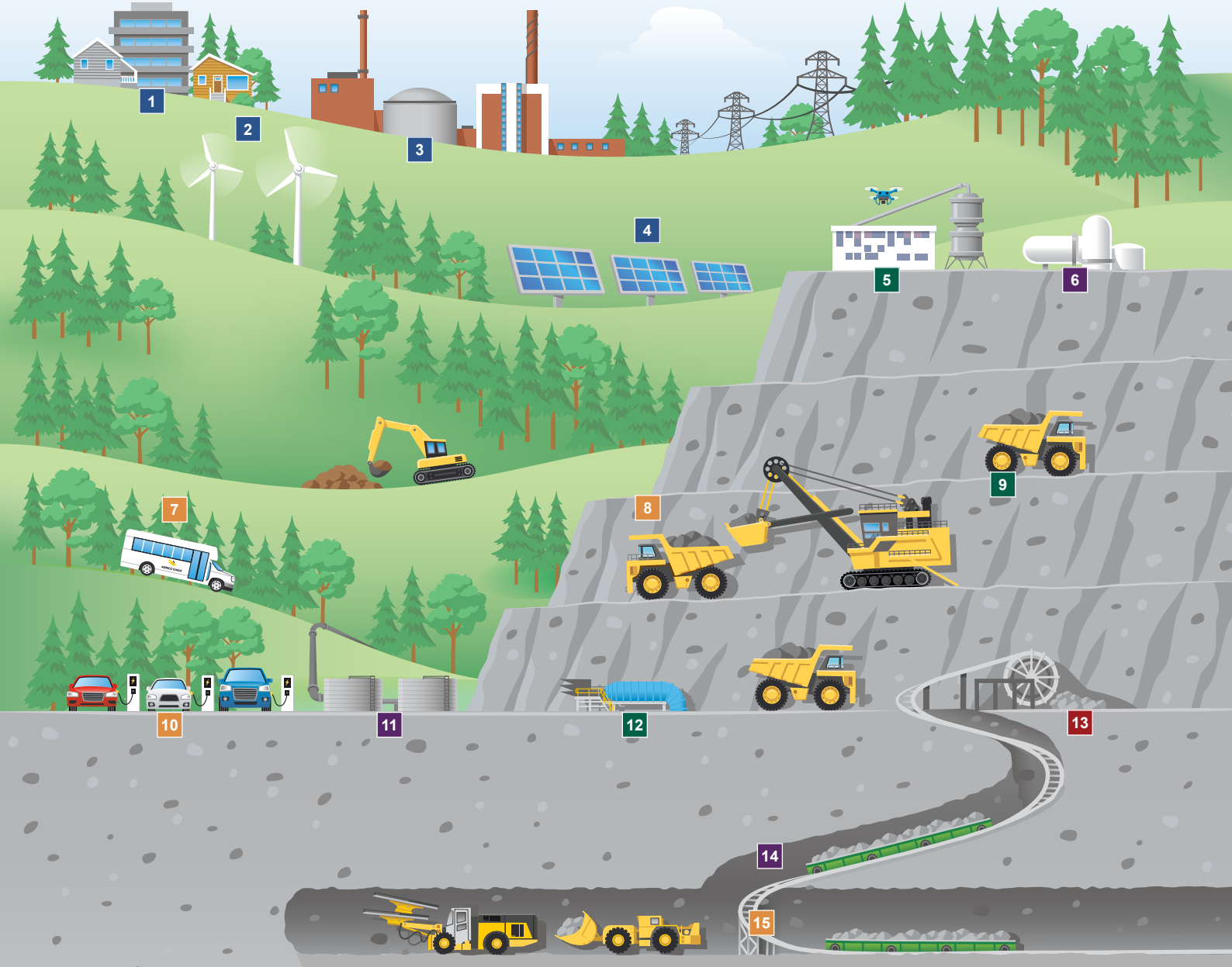
Figure 11

Agnico Eagle : Initiatives de réduction des GES

■ Projets d'énergie renouvelable
■ Réduction et circularité des déchets

■ Efficacité énergétique
■ Électrification et remplacement
des combustibles

■ Projets d'élimination du carbone



1. Programme de partenariat communautaire

• Fosterville

2. Projets éoliens

• Hope Bay

3. Entente d'achat d'énergies vertes

• Kittilä • Pinos Altos

4. Projets d'énergie solaire

• LaRonde • Pinos Altos

5. Programmes d'efficacité énergétique et de réduction des déchets

• Kittilä • Meliadine
• Meadowbank • LaRonde

6. Amélioration de la gestion de l'air comprimé

• Meadowbank

7. Véhicules électriques à batterie

55 véhicules – Taille actuelle du parc de VEB

• Canadian Malartic • Odyssey
• Macassa • Kittilä
• Detour Lake • LaRonde

8. Essais de diesel renouvelable

• Detour Lake

9. Programme de longévité des pneus

• Detour Lake

10. Bornes de recharge de voitures électriques

Plus de 80 stations dans tous les emplacements

• LaRonde • Goldex
• Macassa • Rouyn-Noranda
• Toronto

11. Optimisation du réseau d'alimentation en eau

• Kittilä • Hope Bay

12. Ventilation sur demande

• Meadowbank • Meliadine
• Fosterville • Goldex

13. Recherche sur la minéralisation du carbone

• Detour Lake

14. Amélioration de la récupération de la chaleur

• LaRonde • Meadowbank
• Meliadine • Kittilä

15. Système Railveyor^{MC}

• Goldex

Intendance de l'eau

L'intendance de l'eau comprend l'utilisation efficace de l'eau, le maintien de la qualité de l'eau et la collaboration avec les communautés pour gérer conjointement les ressources hydriques partagées tout au long du cycle de vie de la mine. L'eau représente une interface essentielle entre nos exploitations et nos parties prenantes, y compris les organismes de réglementation, les communautés environnantes, les organismes de protection de l'environnement et le public en général. Grâce à ces interactions, nous sommes en mesure de démontrer comment nous assurons une gestion efficace des ressources en nous engageant à utiliser l'eau de façon responsable et à protéger la qualité de l'eau.

Approche de gestion

L'accès à l'eau potable est un droit fondamental de la personne et la gestion et l'utilisation responsables de l'eau sont un aspect important de l'exploitation minière responsable. Nous considérons la qualité et la quantité d'eau comme des indicateurs de rendement et nous reconnaissons que les stratégies de gestion de l'eau de chaque installation doivent être adaptées pour gérer les répercussions potentielles, les risques, les occasions et les gains d'efficacité propres à l'exploitation. Les exigences en matière de surveillance et de traitement varient d'un site à l'autre, en tenant compte des différences d'emplacement, de climat, de processus opérationnels et des obligations réglementaires.

La [Politique de gestion de l'eau d'Agnico Eagle](#) énonce notre engagement à assurer une gestion de l'eau qui protège la santé et la sécurité publiques, réduit au minimum les effets néfastes pour nos employés et protège l'environnement. Cet engagement comprend une gestion proactive pour réduire les répercussions socioéconomiques, la mobilisation des communautés d'intérêts et l'évaluation des risques et des opportunités liés à l'eau au niveau du bassin versant.

Notre Norme d'entreprise relative à la gestion de l'eau fournit des directives et un cadre qui s'harmonisent avec le [protocole TSM d'intendance de l'eau](#) et appuie les pratiques de gestion de l'eau liées à la gouvernance, à la modélisation, à la conception, à la construction et à la surveillance des infrastructures. La norme comprend des dispositions pour assurer la surveillance de nos activités et atténuer les répercussions sur les

sources d'eau douce, y compris l'élaboration de stratégies de gestion de l'eau propres au site qui priorisent la conservation de l'eau douce par la réduction, la réutilisation et le recyclage de l'eau. La norme est appliquée à l'échelle de l'entreprise à tous les sites où la gestion active de l'eau est assurée.

Nous avons élaboré un cadre de gestion de l'eau d'exploitation (OWMF) en tant qu'approche fondée sur les risques visant à normaliser les attentes et à favoriser l'amélioration continue à travers divers sites. L'OWMF intègre 27 critères dans une matrice de notation structurée qui permet aux sites d'évaluer eux-mêmes les systèmes de gestion de l'eau d'exploitation par rapport à des normes minimales définies. Cette approche permet de cerner les lacunes dans les principales pratiques de gestion de l'eau, de cartographier les risques propres au site et à l'échelle de l'entreprise, de soutenir l'élaboration structurée de plans d'action fondés sur les risques et de fournir une feuille de route pour l'amélioration continue. Grâce à des plans d'action ciblés et à des évaluations quantitatives, le cadre fait progresser les sites au-delà des pratiques de gestion de l'eau axées sur la conformité vers une réduction proactive des risques et une optimisation du rendement.

Qualité de l'eau

Nos exploitations possèdent des installations de traitement de l'eau conçues pour répondre aux exigences réglementaires de conformité applicables. Les processus de traitement varient d'une exploitation à l'autre et comprennent des mesures comme le traitement biologique, l'élimination des métaux, la destruction du cyanure et les technologies de filtration et de sédimentation. Des mesures pour surveiller et contrôler la qualité des eaux rejetées sur nos sites sont en place. Nos pratiques sont conçues pour répondre aux exigences réglementaires et atténuer les impacts environnementaux potentiels sur les plans d'eau et les écosystèmes locaux.

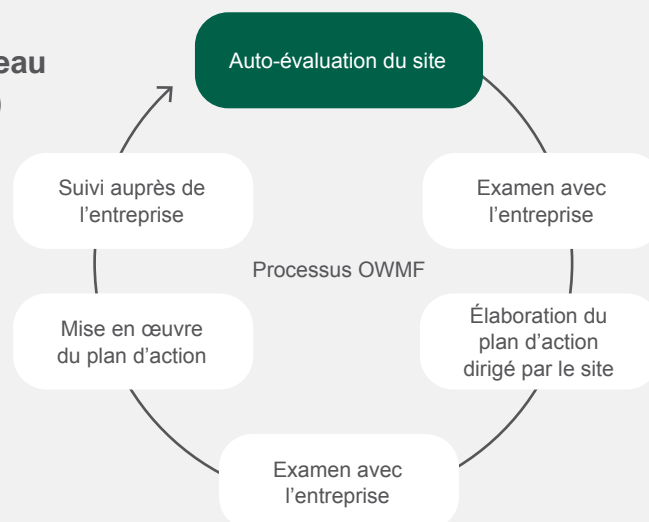
Coin des analystes

EFD

GRI 303-1, 303-2, 303-3, 303-4, SASB EM-MM-140a.1

Figure 12

Cadre de gestion de l'eau d'exploitation (OMFW)



Disponibilité et utilisation de l'eau

Les apports d'eau naturels et l'eau de surface accumulée par les précipitations et le ruissellement sur nos sites d'exploitation au Canada et en Finlande représentent plus de 90 % de l'eau dont la Société assure une gestion. En revanche, la disponibilité de l'eau est plus limitée dans les régions où nous exerçons nos activités au Mexique et en Australie, ce qui exige des mesures de conservation de l'eau pour soutenir les ressources en eau locales et les besoins communautaires. Selon l'outil Aqueduct du WRI pour les risques hydriques, Pinos Altos (Mexique) et Fosterville (Australie) sont classées comme ayant une contrainte hydrique de base élevée ou extrêmement élevée.

Nos exploitations dans ces régions ont mis en place des initiatives pour optimiser la collecte et la consommation d'eau, y compris des systèmes de collecte des eaux de pluie et des programmes de recyclage de l'eau.

À Pinos Altos, 100 % des eaux grises sont traitées et recyclées sur place pour réduire la consommation d'eau douce.

À Fosterville, l'approche de gestion de l'eau de la mine est axée sur le confinement, le stockage, la réutilisation et la gestion de toute l'eau générée sur site. Une usine de traitement des eaux d'exhaure traite environ deux millions de litres de cette eau d'exhaure par jour pour sa réutilisation, ce qui réduit considérablement la dépendance du site à l'eau douce.

Mobilisation des parties prenantes au sujet de l'eau

Nous nous engageons à collaborer de façon proactive avec les communautés d'intérêts (CI) au sujet des enjeux de gestion de l'eau pour répondre aux préoccupations et identifier les possibilités de collaboration en vue des objectifs régionaux en matière de développement durable.

Nous collaborons avec les organismes de réglementation pour nous adapter et nous conformer aux changements réglementaires à venir, ainsi que pour comprendre les changements réglementaires possibles qui pourraient avoir une incidence sur nos exploitations. Nous participons à des associations de l'industrie qui favorisent la collaboration et l'apprentissage entre les entreprises et plaident pour une utilisation responsable de l'eau dans l'industrie.

En 2025, Kittilä a organisé une journée de pêche ouverte à tous dans le but de discuter des populations de poissons dans les cours d'eau de la zone d'influence de la mine. L'événement comprenait des présentations de spécialistes sur la surveillance des poissons de la mine ainsi que sur les différentes méthodes de restauration utilisées. Goldex participe au programme *Survól Benthos*, qui vise à évaluer l'état de santé de petits cours d'eau grâce à l'analyse des macro-invertébrés benthiques qui servent d'indicateurs biologiques. Depuis 2019, l'équipe environnementale de Goldex participe également au groupe de travail de l'Organisation des bassins versants de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ) qui se concentre sur les enjeux régionaux liés à l'eau, les plans et les stratégies de gestion.



Usine de traitement des eaux à Kittilä (Laponie, Finlande).

Principales activités d'intendance de l'eau en 2025

- Nous avons terminé la deuxième année d'application du cadre de gestion de l'eau d'exploitation (OWMF) dans tous les sites d'exploitation, favorisant l'amélioration continue des pratiques hydriques grâce à la détermination et à l'achèvement de plans d'action fondés sur les risques. Tous les sites ont mis au point, mis à jour ou déployé des efforts supplémentaires en vue de réduire les risques en améliorant leurs modèles de bilan hydrique opérationnel à l'échelle du site.
- Nous avons élaboré des indicateurs clés de performance en matière de gestion de l'eau fondée sur les risques pour tous les sites afin d'améliorer le suivi et la visibilité des mesures de gestion de l'eau essentielles au rendement en matière d'exploitation, de conformité ou de développement durable.
- Nous avons élaboré ou déterminé des mesures pour faire progresser les plans d'action en cas d'éléments déclencheurs pour les principales installations de gestion de l'eau à tous les sites d'exploitation.
- Nous avons mis à jour les plans de gestion de l'eau à Meadowbank, Meliadine, Detour et Fosterville, en mettant l'accent sur l'amélioration des pratiques et la réduction des risques liés à l'eau.
- Nous avons réalisé des évaluations des risques liés à la gestion des eaux à Detour et Pinos Altos.
- Les activités de traitement passif de l'eau en fosse à Meadowbank ont progressé afin d'atténuer de façon proactive les risques liés à la qualité de l'eau à la fermeture.
- Nous avons mis en service et mis à l'essai une petite usine de traitement des eaux dotée d'un réacteur à biofilm à lit mobile (MBBR) à Macassa, afin de soutenir la conformité réglementaire et la gestion durable de l'eau.
- Fosterville a poursuivi ses activités en tant que site zéro rejet grâce à des efforts d'évaporation de l'eau d'exhaure. Des mesures supplémentaires d'évaporation active sont en cours de mise en œuvre pour soutenir davantage les opérations durables.
- Nous avons réalisé une étude régionale sur le phosphore à Detour Lake en collaboration avec la Première Nation Moose Cree.
- Nous avons agrandi et amélioré des stations de surveillance hydrologique et de la qualité de l'eau à La India pour éclairer la planification de la fermeture.

Principaux défis en matière d'intendance de l'eau en 2025

- Il est difficile de mettre au point des systèmes de gestion de l'eau robustes capables de s'adapter aux changements climatiques et aux conditions extrêmes. Notre cadre de gestion de l'eau d'exploitation nous a aidés à relever ce défi en fournissant une norme pour le bilan hydrique et les modèles de qualité de l'eau, y compris des prévisions à long terme en fonction de divers scénarios de changements climatiques.
- À la suite d'acquisitions récentes, nous avons diverses infrastructures de gestion de l'eau à l'échelle de l'organisation. En 2025, nous avons continué de cerner et de combler les lacunes en matière de normalisation et de tirer parti des possibilités.
- Les délais liés à la réglementation et à l'obtention de permis posent des défis pour la mise en œuvre rapide des initiatives d'intendance de l'eau. L'anticipation et la planification de l'évolution des exigences et des attentes réglementaires peuvent créer des désalignements avec les exigences en matière de gestion de l'eau d'exhaure (p. ex., conception, obtention de permis et mise en service d'usines de traitement de l'eau).



Échantillonnage d'eau près de Meadowbank (Nunavut, Canada).

Performance et indicateurs

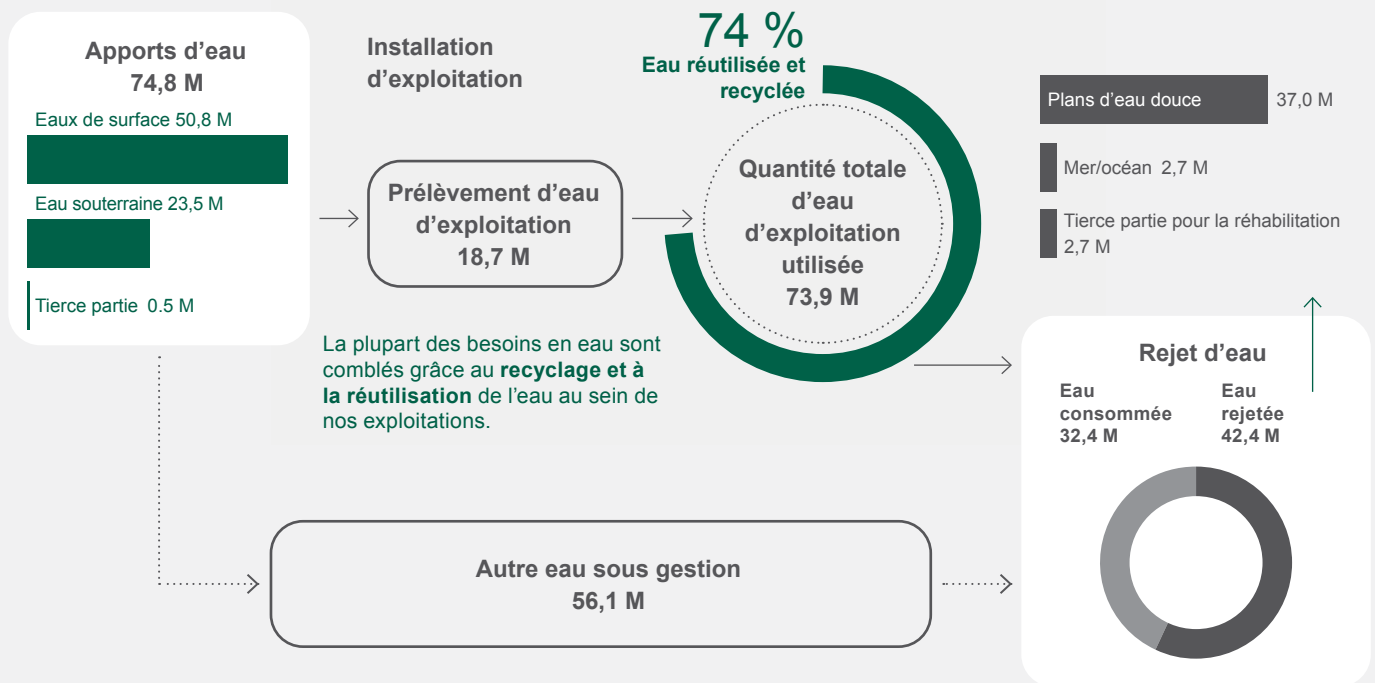
Les indicateurs liés à l'eau font l'objet d'un suivi dans tous nos sites d'exploitation. Le bilan hydrique à l'échelle de l'entreprise, présenté à la figure 13, compile des mesures de l'eau à l'échelle des sites et reflète les différentes sources d'eau utilisées et gérées dans nos installations. Ce bilan global est influencé par des facteurs tels que les changements dans les précipitations et la fonte des neiges, les climats régionaux et les conditions géographiques, ainsi que la conception des exploitations minières.

Les figures 14, 15 et 16 présentent l'eau prélevée en fonction des exigences opérationnelles, l'eau recyclée, et l'intensité de la consommation d'eau d'Agnico Eagle. L'intensité de la consommation d'eau varie d'une

année à l'autre, car les exigences en matière de stockage et de rejet de l'eau ne suivent pas un cycle annuel constant. La consommation d'eau par once d'or continue d'augmenter à mesure que la teneur moyenne en or diminue et que nous augmentons la production des installations à ciel ouvert à faible teneur exploitée. Les résultats à l'échelle de l'installation sont présentés dans notre [classeur de données sur la performance en développement durable](#).

Figure 13

Bilan hydrique (m³)¹



Usine de traitement biologique des eaux à LaRonde (Québec, Canada).

1. Pour connaître les définitions de tous les indicateurs liés à l'eau, veuillez consulter notre classeur de données sur la performance en développement durable.

Figure 14

Eau totale d'exploitation prélevée (m³)

- Haute valeur socioéconomique¹
- Faible valeur socioéconomique²

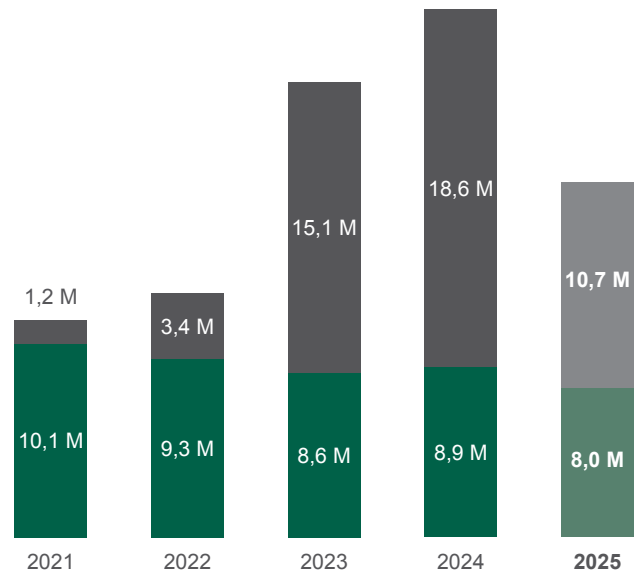
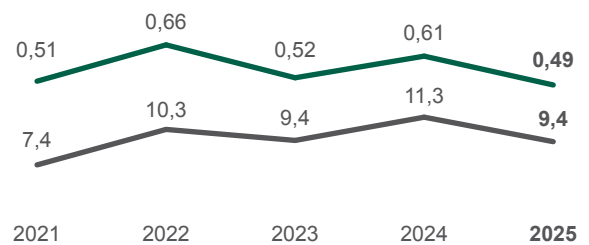


Figure 15

Eau réutilisée et recyclée (%)

Figure 16

Intensité de la consommation d'eau— par once d'or (m³/oz)— par tonne de minerai traité (m³/tonne)

1. Une eau à haute valeur socio-environnementale. Elle présente plusieurs usages bénéfiques ou récepteurs potentiels, y compris l'approvisionnement en eau potable, l'agriculture, la production alimentaire, une valeur récréative, l'utilisation industrielle et la fonction écosystémique.

2. Une eau dont la moins bonne qualité peut en restreindre les usages possibles pour un large éventail d'autres utilisateurs/récepteurs, à l'exclusion de l'utilisation industrielle et de la fonction écosystémique adaptée.

Gestion des résidus miniers et des stériles

La santé et la sécurité de nos employés, de nos communautés et de l'environnement sont une priorité absolue des programmes de gestion des infrastructures critiques d'Agnico Eagle. Par conséquent, nos systèmes de gestion reposent sur un engagement à l'égard de la sécurité et de la rigueur technique à toutes les étapes du cycle de vie de la mine (conception, construction, exploitation, fermeture et post-fermeture). L'exploitation aurifère génère, par sa nature, d'importants volumes de stériles et de résidus miniers, qui nécessitent une gestion minutieuse tout au long de la durée de vie de l'exploitation et après la fermeture.

La séparation des déchets et l'utilisation des stériles est surveillée dans l'ensemble des exploitations, et les occasions d'optimiser l'utilisation tout en satisfaisant aux exigences de protection de l'environnement sont recherchées.

Coin des analystes



GRI 306-2, SASB EM-M-150a.10, EM-MM-540a.2

Approche de gestion des résidus miniers

Agnico Eagle maintient des structures de gouvernance pour la gestion des installations de stockage des résidus afin de respecter ou de dépasser les exigences réglementaires applicables sur les sites en exploitation et fermés.

Nous nous engageons à assurer la gestion sécuritaire et responsable de nos installations de stockage des résidus (ISR) et à améliorer continuellement la gestion de nos installations grâce à l'élaboration et à l'intégration des pratiques exemplaires. La mise en œuvre de notre structure de gouvernance interne pour les infrastructures critiques, y compris la définition de rôles et de responsabilités spécifiques en matière de gestion des résidus miniers a commencé en 2017 et s'est poursuivie pour couvrir l'ensemble de nos exploitations, y compris celles issues d'acquisitions. Chaque année, notre cadre supérieur responsable fait rapport au conseil d'administration sur la conformité de l'ISR aux exigences réglementaires et aux lignes directrices applicables, ainsi que sur la

question de savoir si chaque opération dispose des ressources et du budget nécessaires pour continuer à respecter ou dépasser ces normes.

Des comités d'inspection indépendants (CII), composés de professionnels externes qualifiés et expérimentés en gestion des résidus miniers, sont en place pour toutes les exploitations d'Agnico Eagle. Une personne responsable et un ingénieur désigné sont affectés à chaque site d'exploitation et ancien site.

Nous reconnaissons le rôle important que jouent nos experts internes et externes, ainsi que les compétences qu'ils apportent à ce travail essentiel.

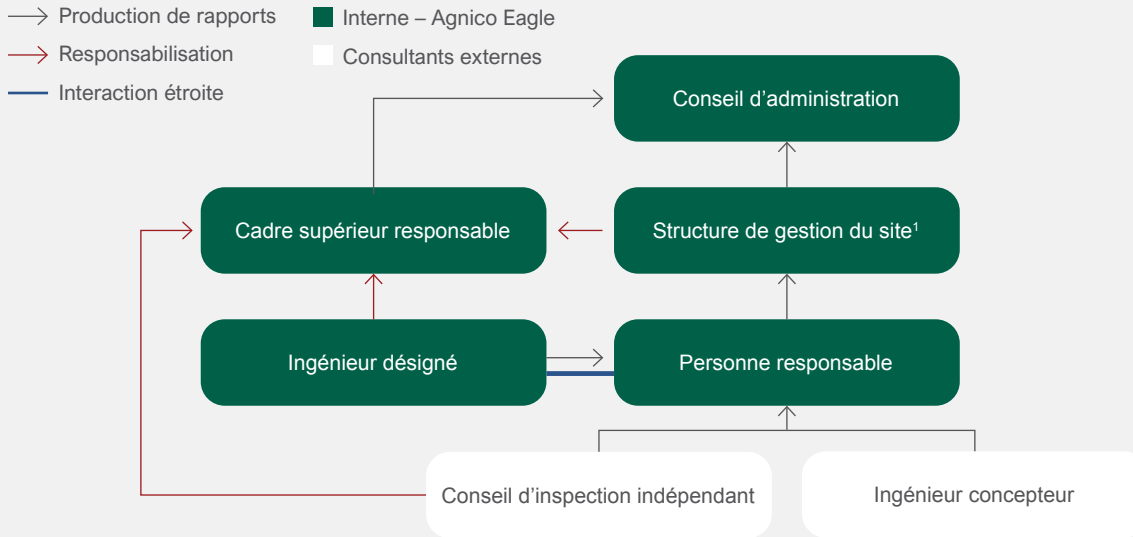
Notre [Rapport sommaire sur les résidus miniers 2025](#) (en anglais seulement) comprend une évaluation quantitative à jour des risques de nos infrastructures pour les propriétés d'Agnico Eagle en date du 1^{er} janvier 2025.



Installation de stockage de résidus, Canadian Malartic, (Québec, Canada)

Figure 17

Structure de gouvernance des infrastructures critiques chez Agnico Eagle



Approche de gestion des déchets et des matériaux

Nos exploitations produisent des déchets non miniers issus de nos activités minières courantes et des déchets domestiques générés par le personnel, ce qui exige une gestion adéquate de fin de vie. Les déchets dangereux (p. ex., huiles usées, batteries et emballages de réactifs) et les déchets non dangereux (p. ex., déchets alimentaires, matières recyclables et matériaux de construction) sont éliminés hors site par des entreprises de gestion des déchets autorisées, puis enfouis, compostés ou incinérés dans des installations sur place. Tous nos programmes d'élimination et de recyclage des déchets sont conformes à la réglementation locale applicable.

De nombreux sites ont mis en œuvre des initiatives pour réduire la production de déchets et augmenter le recyclage et le compostage sur le site. À Kittilå, des séances de formation sur le recyclage des déchets et de sensibilisation à la manipulation appropriée des déchets dangereux ont été organisées. La collecte des déchets de fruits et légumes a été amorcée à La India pour la production de lombricompost, et Meadowbank a introduit un composteur au camp Whale Tail. Pinos Altos a fait don de plastique, de carton, d'aluminium et de bois à une entreprise locale.

Nous travaillons en collaboration avec les communautés locales pour soutenir les initiatives de gestion et de réduction des déchets.

Vous trouverez des renseignements détaillés concernant les indicateurs relatifs aux stériles et aux résidus sur notre [site Web](#) dans notre classeur de données sur la performance en développement durable.

Figure 18

Pourcentage de déchets non minéraux générés par type

- 5 % Déchets domestiques incinérés
- 47 % Déchets domestiques envoyés aux sites d'enfouissement
- 36 % Déchets domestiques recyclés
- 12 % Déchets dangereux



1. Comprend la structure hiérarchique : directeur général de l'exploitation – vice-président régional – chef de l'exploitation – chef de la direction.

Économie circulaire

L'adoption d'une approche axée sur l'économie circulaire dans l'exploitation minière peut offrir des avantages environnementaux et économiques clairs en réduisant les déchets, en prolongeant la durée de vie des ressources et en créant des occasions de réutiliser l'équipement et le matériel. Au fil du temps, bon nombre de nos sites d'exploitation ont intégré ces pratiques dans leurs activités quotidiennes, et les possibilités de réutilisation des matériaux et équipements sont prises en compte tout au long du cycle de vie de la mine et dans le cadre des processus de planification de la fermeture.

Exemples de circularité à nos exploitations :

Réutiliser les déchets

Dans l'ensemble de nos activités, des occasions sont trouvées pour réutiliser les stériles extraits pour la construction ou comme remblai souterrain, sous terre ou dans des fosses. Par exemple Pinos Altos utilise près de 30 % des résidus filtrés pour créer une pâte très résistante qui sert à remblayer les cavités de la mine souterraine, ce qui soutient la stabilité et la sécurité de la mine.

À son camp Paul Penna, qui abrite plus de 400 employés, toutes les eaux usées sont réutilisées et traitées pour l'irrigation des espaces verts grâce à deux usines de traitement spécialisées.

Accroître la longévité de l'équipement

À Detour Lake, nous nous sommes associés à l'entreprise Kal Tire pour faire réparer les pneus sur place plutôt que d'en acheter de nouveaux. En 2025, grâce à la réparation de 112 pneus, le site a évité d'émettre 2 150 tonnes de dioxyde de carbone et a réduit l'utilisation du pétrole d'environ 49 000 litres.

Réutiliser et réaffecter l'équipement

À Kittilä, l'équipe de géologie réutilise des boîtes d'échantillons de carottes quatre à cinq fois avant leur élimination. À La India, la bande utilisée dans le circuit de concassage peut servir à fabriquer des abreuvoirs pour animaux.

Des rouleaux de bandes ont été donnés à l'Association des éleveurs de la communauté de Sahuaripa et au personnel des communautés de Tarachi et de Matarachi.



Réparation de camions de roulage à Detour Lake (Ontario, Canada).

Recherche et développement en environnement

Agnico Eagle collabore avec les universités et les organismes de recherche des régions où elle mène ses activités pour soutenir l'élaboration de solutions écoresponsables, novatrices et pratiques tout au long du cycle de vie de la mine. Une grande partie de ce travail est accomplie par des étudiants tout en formant les travailleurs hautement qualifiés qui deviendront la main-d'œuvre de demain.

Le groupe de recherche et développement en environnement facilite la collaboration entre les sites en exploitation et les centres de recherche externes, ce qui aide à harmoniser les activités de recherche avec les priorités liées à l'extraction responsable des ressources. Voici certains projets en cours :

- Partenariat avec l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) UQAT Polytechnique;
- Les travaux de recherche portaient sur la remise en état d'infrastructures essentielles dans les climats nordiques.

- En 2025, Canadian Malartic et Polytechnique Montréal ont lancé un projet de géophysique passive utilisant l'interférométrie sismique pour étudier le comportement des résidus.
- Partenariat avec la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité nordique en contexte minier;
- Partenariat avec l'Université de Guelph dans le cadre d'un essai sur le terrain à long terme visant à évaluer les amendements du sol afin de favoriser l'établissement de la végétation, d'optimiser la chimie du sol et de promouvoir la biodiversité.
- Chaire de recherche industrielle avec l'Université de Toronto axée sur le traitement des eaux d'exhaure à l'aide de technologies de congélation;
- Collaboration avec l'Université Charles Darwin, l'Australasian Bat Society et le gouvernement du Territoire du Nord pour étudier l'écologie sociale et spatiale de la chauve-souris fantôme.

Principaux domaines de recherche

**Réhabilitation
des mines et
restauration
des
écosystèmes**

**Résidus miniers
et critiques
surveillance des
infrastructures
(climats
nordiques)**

**Technologie de
traitement des
eaux d'exhaure**

**Amendements
du sol et
établissement
de la végétation**

**Écologie et
biodiversité
faunique dans
les contextes
miniers**

Un groupe de référence sur les meilleures techniques disponibles de l'industrie minière visite Kittilä

En mai, un groupe de référence sur les meilleures technologies disponibles s'est rendu à Kittilä dans le cadre de l'élaboration d'un document de référence sur les meilleures techniques disponibles à l'échelle européenne. Le processus soutient la détermination des pratiques exemplaires en matière d'extraction de minerai et de traitement sur place dans l'ensemble du secteur minier.

La délégation comprenait des représentants d'autorités environnementales de plusieurs pays de l'Union européenne, ainsi que des représentants de l'Association minière finlandaise, Euromines et l'European Bureau for Research on Industrial Transformation and Emissions. Leur visite dans le nord de la Finlande et de la Suède visait à en apprendre davantage sur l'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert, les méthodes de traitement et les approches de gestion de l'eau et des déchets.

Kittilä a été choisie comme site très performant, ce qui en fait une étape importante de la tournée. Lors de la visite, l'équipe du site a partagé de l'information sur les pratiques opérationnelles, les systèmes de gestion environnementale et certains indicateurs de performance. Les participants ont visité les principales installations, y compris l'infrastructure de gestion de l'eau, et ont participé à des discussions techniques avec le personnel du site.

La participation au processus du Groupe de référence sur les meilleures techniques disponibles de l'industrie minière nous permet de partager notre expérience pratique et de contribuer à des lignes directrices qui soutiennent les pratiques minières responsables à travers l'Europe.



Gestion environnementale et conformité

Les répercussions environnementales sont gérées conformément à notre système de gestion et de mesures des risques (RMMS). Les activités susceptibles d'avoir des répercussions sur l'environnement sont déterminées et évaluées, et des mesures de contrôle pertinentes sont mises en œuvre, maintenues et vérifiées. Les plans d'intervention d'urgence sont élaborés et testés et les incidents environnementaux sont signalés conformément aux procédures établies.

Chaque exploitation est dotée d'un service de l'environnement qui s'assure que les répercussions et les incidents environnementaux réels ou potentiels sont gérés conformément aux procédures approuvées et applicables. Les incidents sont catégorisés (p. ex., déversement ou dépassement des niveaux de poussière) et évalués en utilisant une matrice des risques 5x5 des conséquences et de la probabilité (voir la figure 19). Les conséquences, allant de négligeables à extrêmes/critiques, sont définies

en évaluant la gravité des répercussions sur l'écosystème, les communautés, l'utilisation des terres et l'eau, ainsi que l'évaluation du coût de la remise en état et des aspects juridiques. Agnico Eagle catégorise tout incident dont les conséquences sont de niveau 4 ou supérieur comme étant un incident important. Selon nos critères relatifs aux conséquences des incidents, il n'y a eu aucun (0) incident lié à l'environnement important dans nos exploitations en 2025.

Quatorze incidents de non-conformité réglementaire¹ ont été signalés à l'échelle de l'organisation. La majorité était liée à la gestion de l'eau, un incident étant associé à la qualité de l'air et un autre au régime foncier. Tous les incidents ont fait l'objet d'une enquête, et des mesures correctives ont été mises en œuvre pour réduire la probabilité de récurrence. Aucun incident n'a entraîné d'effets environnementaux négatifs importants, de pénalités ou d'amendes.

Figure 19

Matrice des conséquences et des probabilités

Conséquence	Probabilité				
	Très faible 1	Faible 2	Modérée 3	Élevée 4	Très élevée 5
Extrême/critique 5	Élevé	Élevé	Très élevé	Très élevé	Très élevé
Majeure 4	Faible	Élevé	Élevé	Très élevé	Très élevé
Modérée 3	Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mineure 2	Faible	Faible	Élevé	Élevé	Élevé
Négligeable 1	Faible	Faible	Faible	Faible	Élevé

Faible
 Moyen
 Élevé
 Très élevé

1. Le non-respect des lois ou des règlements établis par des organismes externes de gouvernance ou de réglementation, comme le gouvernement. La non-conformité peut entraîner des sanctions juridiques, des amendes ou des punitions, ainsi qu'une atteinte à la réputation ou une perte de confiance.

Nuisances (qualité de l'air, bruit et vibrations)

La gestion de la qualité de l'air, du bruit et des vibrations est une composante importante pour atténuer les répercussions potentielles sur les communautés et l'environnement. Dans le cadre de notre système de gestion environnementale, nos sites utilisent, là où cela est requis, des dispositifs de surveillance pour mesurer la poussière, le bruit et les vibrations, conformément aux exigences réglementaires.

Nous veillons à intégrer des mesures d'atténuation et à tenir compte de la qualité de l'air, du bruit et des vibrations dans nos activités de conception

et d'agrandissement. Nous assurons une surveillance de nos activités pour réduire les répercussions sur nos employés et, le cas échéant, sur les communautés locales et la faune. Nous nous engageons à tenir les communautés locales informées du moment et de l'étendue des activités auxquelles ils peuvent être exposés (comme le dynamitage). De plus, nous tenons un registre actif des plaintes des communautés avoisinantes concernant l'air, le bruit et les vibrations, et collaborons avec les résidents pour en gérer, et si possible, réduire les répercussions.

Principales activités entraînant des nuisances (qualité de l'air, bruit et vibrations) en 2025

- Fosterville a mis en service une aire de ravitaillement dans la fosse d'Ellesmere. Cela permet à l'équipement lourd de faire le plein sans quitter le circuit de camionnage, ce qui réduit le bruit qu'il génère à la surface. Cette initiative entraînera une réduction d'environ 2,4 kilomètres de déplacements pour le ravitaillement, soit environ 26 heures de temps de déplacement par semaine et élimine l'obligation de sortir de la fosse, ce qui nécessite plus d'énergie, car il faut remonter une pente. La modélisation actuelle prédit que ce changement contribuera à une réduction de 10 à 20 dB du bruit aux récepteurs sensibles les plus proches.
- Fosterville a installé 25 nouveaux appareils de surveillance des vibrations au sol dans le cadre du projet d'expansion de la surveillance des vibrations.
- LaRonde a terminé les travaux d'ingénierie et fourni l'équipement pour un nouveau mur brise-vent au point de déversement du convoyeur de résidus filtrés et à l'aire de dépôt conique des résidus. L'installation est prévue pour 2026.
- Pinos Altos a réalisé une restauration progressive sur une superficie de 15 hectares, où plus de 23,2 k espèces de pins, chênes et graminées indigènes ont été replantés. Ces travaux permettront de prévenir l'érosion du site par la pluie ou le vent, améliorant directement la qualité de l'air et contribuant à la séquestration du carbone. Le site a également installé des stations de surveillance fixes et continue de mener des études sur la qualité de l'air, le bruit et les vibrations.
- Le plan de surveillance de la qualité de l'air de Meliadine a été mis à jour pour inclure une station de surveillance des retombées de poussières supplémentaire afin de tenir compte des activités dans la zone des pompes.

Principaux défis liés aux nuisances (qualité de l'air, bruit et vibrations) en 2025

- La gestion de la poussière dans les installations de stockage des résidus filtrés demeure un défi et a nécessité des mesures accrues de surveillance et de réduction.
- Pour les opérations minières souterraines à proximité des communautés voisines, la sismicité associée aux activités minières est un défi constant, particulièrement à LaRonde, Goldex et Fosterville.



Surveillance du bruit à Fosterville (Victoria, Australie).

Fermeture intégrée

La fermeture et la réhabilitation font partie intégrante de nos activités, car les gisements sont limités et finissent par s'épuiser au fil du temps. Lorsqu'elle est planifiée et gérée efficacement, la fermeture d'une mine peut réduire les répercussions directes et indirectes sur les écosystèmes et les communautés, y compris la contamination de l'environnement, les risques pour la santé et la sécurité et les effets potentiels sur le bien-être et l'économie des communautés locales. Nous sommes profondément ancrés dans les régions où nous exerçons nos activités et nous nous engageons à assurer une fermeture sécuritaire et responsable, en consultation avec les intervenants et les peuples autochtones, à soutenir les transitions en matière d'utilisation des terres qui visent à obtenir des résultats durables.

Une planification précoce, appuyée par des mises à jour régulières tout au long du cycle de vie de la mine, est essentielle à la réussite de la fermeture et de la transition. Les plans de fermeture sont élaborés au cours des premières phases d'un projet ou après l'acquisition d'un ancien site et sont mis à jour aux étapes clés pour inclure les améliorations des connaissances au fil du temps. Cette approche favorise l'identification et la mise en œuvre de possibilités de réhabilitation progressives dans le but de réduire les répercussions et de maximiser, dans la mesure du possible, les avantages post-exploitation minière.

Approche de gestion

Nos installations de production, nos sites fermés et nos anciens sites disposent de plans de fermeture alignés sur les exigences réglementaires et les besoins propres aux sites. Une assurance financière est maintenue lorsque les lois applicables l'exigent. L'équipe de l'environnement de l'entreprise soutient la planification et la mise en œuvre de la fermeture, contribue aux processus de gestion des risques et surveille la performance environnementale et sociale liée aux activités de fermeture.

Un cadre mondial de fermeture et une norme d'entreprise sont en cours d'élaboration afin d'établir une approche uniforme de la planification, de l'exécution et de la gouvernance de la fermeture. Le cadre sera fondé sur les risques et harmonisé avec les bonnes pratiques de l'industrie ainsi qu'avec les leçons tirées de la participation à certaines initiatives, y compris le groupe de travail nord-américain sur la fermeture de mines et l'International Network on Acid Prevention. Le cadre de fermeture vise à :

- Protéger la santé et la sécurité publiques;
- Réduire au minimum les impacts sociaux et environnementaux;
- Viser la stabilité chimique et physique, dans la mesure du possible;
- Intégrer la rétroaction des communautés avoisinantes, des municipalités et des peuples autochtones relativement aux plans de fermeture;

- Planifier la transition sociale et de la main-d'œuvre;
- Établir des objectifs propres au site pour atteindre les utilisations convenues des terres après la fermeture;
- Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques;
- Intégrer l'innovation et tirer parti des partenariats universitaires et de recherche;
- Soutenir la fermeture grâce à une planification financière rigoureuse;
- Définir des attentes minimales transparentes;
- Fournir des conseils pour soutenir la planification de la fermeture, la mise en œuvre et l'estimation des coûts.

Le cadre de fermeture et la norme de l'entreprise s'appliqueront à tous les sites d'Agnico Eagle et à toutes les étapes du cycle de vie de la mine, y compris l'exploration, l'évaluation du projet, la conception des installations, l'obtention de permis, la production, la fermeture et la période post-fermeture. Des exemples d'activités de fermeture actuelles à différentes étapes du cycle de vie de la mine sont présentés dans la figure de la page suivante.



Début de la zone de revégétalisation de La India (Sonora, Mexique).

Figure 20

Exemples de fermeture tout au long du cycle de vie chez Agnico Eagle

Site : Detour Lake, Ontario

Toutes les étapes : Échanges en vue d'une fermeture

Ce qui se passe : Bien que la fermeture de Detour Lake ne soit pas prévue avant au moins 25 ans, Agnico Eagle fournit régulièrement des mises à jour aux partenaires autochtones sur la planification progressive de la réhabilitation et de la fermeture, en s'appuyant sur les commentaires de la communauté pour orienter les opérations, réduire les répercussions environnementales et soutenir la durabilité environnementale à long terme.



Site : Upper Beaver, Ontario

Phase de la mine : Exploration avancée (évaluation d'impact prévue en 2027)

Ce qui se passe : Faire progresser les études de fermeture et les échanges pendant les phases d'exploration avancée et de conception afin d'acquérir des connaissances le plus tôt possible, y compris les essais de manutention des matériaux, ainsi que la revégétalisation et la surveillance de la qualité de l'eau.



Site : Fosterville, Australie

Phase de la mine : En production depuis les années 1980

Ce qui se passe : Plusieurs fosses remblayées et la roche stérile de McCormicks ont été réhabilitées à l'aide de semences locales adaptées aux besoins de la communauté et de l'après-exploitation. Cette réhabilitation progressive contribue à l'amélioration continue des connaissances tout en réduisant les passifs.



Site : Lapa, Québec

Phase de la mine : Post-fermeture (production 2014–2018)

Ce qui se passe : En 2023, les bassins de décantation ont été revégétalisés avec un mélange de graines et de plants diversifiés. L'objectif est de restaurer des écosystèmes quasi-naturels dont la croissance est plus lente, mais qui améliorent l'utilisation future de l'habitat. En 2025, la surveillance de l'eau sur le site a été effectuée pour appuyer la conception de la fermeture.

Avant l'exploitation minière

Exploitation minière

Après l'exploitation minière

Progression du cycle de vie de la mine

Site : Meadowbank, Nunavut

Phase de la mine : En production depuis 2010

Ce qui se passe : Faire progresser les stratégies d'exécution actives et les essais pour optimiser la gestion de l'eau après la fermeture. L'intégration du plan minier priorise la réhabilitation progressive pour une exécution efficace. De plus, faire progresser la planification sociale liée à la fermeture.



Site : La India, Mexique

Phase de la mine : Production finale et exécution de la fermeture en cours (l'exploitation minière a pris fin en 2024)

Ce qui se passe : La mise en œuvre continue de la fermeture a permis de remodeler environ 190 hectares de pentes afin de gérer l'érosion et d'améliorer la qualité des cours d'eau. La connaissance du site et l'équipement améliorent l'efficacité.



Élaborer une vision de l'avenir de l'actif à toutes les étapes

Principales activités de fermeture intégrée

- Activités de réhabilitation ciblées avancées dans la région de Cobalt et de Coleman, qui comprend plus de 900 sites miniers historiques.
- Poursuite de la fermeture progressive de la mine Canadian Malartic par l'installation d'une couche de stériles non générateurs d'acide pour recouvrir les cellules de résidus inactives.
- Poursuite de la recherche sur la réhabilitation progressive et la restauration des zones de stockage des stériles à Detour Lake et élaboration d'options pratiques de conception de recouvrement pour les zones de gestion des résidus miniers.
- Examen des concepts de fermeture et des possibilités de fermeture progressive à Meadowbank afin de soutenir la planification et l'optimisation des coûts. Organisation de réunions de groupes de discussion avec la communauté de Baker Lake pour déterminer les priorités dans un avenir post-exploitation minière.
- Réalisation d'évaluations des risques sur les sites existants pour soutenir la priorisation et la planification de la fermeture.

Principaux défis intégrés en 2025

- Intégration d'autres anciennes propriétés en Abitibi à la suite de l'acquisition d'O3. Enquête plus approfondie et l'établissement des priorités fondées sur les risques progresse.
- Mise à profit des occasions pendant l'exploitation pour soutenir une fermeture efficace et efficiente.
- Intégration des considérations relatives à la fermeture à la planification des activités dans l'ensemble des sites à différentes étapes du cycle de vie de la mine.

Fermeture et réhabilitation – Agnico Eagle Mexique

Chez Agnico Eagle, la fermeture et la réhabilitation des mines jouent un rôle important dans notre approche d'intendance environnementale. Dans l'ensemble de nos sites d'exploitation au Mexique, les équipes sur site appliquent des approches pratiques et novatrices pour soutenir le rétablissement des écosystèmes et la biodiversité.

À Pinos Altos, la surveillance de la faune joue un rôle central dans l'évaluation de l'efficacité des activités de fermeture progressive. Des caméras installées à des endroits stratégiques ont capté des images d'animaux sauvages revenant dans le secteur, dont des cerfs de Virginie et deux autres espèces. Ces observations aident à orienter les plans d'action et à soutenir la conservation et la réintégration des espèces indigènes, en fournissant des indications précoces du rétablissement des écosystèmes.

À La India, l'équipe s'est concentrée sur des solutions pratiques pour soutenir la revégétalisation et la stabilité du sol. Une initiative clé a été l'installation d'un système d'irrigation goutte-à-goutte alimenté par gravité sur 8 800 mètres carrés de zones d'essai, où plus de 1 100 pins ont été plantés. Le système achemine l'eau directement aux racines des arbres, ce qui réduit la perte d'eau, favorise la croissance et élimine le besoin d'énergie supplémentaire. Des matériaux recyclés ont été utilisés dans la construction, ce qui a réduit encore davantage les impacts environnementaux.

Ce travail est complété par la réutilisation des rondins de chêne abattus et entreposés il y a plus de dix ans. Ces rondins ont été réutilisés pour construire environ 18 500 m de tranchées en bois à travers les zones de revégétalisation. Les tranchées ralentissent le ruissellement pour réduire l'érosion, retenir l'humidité de surface pour favoriser la germination des semences et aider à stabiliser les sols. Construites à partir de matériaux biodégradables locaux, elles offrent une solution de rechange à faibles émissions de carbone aux méthodes conventionnelles de contrôle de l'érosion.

Ces initiatives reflètent, ensemble, une approche pratique et intégrée de la fermeture des mines au Mexique – qui met l'accent sur l'intégrité environnementale, l'efficacité des ressources et la réhabilitation des terres à long terme. En combinant la surveillance, la réutilisation des matériaux et les solutions propres au site, les équipes contribuent à créer des conditions qui soutiennent les écosystèmes bien au-delà du cycle de vie de la mine.



Biodiversité

Agnico Eagle exerce ses activités dans divers écosystèmes, que ce soit la toundra arctique au Nunavut, les forêts boréales de la Finlande, de l'Ontario et du Québec ou les environnements arides et semi-arides de l'Australie et du Mexique. Les approches de gestion de la biodiversité sont adaptées aux circonstances propres à chaque région. Nous reconnaissons que notre empreinte en matière de biodiversité peut dépasser les limites de la propriété.

Notre approche en matière de biodiversité est alignée au protocole *TSM de gestion du maintien de la biodiversité*. Au cours des prochaines années, nous prévoyons réviser notre approche en matière de biodiversité afin de soutenir l'application uniforme des meilleures pratiques dans l'ensemble de la Société, tout en continuant de respecter nos engagements dans le cadre de l'initiative TSM.

Éléments clés de notre approche en matière de biodiversité

Identifier et catégoriser

Une partie importante de la protection et de la préservation de la biodiversité consiste à enrichir notre base de connaissances sur les espèces d'un écosystème pour éclairer les efforts en matière de biodiversité et les plans de gestion. Cela peut favoriser des résultats écosystémiques positifs pour la région.

Nous nous efforçons de recueillir de l'information sur les écosystèmes dans lesquels nous exerçons nos activités et sur les espèces qui utilisent ces habitats. Nous consultons les peuples autochtones et les détenteurs du savoir afin d'intégrer le savoir autochtone à nos plans de gestion de la biodiversité.

Surveillance et déclaration

La Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une source d'information complète sur le risque d'extinction d'espèces d'animaux, de champignons et de plantes. Nous déclarons les espèces de l'UICN présentes dans les zones géographiques de nos exploitations dans notre [classeur de données sur la performance en développement durable](#). Toutes nos exploitations ont fait l'objet d'une évaluation de la biodiversité et sont dotées de plans de maintien de la biodiversité ou de systèmes de gestion connexes. Bon nombre de nos exploitations participent à des programmes de surveillance multipartites qui appuient nos évaluations courantes de la biodiversité.

Recherche et développement (R-D)

Les possibilités de recherche et développement (R-D) permettent l'examen technique des informations, la prise en compte des données à plus grande échelle et l'exposition à de nouveaux domaines de recherche et d'intérêt.

Nous participons à divers projets de R-D pour contribuer aux progrès scientifiques dans les domaines d'intérêt pour nos sites, en plus d'appuyer les programmes de recherche universitaire provinciaux, étatiques et nationaux.



Plantation de saules à Goldex (Québec, Canada).

Mesures d'atténuation

Conformément à notre [Politique de développement durable](#), nous œuvrons pour atténuer les impacts de nos activités sur l'environnement, et à soutenir la viabilité et la diversité de l'écosystème. L'application de la hiérarchie des mesures d'atténuation appuie nos efforts en cherchant d'abord à éviter ou à réduire au minimum les répercussions sur la biodiversité, puis en prenant des mesures pour réhabiliter ou compenser les répercussions inévitables.

Exemples

Éviter	Éviter les impacts négatifs sur la biodiversité dès le début du projet.	À Meliadine, le Plan de gestion et de surveillance de l'environnement terrestre précise que, durant la migration des caribous, la circulation sur la route praticable en tout temps doit être suspendue lorsqu'un troupeau de 50 caribous ou plus se trouve à moins de 300 m de la route. Un protocole similaire s'applique au bœuf musqué, exigeant la suspension de la circulation lorsqu'un troupeau de dix individus ou plus se trouve à moins de 100 mètres de la route, bien que ce scénario soit rarement rencontré à la mine.
Réduire au minimum	Réduire au minimum les impacts négatifs sur la biodiversité	En Finlande, la santé des rennes est prise en compte dans la planification des activités minières. Pour atténuer les perturbations de leurs déplacements, des ponts sont construits au-dessus des fossés en collaboration avec les éleveurs locaux. Des colliers de suivi sont financés pour étudier le mouvement des rennes dans la région.
Réhabiliter	Réhabiliter ou restaurer les écosystèmes ayant subi des impacts négatifs	Dans le cadre de ses efforts de déclassement et de fermeture permanente de certaines zones opérationnelles, Goldex a planté plus de 34 000 saules dans quatre zones désignées, couvrant un total de 1,5 hectare.
Compensation	Si un écosystème ne peut être restauré, les impacts sont compensés par la réhabilitation d'autres habitats dégradés.	En Australie, la perte des cavités naturelles des arbres constitue une préoccupation majeure pour la protection de la faune dépendante de ces cavités. Des nichoirs ont été proposés comme solution là où des cavités naturelles ont disparu. L'Énoncé sur les effets environnementaux comprend une mesure d'atténuation visant à mettre en œuvre un programme de remplacement des cavités ainsi qu'une surveillance à long terme.

Initiatives régionales

Québec

Partout au Québec, des initiatives pour soutenir les pollinisateurs ont été mises en place dans les sites d'exploitation. À Canadian Malartic, des graines de fleurs favorables aux pollinisateurs ont été distribuées aux employés et aux membres de la communauté locale. LaRonde a planté, sur le site, de la végétation attirant les pollinisateurs. En 2025, Goldex a distribué des bombes à graines d'asclépiade à tous ses employés pour soutenir les papillons monarques et a lancé une compétition intitulée « My Dandelions, My Bees » (Mes pissenlits, mes abeilles) pour sensibiliser la population à ne pas tondre la pelouse avant la mi-juin afin de protéger les insectes pollinisateurs (les fleurs printanières sont très importantes pour la survie).

Finlande

En 2025, Kittilä a organisé une soirée de pêche pour la communauté. L'événement visait à présenter les résultats du programme de surveillance des poissons de Kittilä de manière facile à comprendre, à recruter plus de pêcheurs locaux pour la tenue de dossiers de pêche, à recueillir les idées des résidents pour des projets de restauration écologique et à mobiliser les intervenants dans la planification des mesures. L'événement comprenait des présentations de spécialistes sur la surveillance des pêches de la mine ainsi que des expériences sur les différentes méthodes de restauration. L'événement a été un succès : environ 40 résidents y ont participé, certains venant même de l'extérieur de Kittilä.

Mexique

Au début de 2025, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, La India a signé un accord avec la Commission pour l'écologie et le développement durable de l'État du Sonora, renforçant son engagement de longue date en faveur de la préservation des pygargues à tête blanche. Le site soutient cette initiative depuis 2017. Au cours de l'année, les équipes chargées des relations communautaires et de la construction de La India ont travaillé avec 50 éleveurs locaux pour créer plusieurs points d'abreuvement pour le bétail. Ces étangs fournissent une source d'eau fiable pour le bétail pendant la saison sèche.

À Creston Mascota, plus de 146 hectares sont en cours de restauration – ce qui représente 56 % de l'empreinte totale – à peine trois ans après la fin des opérations. Plus de 359 000 arbres ont été plantés avec un taux de survie supérieur à 90 % et des preuves documentées indiquent le retour d'espèces sauvages dans la région.

En 2025, l'équipe a poursuivi ses pratiques visant la restauration de l'environnement, en intégrant des biotechnologies régénératives telles que le biochar, l'ensemencement hydraulique, les capsules de graines, la lutte biologique, le lombricompost et les microorganismes bénéfiques mis au point dans un laboratoire interne. Ils ont également conçu des briquettes de compost et des grappes de graines indigènes, en évaluant leur efficacité dans des scénarios réels de haute montagne. L'utilisation de drones agricoles a été mise en place pour minimiser les risques dans les zones difficiles d'accès.

Nunavut

À Meliadine et à Meadowbank, les Plans de gestion et de surveillance de l'environnement terrestre cernent les effets potentiels des activités minières sur la faune et son habitat et décrivent les mesures d'atténuation. Le Groupe consultatif sur l'environnement terrestre (TAG) est un forum de collaboration pour discuter de l'intégration de l'Inuit Qaujimajatuqangit (IQ), du savoir traditionnel et des applications scientifiques occidentales aux programmes d'atténuation et de surveillance liés à la protection de la faune terrestre et de son habitat.

En 2025, le protocole de suspension des travaux pour les caribous de Meliadine a été mis à jour en fonction des recommandations du TAG. Le seuil de fermeture des routes d'accès a été révisé à 50 caribous et plus dans un rayon de 300 mètres de la route, comparativement à 100 mètres dans la version précédente. De plus, une nouvelle catégorie a été introduite pour tenir compte de la mise bas potentielle près du site.

Elle s'applique pendant la saison de mise bas et comprend des mesures d'atténuation plus strictes pour protéger le caribou si la mise bas a lieu dans un rayon de 5 kilomètres du site.

Ontario

Au début de 2025, un programme de pose de colliers aux caribous a été mis en place dans le cadre des activités d'agrandissement prévues à Detour Lake. Le programme est conçu pour renforcer la compréhension des habitudes de déplacement du caribou boréal, de la santé de la population et de l'utilisation de l'habitat dans les zones entourant Detour Lake.

Detour Lake surveille le caribou boréal depuis 2008 au moyen de relevés aériens systématiques annuels qui suivent la répartition et les caractéristiques démographiques. Avant les activités de pose de colliers en 2025, les équipes de relevé ont observé 13 groupes, représentant environ 86 caribous. À la suite des relevés, la capture des caribous et la pose des colliers ont été réalisées avec succès : 30 femelles adultes de caribou boréal ont été munies de colliers GPS, dont cinq étaient équipés de caméras.

Des échantillons biologiques ont été prélevés pour appuyer les évaluations de la santé et du stress et aucun cas de blessure, mortalité ou complication n'a été signalé. Le programme fournira des données précieuses à l'appui de la surveillance et de la recherche continues.



Surveillance du caribou boréal près de Detour Lake (Ontario, Canada).

Australie

À Fosterville, la réhabilitation environnementale est une priorité et oriente la gestion des terres pendant et après l'exploitation minière. Au cours des deux dernières décennies, le dépôt de stériles de McCormicks d'origine – établi à la fin des années 2000 – a été transformé en un paysage boisé qui se fond dans la chaîne Sugarloaf voisine et qui est souvent confondu avec une forme de relief naturelle.

À partir de ce succès, des travaux de réhabilitation progressive sont en cours dans le cadre d'une extension du dépôt de stériles de McCormicks. La plantation sur la partie inférieure a commencé en août 2025, et environ 60 % des 4 000 plantes indigènes prévues ont été établies à ce jour, ainsi que deux kilogrammes de graines provenant de plantes locales. Les espèces comprennent l'eucalyptus box gris, l'eucalyptus leucoxydon et l'eucalyptus polyanthemus, complétés par un sous-étage diversifié d'acacias, de casuarinas, de melaleucas et de hakeas. Toutes les plantes sont cultivées à partir de graines récoltées localement à Fosterville.

La revégétalisation et la surveillance se poursuivront au cours des prochaines années afin de soutenir le développement d'un paysage autosuffisant qui reflète l'écologie naturelle de la région et qui s'épanouit bien au-delà du cycle de vie de la mine.



Plantation d'arbres pour la réhabilitation progressive à Fosterville (Victoria, Australie).

Coin des analystes

SASB EM-MM-160a.1

EFD

Responsabilité sociale



Rankin Inlet (Nunavut, Canada).

Dans cette section

Sécurité et droits de la personne	68	Assurer le suivi des commentaires et des enjeux liés à l'engagement communautaire	87
Notre main-d'œuvre	70	Relations avec les Autochtones	89
Engagement communautaire	82	Retombées	92

Sécurité et droits de la personne

Nous nous engageons à respecter les droits de la personne tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de la personne des Nations Unies (DUDH), et nous souscrivons également aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne (PDNU). Notre approche veille à ce que nos exploitations ne profitent ni ne contribuent à des conflits armés illégaux, à des violations des droits de la personne ni à des manquements au droit international humanitaire. Nous sommes contre toute forme d'esclavage moderne et nous condamnons toute forme d'exploitation à des fins personnelles ou commerciales. Agnico Eagle ne tolère pas le travail des enfants, le travail en milieu carcéral, ni quelque forme de travail forcé, d'esclavage ou de servitude que ce soit.

Pour assurer la protection des droits de la personne :

- Nous communiquons activement notre approche et nos attentes à toutes les parties prenantes, y compris les fournisseurs;
- Nous mobilisons les parties prenantes pour comprendre les répercussions de nos activités, et collaborons avec eux pour renforcer les avantages et limiter les répercussions négatives;
- Nous maintenons des mécanismes efficaces de règlement des griefs;
- Nous offrons une formation sur les droits de la personne au personnel concerné;
- Nous faisons connaître nos attentes envers les fournisseurs au moyen du [Code de conduite des fournisseurs](#).

Les risques liés aux droits de la personne peuvent avoir une incidence sur nos activités, notre chaîne d'approvisionnement, nos communautés et nos interactions avec la société et les gouvernements des régions où nous exerçons nos activités. Les principaux enjeux pour notre industrie comprennent les pratiques de travail (page 77), la santé, la sûreté et la sécurité (page 32), la discrimination (page 72), les répercussions environnementales (page 59) et les droits des peuples autochtones et d'autres communautés (page 82).

Le vice-président exécutif, Développement durable, Ressources humaines et Culture, est le cadre responsable de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne. L'équipe de la haute direction (voir la page 18) supervise l'application de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans son secteur de responsabilité. Les directeurs généraux et gestionnaires de projet d'une mine doivent s'assurer que les engagements d'Agnico Eagle en matière de droits de la personne sont respectés sur leur site. Les risques liés aux droits de la personne sont transversaux et donc gérés dans l'ensemble de notre organisation.

Nos engagements stratégiques en matière de droits de la personne sont inclus dans la [Politique en matière de développement durable](#) d'Agnico Eagle. Notre [Code de conduite professionnelle et d'éthique](#) exige que la dignité personnelle et la valeur individuelle de chaque personne soient des éléments indispensables des normes de conduite des employés et des administrateurs. Le [Code de conduite des fournisseurs](#) d'Agnico Eagle exige que tous les fournisseurs de services ou de biens respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne et traitent leurs travailleurs et entrepreneurs avec dignité et respect. La protection des droits de la personne est gérée par l'entremise de notre RMMS, qui intègre les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (PEMOR), les protocoles de l'initiative TSM et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne (les « Principes volontaires »).

Nous évaluons l'efficacité de nos politiques et de nos engagements en matière de droits de la personne au moyen de rapports annuels couvrant l'ensemble de ses exploitations minières en activité. Des évaluations régulières de la sécurité et des droits de la personne sont effectuées à chaque exploitation afin de cerner et de gérer les risques pertinents pour notre organisation.

La Société dispose de plusieurs moyens par lesquels toute personne peut signaler des incidents ayant des répercussions potentielles sur les droits de la personne, y compris une ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique (page 97) des mécanismes de règlement des griefs des employés (page 77) et des mécanismes de règlement des griefs de la communauté (page 88).

Agnico Eagle fait rapport de son traitement des questions touchant les droits de la personne dans le [rapport d'étape annuel de l'initiative TSM de l'AMC](#), dans le [rapport annuel des Principes volontaires](#), et dans le [rapport de certification sur l'or libre de conflit du World Gold Council](#).

Comme l'exigent la *Modern Slavery Act (Loi sur l'esclavage moderne)* de 2018 en Australie et la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au Canada, nous publions un [rapport sur l'esclavage moderne](#) qui décrit les mesures prises pour atténuer les risques d'esclavage moderne dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement et pour appuyer la transparence.



Collègues de Pinos Altos (Chihuahua, Mexique).

En 2025, les principaux faits saillants liés aux droits de la personne comprenaient ce qui suit :

- Mise à jour des évaluations des risques en matière de sécurité et de droits de la personne.
- Assurance par un tiers de l'harmonisation avec les Principes volontaires pour les sites faisant l'objet d'un audit externe intégré en 2025.
- Poursuite de la mise en œuvre des modules de sensibilisation et de formation sur l'esclavage moderne pour nos sites d'exploitation.
- Prolongation de la formation obligatoire sur les Principes volontaires, y compris la sensibilisation à l'esclavage moderne poursuivie en 2025.

Formation et sensibilisation relatives aux droits de l'homme

Agnico est membre du Groupe de travail canadien sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne, qui est composé d'entreprises, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements. Les membres font part des leçons apprises sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné dans la mise en œuvre des Principes volontaires, et discutent des travaux actuels et à venir liés à ces principes.

À l'échelle de chaque site, Agnico Eagle fournit à ses employés et à ses entrepreneurs une formation d'accueil obligatoire afin de les informer de l'importance de se conformer aux Principes volontaires. De plus, tout le personnel de sécurité suit une formation portant sur des sujets précis liés aux droits de la personne et aux Principes volontaires. À Pinos Altos, des représentants de la police locale sont invités à assister à la formation.

Engagement à l'égard des questions de droits de la personne

Agnico Eagle s'efforce de promouvoir les Principes volontaires auprès d'autres entreprises et organismes gouvernementaux dans les pays où nous exerçons nos activités. Les exigences relatives aux Principes volontaires sont intégrées au RMMS de la Société, ce qui fait que les

droits de la personne et les droits du travail constituent une norme dans l'approche de nos exploitations pour mobiliser les parties prenantes. Nos services de sécurité continuent d'insister sur l'importance de se conformer aux Principes volontaires auprès des gardiens de sécurité privés locaux et des services de sécurité publique, en particulier à nos sites du Mexique.

Exploitation minière artisanale

En 2025, aucune des exploitations minières d'Agnico Eagle n'a été touchée par l'exploitation minière artisanale. Nous reconnaissons que l'exploitation minière artisanale est un enjeu important pour l'industrie aurifère dans certaines régions, et nous avons poursuivi nos travaux pour finaliser les lignes directrices relatives à l'exploitation minière artisanale. Ces lignes directrices visent à soutenir une intervention appropriée si des activités d'exploitation minière artisanale ont une incidence sur nos activités à l'avenir. Elles encouragent notamment l'accès à des marchés légitimes pour les participants du secteur qui respectent les cadres juridiques et réglementaires applicables. Elles visent également les exploitations qui cherchent à répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires, sociaux et de sécurité souvent associés à ces activités, et qui entreprennent de bonne foi une démarche d'officialisation. Nous envisagerons également d'appuyer les initiatives gouvernementales visant à réduire et à éliminer l'utilisation du mercure chez les mineurs artisanaux.



Collègues du service des ressources humaines de Meliadine (Nunavut, Canada).

Coin des analystes

EFD

SASB EM-MM-210a.3

GRI 2-23, GRI 2-24

Notre main-d'œuvre¹

Nunavut

Total : 3 487
 Entrepreneurs : 46
 Femmes : 11 %
 Employés locaux² : 9 %

Ontario

Total : 4 713
 Entrepreneurs : 27 %
 Femmes : 16 %
 Employés locaux : 88 %

Exploration, Canada

Total : 361
 Entrepreneurs : 66 %
 Femmes : 35 %
 Employés locaux : 58 %

Québec

Total : 5 968
 Entrepreneurs : 37 %
 Femmes : 17 %
 Personnes non binaires
 et autres genres : 0,03 %
 Employés locaux : 91 %

États-Unis

Total : 13
 Entrepreneurs : 31 %
 Femmes : 11 %
 Employés locaux : 100 %

México

Total : 1 858
 Entrepreneurs : 23 %
 Femmes : 15 %
 Employés locaux : 60 %

Suède

Total : 7
 Entrepreneurs : 14 %
 Femmes : 17 %
 Employés locaux : 100 %

Finlande

Total : 979
 Entrepreneurs : 53 %
 Femmes : 16 %
 Employés locaux : 92 %

Australie

Total : 870
 Entrepreneurs : 17 %
 Femmes : 15 %
 Employés locaux : 86 %



18 255

Effectif total

15 %

de femmes

683

Employés autochtones

1. Nos systèmes de données actuels ne permettent pas de saisir toutes les formes d'expression de genre dans l'ensemble de la Société pour la production de rapports sur les effectifs et les écarts salariaux.

2. Le pourcentage d'employés locaux ne comprend pas les employés qui travaillent pour le Groupe de services du Nunavut, car leurs bureaux administratifs se situent au Québec.



Collègues de l'équipe de l'environnement de Pinos Altos-Creston Mascota (Chihuahua, Mexique).

Figure 21

Effectif par type d'emploi

- 35 % Entrepreneur
- 62 % Permanent
- 2 % Temporaire, étudiant et sur appel

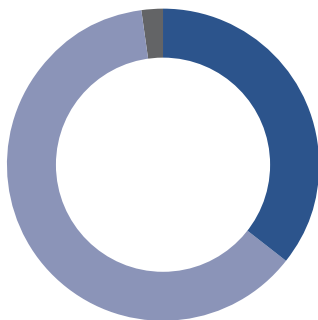
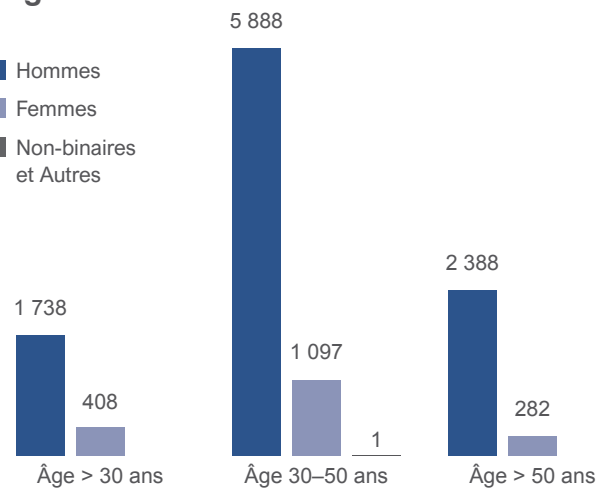


Figure 22

Employés d'Agnico Eagle par âge et genre

- Hommes
- Femmes
- Non-binaires et Autres



Coin des analystes

GRI 2-7, GRI 2-8

SASB EM-MM-000.B

EFD

Inclusion

Agnico Eagle s'engage à se conformer aux lois applicables dans chaque territoire où elle exerce ses activités et à prendre des décisions en matière de ressources humaines fondées sur le mérite. Dans ce contexte, Agnico Eagle s'engage à favoriser un milieu de travail inclusif, tout en faisant la promotion de l'équité et en valorisant la diversité. Chez Agnico Eagle, l'inclusion signifie favoriser une culture en milieu de travail où toutes les personnes, peu importe leur origine, leur identité ou leur rôle, se sentent respectées, valorisées et habilitées à contribuer. Cet engagement s'inscrit dans nos valeurs fondamentales que sont la famille, la confiance, le respect, la responsabilité et l'équité, et se reflète dans notre [Politique de développement durable](#) et notre [Code de conduite professionnelle et d'éthique](#). Agnico Eagle reconnaît qu'un milieu de travail inclusif est essentiel pour une exploitation minière sécuritaire et durable.

Notre [Politique d'inclusion en milieu de travail](#) décrit notre approche et nos responsabilités, y compris assurer un traitement juste et cohérent des employés, avec un accès équitable aux possibilités d'emploi, aux ressources et aux récompenses, en éliminant ou en atténuant les obstacles systémiques.

Notre travail est appuyé par des cadres commanditaires et un comité directeur qui supervise la mise en œuvre et le suivi continu de la [Politique d'inclusion en milieu de travail](#).

Notre stratégie à long terme s'appuie sur les sondages auprès des employés, les données disponibles et d'autres mécanismes de rétroaction formels et informels et s'articule autour de trois piliers clés :

Piliers

Adopter des pratiques équitables et inclusives en milieu de travail

- Lancement de notre communauté de pratique à l'échelle mondiale, en adoptant une approche structurée en matière d'inclusion avec surveillance et mise en œuvre à tous les échelons, soutenant la conformité au protocole TSM sur l'équité, la diversité et l'inclusion, et l'amélioration continue à l'échelle locale.
- Mise en œuvre des plans d'action en 2025 pour combler les lacunes relevées dans le cadre des évaluations internes et assurer une meilleure harmonisation avec le protocole TSM.

Développer un leadership inclusif

Lancement d'un programme complet de formation au Canada pour favoriser un milieu de travail diversifié, inclusif et collaboratif.

Attirer et maintenir en poste un personnel diversifié se voyant offrir des possibilités d'avancement

- Progression des cohortes actuelles du Programme de bourses d'études et de perfectionnement Leanne Baker et sélection des participants pour commencer le programme en 2026.
- Participation continue au programme de mentorat International Women in Resources Mentoring (IWRMP), un programme interne de mentorat féminin.

Poursuite de la collecte de renseignements de base à l'appui de la production de rapports sur des mesures plus significatives. En 2025, 82 % des employés ont participé au sondage Great Place to Work (GPTW).

Grâce à l'auto-identification volontaire, selon les déclarations des employés, 2 % s'identifient comme membres de la communauté LGBTQ2+, 5 % comme Autochtones, 10 % comme minorités visibles et 5 % comme personnes vivant avec un handicap. Les réponses au sondage ont également indiqué que les employés savent comment signaler les incidents de discrimination ou de harcèlement et qu'ils perçoivent que de tels comportements ne sont pas tolérés au sein de notre organisation.

Nous renforçons nos efforts en la matière de façon réfléchie et respectueuse, en nous appuyant sur les contributions et les perspectives de tous nos employés.

Coin des analystes

GRI 405-1



Le saviez-vous?

Agnico Eagle est un commanditaire de l'IWRMP depuis 2018.

L'IWRMP vise à promouvoir et à habiliter les femmes du secteur des ressources à faire progresser leurs carrières, à surmonter les défis professionnels et à renforcer leur confiance en leur capacité à réussir et à exercer un leadership dans l'industrie. Le programme met l'accent sur la diversité et l'inclusion. Il vise à réduire les obstacles interculturels en créant des partenariats entre des mentorées talentueuses et motivées et de hauts dirigeants de l'industrie qui s'engagent à promouvoir les femmes dans l'industrie minière.

En 2025, six hauts dirigeants d'Agnico Eagle ont participé à titre de mentors et six employées ont participé à titre de mentorées, représentant nos sites et bureaux partout dans le monde.

Représentation féminine et autochtone

Le conseil d'administration reconnaît l'importance de la diversité pour appuyer la capacité du conseil à réunir les qualités, les attributs, l'expérience et les compétences nécessaires pour superviser efficacement l'orientation stratégique et la gestion de la Société. À la date du présent rapport, les femmes représentent 36 % des administrateurs, et la SSED et les comités de la rémunération sont présidés par des femmes. Au niveau de la direction, 25 % des cadres exécutifs¹ et 21 % de la haute direction² sont des femmes. Un administrateur s'identifie comme autochtone (9 %) et un administrateur se déclare membre d'une minorité visible (9 %). Au niveau de la direction, deux dirigeants (25 %) s'identifient comme membres d'une minorité visible. Agnico Eagle surveille la représentation des genres dans les rôles décisionnels afin d'assurer un suivi des progrès liés à l'avancement des femmes, qui représentent actuellement 21 % des employés occupant des postes de direction.

Dans l'ensemble, la représentation féminine d'Agnico Eagle est demeurée stable (voir la figure 23).

Tableau 3

Représentation féminine des employés en 2025 par catégorie d'emploi

Catégorie	Femmes	Hommes	Non-binaires et autres	% Femmes
Nombre total d'employés	1 787	10 014	1	15 %
Permanent	1 659	9 704	1	15 %
Temporaire	76	195	0	28 %
Étudiant	39	89	0	30 %
Sur appel	13	26	0	33 %

Nous demeurons concentrés sur la création d'emplois et de carrières durables et de grande qualité dans le secteur minier, partout où nous exerçons nos activités. À Detour Lake, plus de 16 % de notre main-d'œuvre s'identifient comme Autochtones.

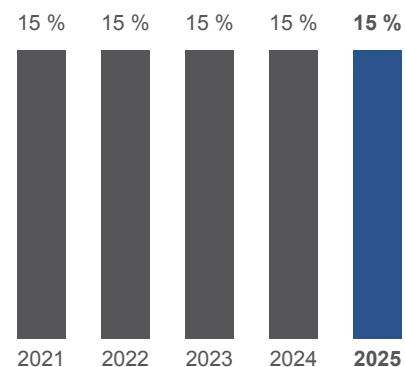
En 2025, nous avons employé 259 Inuits dans nos sites miniers du Nunavut et au sein du Groupe de services du Nunavut, et nous demeurons déterminés à accroître la participation des Inuits au sein de notre main-d'œuvre sur place.

Au Nunavut, le Programme préparatoire aux métiers et d'apprentissage est offert aux Inuits locaux et présente des possibilités de formation dans le métier de leur choix. Le programme *Sanajiksanut*, lancé en 2022, a été mis en œuvre pour appuyer le recrutement inclusif, en simplifiant le processus d'embauche et en offrant des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel adaptées aux travailleurs inuits. Meadowbank et Meliadine offrent également des programmes de formation dans plusieurs secteurs opérationnels, notamment l'exploitation souterraine, le camionnage et les postes à l'usine de traitement.

En Ontario, le Programme de carrière minière pour les Autochtones offre une formation de 12 semaines sur les bases de l'exploitation minière permettant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario et une formation en compétences traditionnelles, suivie d'un stage de 20 semaines à Detour Lake dans le but d'obtenir un emploi permanent une fois le programme réussi. De plus, un Programme de formation en gestion pour superviseurs autochtones a été élaboré à Detour Lake afin de fournir les connaissances et les compétences requises pour occuper des postes de supervision et de gestion.

Figure 23

Proportion de femmes



Quatre employés inuits de Meliadine ont suivi des programmes de formation spécialisés au sein de nos sites d'exploitation de surface, d'exploitation minière souterraine et de nos services de formation. Leurs réalisations reflètent la force et le potentiel de notre main-d'œuvre locale.



1. La définition de *cadres supérieurs* englobe le président et chef de la direction et les vice-présidents exécutifs.

2. La haute direction est définie par l'échelle de rémunération, qui est déterminée par les responsabilités du poste.

Analyse des disparités salariales entre les sexes

Comme l'équité et le respect font partie des valeurs fondamentales d'Agnico Eagle, et nous nous engageons à assurer un salaire égal pour un travail, une expérience et des responsabilités qui s'équivalent. Des examens de la rémunération sont effectués régulièrement à l'échelle régionale afin d'assurer des salaires équitables et concurrentiels dans l'ensemble de l'organisation.

Nous reconnaissons qu'il est important de comprendre l'écart salarial global entre les sexes à l'échelle de la Société pour relever le défi mondial des inégalités économiques entre les femmes et les hommes, ainsi que pour mieux attirer et maintenir en poste les femmes au sein de notre effectif.

Les écarts salariaux entre les sexes varient à l'échelle de l'organisation (voir la figure 24). L'ampleur de l'écart est influencée par plusieurs facteurs, dont la sous-représentation des femmes dans des postes à salaire plus élevé, comme les postes de gestion et les métiers spécialisés. Alors que nous continuons d'élargir notre évaluation de l'égalité salariale et de l'écart salarial entre les sexes, nous intégrerons davantage à notre analyse les facteurs qui influent sur l'écart salarial entre les sexes.

En 2023, nous avons entrepris une évaluation détaillée de l'équité salariale fondée sur le genre pour les employés du siège social afin de confirmer que le genre n'est pas un facteur dans la rémunération des employés qui travaillent au même endroit et qui effectuent un travail de valeur égale. À partir de ce travail, en 2024, nous avons réévalué les différences entre les salaires moyens des femmes et des hommes selon le niveau d'emploi et le niveau de rémunération de tous les employés salariés¹. En 2025, l'analyse démontrait un écart de 3 % parmi les postes de la haute direction, un écart de 16 % pour les postes autres que les postes de direction, et de 4 % pour les postes de direction (voir le tableau 4). En 2025, nous avons également confirmé qu'il n'y avait pas d'écart salarial entre les sexes parmi tous les employés horaires au Canada. L'écart plus élevé dans les postes ne faisant pas partie de la direction reflète une proportion plus élevée de femmes occupant des postes de premier échelon et de niveau junior. Plus particulièrement, en 2025, un plus grand nombre de femmes ont été embauchées à des postes de niveau d'entrée par rapport à 2024. Cet écart devrait diminuer à mesure que nous continuons de soutenir les femmes dans le cadre de nos programmes de leadership. Nous comptons également continuer de peaufiner cette évaluation en y intégrant d'autres facteurs ayant une incidence sur les salaires, comme l'expérience et le type d'emploi.

Parmi les programmes existants visant à réduire les écarts salariaux entre les sexes, on trouve le programme programmes de bourses et de perfectionnement Leanne Baker, qui vise à soutenir les femmes et à les préparer à occuper des postes de haute direction. À mesure que nos analyses seront plus détaillées, elles permettront de mieux éclairer et appuyer le ciblage des initiatives futures.

Tableau 4

Analyse des disparités salariales entre les sexes en 2025 – employés salariés, par niveau de poste

Niveau du poste	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Ratio salaire femmes-hommes
Haute direction	34	120	0,97
Direction	128	544	0,96
Autre que la direction	939	2 501	0,84
Employés horaires (Canada)	314	4 815	1

Figure 24

Écart salarial entre les sexes des employés salariés à temps plein (salaire moyen des femmes et des hommes)

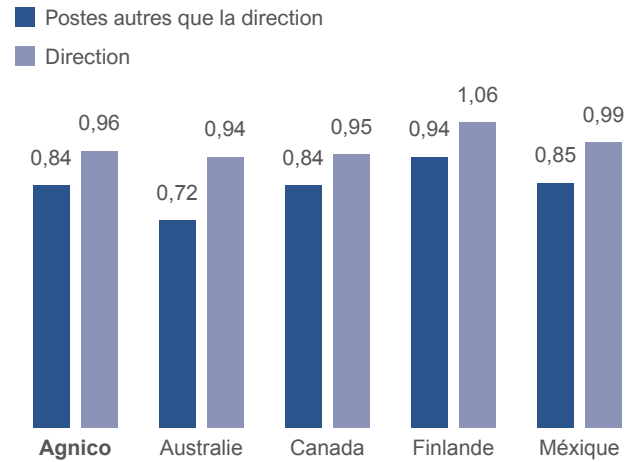
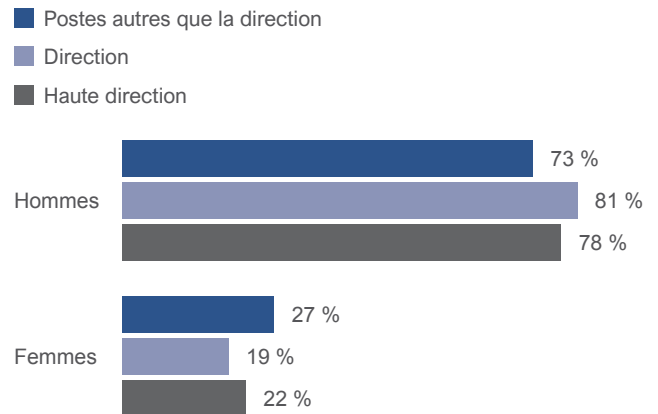


Figure 25

Proportion homme-femme des employés salariés par niveau de poste



1. Conformément aux exigences réglementaires, l'Australie déclare les écarts salariaux entre les sexes en fonction de la rémunération médiane, qui peut différer des résultats présentés ici en raison de différences méthodologiques. Les résultats pour l'Australie sont publiés en ligne.

Emploi local

Pour chacune de nos exploitations, notre objectif est d'embaucher 100 % de notre main-d'œuvre, y compris nos équipes de direction, directement dans la région ou le pays où est située cette exploitation. En 2025, l'emploi régional local englobait 73 % des employés et 76 % des membres de la haute direction d'Agnico Eagle.

Le personnel de nos exploitations de Kittilä, Goldex, LaRonde, Macassa et Canadian Malartic est composé à plus de 90 % de personnes vivant à proximité ou dans la région, tandis que 88 % de l'effectif de Fosterville sont des employés locaux. À Kittilä, nos employés viennent principalement de la Laponie finlandaise. Les employés de Goldex, de LaRonde et de Canadian Malartic viennent principalement de la région de l'Abitibi au Québec, au Canada; les employés de Macassa habitent principalement dans le nord de l'Ontario, au Canada; et ceux de Fosterville proviennent principalement de la région de Bendigo, en Australie.

À Pinos Altos, au Mexique, 100 % des employés sont originaires du Mexique; 62 % d'entre eux ont été embauchés localement et la majorité réside à Chihuahua. Nous continuons de nous concentrer sur le recrutement et le maintien en poste des employés des petites communautés situées à proximité des sites miniers.

En raison de la distance de Detour Lake et de nos exploitations au Nunavut, ces sites utilisent le travail en rotation. Les employés qui proviennent d'autres régions ou des communautés avoisinantes sont transportés sur les sites pour y habiter pendant leur période de travail. Nous continuons de mettre l'accent sur l'embauche dans les communautés avoisinantes.

À Detour Lake, 84 % des employés viennent du nord de l'Ontario et 10 % des employés de l'exploitation au Nunavut viennent des régions de Kivalliq ou de Kitikmeot.

Coin des analystes

EFD

GRI 202-2

Principaux faits saillants en 2025

683

employés
autochtones

73 %

d'employés locaux

76 %

Postes de haute
direction pourvus
par les locaux

Collègue à l'usine de traitement de Pinos Altos (Chihuahua, Mexique).

École d'exploitation minière souterraine de Macassa : Développer les compétences pour un avenir durable

En 2025, Agnico Eagle a lancé l'École d'exploitation minière souterraine de Macassa pour répondre à un besoin essentiel : former et perfectionner des employés qualifiés pour soutenir sa stratégie à long terme en matière de main-d'œuvre. L'initiative reflète notre approche en matière de développement durable en investissant dans le personnel et en ouvrant la voie à des carrières stables et enrichissantes dans l'industrie minière.

L'école propose un programme de formation rémunéré d'une durée de trois mois qui permet d'acquérir de l'expérience pratique dans un véritable environnement souterrain. Les élèves apprennent les protocoles de sécurité essentiels, l'utilisation de l'équipement et les techniques minières modernes, le tout dans un cadre sécuritaire et solidaire, et ce, sans frais pour les participants. Une fois le programme terminé avec succès, les diplômés se voient offrir un emploi à temps plein chez Agnico Eagle, ce qui favorise une transition harmonieuse de la formation à l'emploi.

Lors de la première séance, qui s'est déroulée de septembre à décembre 2025, huit participants se sont inscrits. Les cohortes de 2026 sont déjà en cours, les participants du premier trimestre approchant l'obtention de leur diplôme et le recrutement pour la cohorte du deuxième trimestre est en cours de finalisation. Ensemble, ces étapes importantes démontrent comment l'École d'exploitation minière souterraine de Macassa continue de mettre en valeur l'engagement d'Agnico Eagle à perfectionner les talents, à soutenir les communautés et à investir dans l'avenir de l'exploitation minière.



Lancement de l'École d'exploitation minière souterraine de Macassa

Engagement des employés

Nous mesurons activement l'engagement des employés dans nos régions et prenons des mesures pour soutenir et améliorer les niveaux d'engagement.

Nous utilisons plusieurs canaux pour communiquer avec nos employés, y compris un bulletin d'information à l'échelle de la Société, qui célèbre nos employés et souligne les événements et initiatives clés. Nous reconnaissons que la communication est bidirectionnelle et offrons des programmes en ligne disponibles dans toutes nos langues d'exploitation, qui permettent aux employés de poser des questions, de partager des commentaires ou de soumettre des idées. La rétroaction est transmise aux gestionnaires compétents aux fins de réponse et de suivi.

Les employés horaires de nos sites sont représentés par des comités de collaboration. Ces comités sont composés d'employés qui sont sélectionnés par leurs pairs, et qui proviennent de différents services et d'horaires de travail différents. Ils rencontrent régulièrement la direction pour répondre aux préoccupations. Cette approche ouverte et coopérative favorise l'engagement et la collaboration.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr, sain et respectueux, et ne tolérons aucun comportement discriminatoire en milieu de travail. Toutes nos équipes des ressources humaines ont mis en place un processus de règlement des griefs équitable et non discriminatoire.

De plus, la Société offre une ligne d'assistance pour le signalement confidentiel et anonyme des plaintes.

Agnico Eagle mène un sondage annuel sur l'engagement à l'échelle mondiale pour recueillir les commentaires des employés quant aux occasions de mobiliser l'effectif et de bâtir un meilleur milieu de travail. En 2025, le taux de participation au sondage GPTW était de 82 %, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2024. Dans l'ensemble, les résultats sont positifs : 83 % des répondants sont tout à fait d'accord pour dire qu'Agnico Eagle est un excellent milieu de travail.

En 2025, nos sites canadiens ont reçu pour la toute première fois la certification GPTW, et le Mexique a de nouveau obtenu cette certification. Chaque année, les établissements élaborent et mettent en œuvre des plans d'action locaux pour aborder les domaines d'intérêt ciblés.

Le Fonds pour le développement des compétences de l'Ontario aide à répondre aux besoins de main-d'œuvre

Agnico Eagle a mis en œuvre des initiatives de formation appuyées par le Fonds pour le développement des compétences de l'Ontario afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur minier du Nord de l'Ontario. Le programme répond aux difficultés concernant la main-d'œuvre liées aux départs à la retraite, à la demande croissante de minéraux critiques et à la difficulté d'attirer des travailleurs dans les communautés éloignées.

Le modèle de formation est basé sur une approche « la mine comme salle de classe ». Les participants sont embauchés à titre d'employés permanents à temps plein au début du programme et suivent une formation sur place en utilisant le même équipement et les mêmes procédés que ceux utilisés dans les opérations quotidiennes. Cette structure permet de s'assurer que la formation est pratique, intégrée à l'emploi et conforme aux exigences opérationnelles. Cela permet également aux participants de gagner un salaire pendant la formation, d'accélérer le développement des compétences et de renforcer la sécurité au travail.

Les résultats du récent programme démontrent un impact mesurable :

Durant la 4^e ronde (2024-2025) :

- 218 participants formés, dépassant l'objectif initial de 154.
- 100 % des participants ont été embauchés à des postes permanents à temps plein dès le début.
- Taux de maintien en poste de 95 % au sein de la cohorte initiale.
- 47 stages dans des métiers à forte demande comme le soudage, l'électricité et la mécanique de chantier.
- 140 participants issus de groupes sous-représentés, dont 20 Autochtones.

Lors de la 5^e ronde (2025-2026) :

- 102 participants actuellement inscrits, qui occupent tous des postes permanents à temps plein.
- 38 stages commencés au cours des six premiers mois.
- Taux de maintien en poste de 100 % à ce jour.

Le soutien du Fonds pour le développement des compétences a permis à Agnico Eagle d'harmoniser le perfectionnement de la main-d'œuvre avec les besoins du marché du travail, d'établir des programmes d'apprentissage et d'améliorer le maintien en poste. Les investissements continus devraient favoriser une participation accrue des peuples autochtones, des femmes et des nouveaux arrivants, tout en contribuant au développement économique du nord de l'Ontario et en renforçant la position de l'Ontario dans le secteur minier mondial.

Relations du travail

Agnico Eagle valorise un milieu de travail équitable et inclusif et une relation directe avec les employés. En milieu de travail, la liberté d'association est reconnue et communiquée dans le cadre de la Politique de développement durable de la Société.

En 2025, 1 882 (16 %) des employés d'Agnico Eagle étaient couverts par une convention collective industrielle et 3 715 (32 %) par une entente de collaboration¹. Dans la majorité des exploitations d'Agnico Eagle, les employés sont directement représentés par l'entremise de comités de collaboration où leurs représentants discutent des problèmes, des préoccupations et des solutions possibles dans le cadre de réunion avec direction pour discuter et résoudre ces questions.

Les cadres de rémunération sont régulièrement examinés dans toutes les régions d'exploitation afin d'appuyer une rémunération équitable et concurrentielle qui offre un niveau de vie décent aux travailleurs et à leur famille.

Les horaires de travail d'Agnico Eagle varient considérablement en fonction du rôle et de l'emplacement de l'employé, notamment des emplois de bureau, des modèles de travail hybride à domicile, des quarts de soir, ou

des quarts par rotation avec déplacements aériens. Nous reconnaissons l'importance d'un bon équilibre travail-vie personnelle pour le bien-être général de nos employés et de leur famille. Les équipes des ressources humaines collaborent avec les employés et la direction pour soutenir cet équilibre au moyen d'initiatives comme : des options de travail hybride à domicile, des horaires flexibles,² semaines de travail comprimées et des congés personnels.

En raison de la nature des différents emplois dans le secteur minier, les mesures d'adaptation reflètent le type de travail et la structure de l'exploitation.

À l'échelle mondiale, notre politique sur le droit à la déconnexion établit, pour nos employés, le droit de se déconnecter du travail et des responsabilités et communications liées au travail en dehors des heures normales de travail.

Coin des analystes

GRI 2-30

EFD

Capital humain et perfectionnement du personnel

Nous soutenons les employés en leur fournissant des outils et des compétences dont ils ont besoin pour effectuer leurs tâches de manière efficace et sécuritaire et pour atteindre tout leur potentiel. Nous accordons une importance particulière à la formation en santé et sécurité pour renforcer l'application des normes de santé et sécurité au travail d'Agnico Eagle. La formation est également offerte par l'entremise de notre processus de perfectionnement du personnel pour soutenir les occasions de perfectionnement personnel et professionnel des employés.

Notre approche de formation et de perfectionnement du personnel comprend des initiatives à l'échelle de la Société et propres à chaque site. Au minimum, on procède chaque année à une évaluation du rendement de chaque employé. Cette approche favorise l'attraction et le perfectionnement des personnes talentueuses pour assurer la continuité opérationnelle à toutes les phases de nos projets.

Dans nos sites miniers, des initiatives de formation visent à développer les compétences de la main-d'œuvre locale et à préparer nos employés aux besoins opérationnels. En 2025, nous avons offert 590 000 heures de formation dans l'ensemble des exploitations d'Agnico Eagle.



Formation des employés à Meliadine (Nunavut, Canada).

1. Une entente entre la Société et un ou plusieurs employés représentés par le comité de collaboration, établissant les conditions de travail, les modalités d'emploi et/ou régissant les relations.
2. On entend par horaire flexible les heures modifiées dans une journée et la répartition des heures dans une semaine de travail.

Reconnaissance et développement des compétences à Goldex

En 2025, le Service d'entretien de Goldex a mis en place les programmes d'attestation d'études professionnelles (AEP) et de reconnaissance des compétences acquises (RCA) afin de reconnaître formellement les compétences des employés et d'offrir une formation ciblée de remise à niveau. L'initiative a été menée en collaboration avec l'équipe de formation de Goldex et le centre de formation professionnelle du Centre de Formation Professionnelle (CFP) du Lac Abitibi.

Neuf mécaniciens mobiles, représentant environ 20 % du service, ont choisi de participer à des programmes conçus pour valider leurs compétences existantes et mettre en évidence les domaines à perfectionner et soutenir l'avancement professionnel ainsi que l'apprentissage continu. À mesure que les participants progressaient dans les différents modules de formation, deux mécaniciens ont terminé les 13 modules pour le programme AEP et un autre a complété les 23 modules pour le RCA, tandis que les autres ont terminé plus de 60 % de leurs modules et continuent de progresser vers l'achèvement. Les programmes AEP et RCA fournissent un cadre structuré pour reconnaître l'expérience antérieure et soutenir le maintien des compétences techniques à jour. Cette initiative contribue au perfectionnement de la main-d'œuvre chez Goldex en harmonisant les qualifications des employés avec les besoins opérationnels et en soutenant la capacité à long terme au sein de l'équipe d'entretien.



Principales activités liées au capital humain et au perfectionnement du personnel en 2025

- L'atelier sur la planification stratégique de la main-d'œuvre a réuni des intervenants externes clés et un échantillon représentatif de dirigeants internes de chaque division canadienne. Les participants ont convenu de l'importance d'élargir l'orientation organisationnelle en passant de la planification traditionnelle des effectifs à une approche plus holistique – la planification stratégique de la main-d'œuvre. La séance a mis l'accent sur l'importance d'un solide plan stratégique de la main-d'œuvre pour appuyer notre stratégie de croissance quinquennale et répondre aux pénuries de main-d'œuvre croissantes sur le marché. Nous avons partagé nos meilleures pratiques et établi des priorités claires et de haut niveau pour faire en sorte que notre approche prospective soit exhaustive et prête pour l'avenir.
- Renforcement de notre leadership et de notre capacité de gestion du changement par la certification d'une nouvelle cohorte de champions du programme Leading Meaningful Change et la tenue de trois séances partout au Canada. Fort de ce succès, le programme a franchi une étape mondiale : l'Australie a donné ses premières séances, tandis que le Mexique s'est préparé à lancer la formation en 2026.

Principaux défis en matière de capital humain et de développement du personnel en 2025

- La disponibilité de la main-d'œuvre est un défi constant, causé par la pénurie de compétences liée à la baisse des inscriptions en génie minier et dans d'autres domaines connexes, ainsi qu'à l'évolution des préférences professionnelles¹. Nous continuons de travailler avec les établissements d'enseignement pour attirer de nouveaux talents et élaborer des programmes internes de formation pour améliorer les compétences de notre main-d'œuvre.
- S'attaquer aux obstacles à l'augmentation de l'emploi des Autochtones dans le secteur minier, notamment l'accès à l'éducation, les conditions de travail et la sensibilisation aux possibilités offertes. Nous continuons d'engager un dialogue avec les peuples autochtones locaux et d'étudier les obstacles à la main-d'œuvre locale², et de mettre en œuvre des initiatives, comme le programme *Sanajiksanut*, pour améliorer l'accès à l'emploi et accroître les possibilités de carrière et de croissance.

590 K

heures de formation données dans les exploitations d'Agnico Eagle en 2025

51

moyenne d'heures de formation reçues par employé en 2025

La haute direction s'est rendue dans la région de l'Ontario pour organiser des assemblées générales et des visites des sites. Elle a fait le point sur les projets et les plans à long terme, tout en s'adressant directement aux employés au moyen de questions et de commentaires.



1. Canadian Mining Journal Staff. (2025). Labour gaps risk slowing mining sector's rise, industry council says. Canadian Mining Journal.

2. Agnico Eagle (décembre 2023). Étude sur les obstacles à la main-d'œuvre inuite (en anglais seulement).

Roulement du personnel

Le maintien en poste d'une main-d'œuvre diversifiée et compétente est important pour maintenir notre excellence opérationnelle et notre avantage concurrentiel. Pour mieux comprendre la dynamique de la main-d'œuvre, nous assurons le suivi du taux de roulement des employés permanents, ce qui comprend les départs à la retraite, les démissions, les congédiements ou les départs liés aux restructurations de l'entreprise.

Nos exploitations surveillent les facteurs du roulement des employés permanents et adaptent leurs stratégies de recrutement et de rétention en conséquence. En 2025, le taux de roulement total des employés permanents d'Agnico Eagle est resté constant à 7 %. Les raisons du roulement de personnel varient à l'échelle de la Société, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos employés pour trouver des occasions de réaffectation dans la mesure du possible.

Tableau 5

Roulement du personnel en 2025

Niveau du poste	Femmes	Hommes	Total
Roulement total des employés permanents (%)	8 %	7 %	7 %

Mobilisation des jeunes grâce aux visites sur les sites miniers

En 2025, Agnico Eagle Ontario a accueilli des élèves de 12^e année de communautés partenaires des Premières Nations pour une visite de deux jours à Detour Lake. La visite a permis aux élèves d'en apprendre davantage sur l'exploitation minière et d'explorer des cheminements de carrière potentiels.

Les élèves ont visité les principales zones du site, observé les procédés opérationnels et expérimenté la vie au camp Sagimeo Lodge. Ils ont également rencontré des équipes de plusieurs services – y compris ceux de l'exploitation minière, de l'entretien, de l'intendance environnementale et des services de camp – afin de mieux comprendre la diversité des postes offerts dans le secteur minier.

Ces visites s'inscrivent dans les efforts continus visant à diffuser de l'information sur l'industrie minière et à soutenir la sensibilisation aux carrières chez les jeunes des communautés partenaires.



Engagement communautaire

Les relations communautaires et la participation des parties prenantes et des titulaires de droits sont intégrées dans notre RMMS et font l'objet d'une évaluation régulière afin de nous assurer que nos programmes de développement durable demeurent axés sur les priorités et les risques sociaux des parties prenantes. Nous cherchons à comprendre les préoccupations des parties prenantes et des titulaires de droits locaux et de nous assurer qu'elles comprennent nos activités minières et nos priorités d'entreprise¹.

Dès le début de l'étape du développement d'un projet, nous établissons un dialogue et des partenariats avec les parties prenantes et les titulaires de droits locaux, y compris les communautés avoisinantes, les municipalités et les communautés autochtones, afin de cerner l'acceptabilité sociale du projet et d'évaluer les répercussions du projet pour les communautés d'accueil. Ces efforts de mobilisation visent à atténuer les répercussions négatives potentielles et à découvrir les possibilités de collaboration, ce qui nous permet d'éviter des conflits et d'établir des relations communautaires fondées sur la confiance et la transparence. L'acquisition de terrains par le biais d'achats négociés ou de baux à long terme peut se faire selon les besoins de nos activités. Agnico Eagle n'a jamais entrepris de relocalisation

massive de populations. Nous reconnaissons que l'acquisition de terrains est un processus complexe qui nécessite un examen et une gestion réfléchis en consultation avec les communautés touchées, les propriétaires fonciers et les titulaires de droits. Les discussions sur les empreintes potentielles du projet et les processus d'acquisition de terrains commencent dès le début de la phase de planification. Si un projet devait nécessiter une relocalisation massive, des mesures seraient étudiées pour traiter à la fois les déplacements physiques et économiques conformément aux normes mondiales reconnues et à la réglementation locale.

La figure 26 illustre des exemples de la manière dont nous nous engageons auprès des principaux détenteurs de droits et parties prenantes tout au long du cycle de vie de nos projets miniers. Nous adaptons nos approches pour tenir compte des circonstances propres au site, y compris les emplacements éloignés et les préférences de communication communautaires; et pour harmoniser toute entente avec les exigences à l'échelle locale, régionale ou nationale. En 2025, nous avons 23 ententes en vigueur avec les communautés autochtones.

Fact Friday : Communication de renseignements exacts

Pour favoriser un dialogue éclairé sur l'exploitation minière, l'équipe des communications et des relations avec les communautés de Kittilä a lancé *Fact Friday* (faits du vendredi), une initiative sur les médias sociaux qui diffuse de l'information factuelle sur les activités de la mine. Les publications abordent des sujets tels que les contributions économiques, les impôts payés, l'approvisionnement en provenance de la Finlande, l'emploi et la collaboration avec les communautés locales.

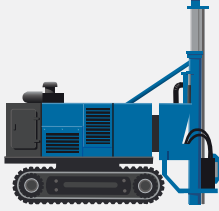
Fournissant des renseignements exacts et transparents, *Fact Friday* vise à aider à répondre de façon proactive aux questions et aux préoccupations des parties prenantes et du public en favorisant des discussions fondées sur l'information partagée.



Un membre de l'équipe des relations avec les communautés de Canadian Malartic rencontre des voisins au bureau des relations communautaires de Canadian Malartic (Québec, Canada).

1. Les activités minières et les priorités d'entreprise comprennent, sans s'y limiter, les permis d'exploitation minière, l'exploration, la construction, l'exploitation minière, la fermeture de mines et la réhabilitation des terrains.

Figure 26

Initiatives d'engagement communautaire pendant le cycle de vie d'une mine**Exploration**

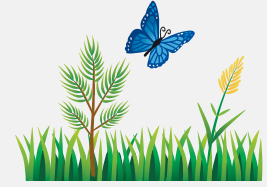
- Affecter du personnel aux relations communautaires.
- Mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Identifier et communiquer avec les principales parties prenantes et les groupes autochtones.
- Élaborer des plans de mobilisation spécifiques et adaptés aux parties prenantes, aux titulaires de droits et aux groupes autochtones.
- Mobiliser les titulaires de droits.
- Recueillir des données socioéconomiques de référence.

**Développement de projet**

- Effectuer des évaluations d'impact social.
- Mettre en œuvre le plan de mobilisation, y compris tenir des séances d'information et de consultation publiques.
- Négocier des ententes sur les avantages des projets avec les peuples autochtones.
- Ouvrir des bureaux communautaires.
- Élargir l'équipe des relations communautaires.
- Établir un processus local ou propre au projet permettant d'entendre les plaintes de la communauté.

**Exploitation**

- Mettre en œuvre un plan de mobilisation, y compris des séances d'information et de consultation communautaires.
- Mettre sur pied des comités de collaboration communautaire.
- Assurer une présence régionale sur le site Web et dans les médias sociaux.
- Organiser régulièrement des événements sur le site.
- Assurer une surveillance des répercussions socioéconomiques.
- Mettre en œuvre les ententes sur les avantages du projet.

**Fermeture et réhabilitation**

- Mettre en œuvre un plan environnemental et social de fermeture et surveiller les répercussions.
- Adapter la stratégie de communication.

Nos engagements à toutes les étapes du cycle de vie d'une mine :

- Obtenir l'acceptabilité sociale et le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones pour nos projets.
- Communiquer de l'information par divers moyens, y compris la radio et les journaux locaux, les dépliants, les vidéos, les médias sociaux et les réunions communautaires.
- Rendre l'information accessible dans la ou les langues locales et fournir des traductions.
- Mettre en place des processus afin d'inclure les groupes vulnérables¹ et les personnes sous-représentées dans les initiatives d'engagement communautaire.
- Engager le dialogue avec les intervenants et titulaires de droits locaux pour découvrir les besoins et les priorités communautaires en matière d'investissements sociaux qui s'arriment avec nos valeurs et leurs priorités.
- Communiquer avec les parties prenantes et les titulaires de droits locaux au moment de l'élaboration d'un projet et lorsque nos activités évoluent afin de tenir compte de leurs points de vue et recommandations ou pour atténuer/éviter les répercussions sociales négatives et maximiser les avantages.
- Afficher des annonces locales pour les emplois et les occasions d'affaires.
- Maintenir des processus et des mécanismes de règlement des griefs clairs.
- Harmoniser les plans de mobilisation avec la schématisation des parties prenantes.
- Divulguer publiquement les résultats des évaluations d'impact.

1. Les groupes vulnérables sont définis comme des groupes ayant un risque plus élevé d'être affectés par les impacts sociaux, économiques ou environnementaux engendrés par les activités d'Agnico Eagle. Les groupes vulnérables varient d'un site à l'autre et peuvent inclure les jeunes, les aînés, les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les minorités ethniques.

Mobilisation en vue d'une fermeture sociale à Meadowbank

En 2024, Agnico Eagle a entrepris un processus de mobilisation structuré pour aider les communautés à se préparer à la fermeture prévue de Meadowbank à la suite de l'épuisement des gisements. Cet effort de mobilisation visait à fournir des informations claires et à faciliter le dialogue sur les aspects environnementaux et sociaux de la fermeture.

La première phase, lancée en juin 2024, a servi à présenter le concept de fermeture de mine dans le cadre du cycle de vie minier élargi au moyen de séances intitulées *Mining 101*. Ces séances décrivaient les échanciers et les étapes typiques d'une fermeture, présentaient la position de Meadowbank dans le cycle de vie et donnaient de l'information sur le plan de transition des ressources humaines. Une vidéo *Mining 101*, avec des sous-titres en inuktitut pour assurer l'accessibilité, a été utilisée pour la rendre plus inclusive. Afin de renforcer les messages clés, des segments de la vidéo ont été diffusés dans le cadre d'une campagne sur les médias sociaux en juillet et en août.

En septembre 2024, la deuxième phase était axée sur les visites sur place et la planification conceptuelle de la fermeture. Quatre visites ont eu lieu pour discuter des plans de restauration à un niveau stratégique

des installations de stockage des résidus, des mines à ciel ouvert et des zones de dépôt de stériles. Des outils visuels, y compris un dépliant d'information et des images d'études conceptuelles, ont été utilisés pour appuyer ces discussions.

Les activités de mobilisation se sont poursuivies en 2025 au moyen de 15 séances liées à la fermeture, dont sept ateliers tenus à Baker Lake. Ces séances ont permis de recueillir les commentaires de divers groupes, y compris des jeunes, des aînés, des chasseurs, des entreprises et des organismes sans but lucratif, sur la détermination des priorités pour la vie après Meadowbank. À l'aide d'exercices de facilitation visuelle et de priorisation, les participants ont cerné des thèmes clés comme la sécurité alimentaire, l'éducation, le bien-être communautaire, les infrastructures et les connaissances culturelles. Ces priorités définies forment maintenant la base d'une approche communautaire de planification pour la période suivant la fermeture de la mine.



Principales activités d'engagement communautaire en 2025

- Lancement d'une enquête de perception auprès des populations locales du Canada et de l'Australie.
- Mobilisation des communautés au moyen d'une approche intégrée pour mieux comprendre les préoccupations et les priorités avant la phase de fermeture de Meadowbank. À La India, la collaboration avec les communautés a également favorisé la préparation de la phase de fermeture de la mine.
- Installation de plusieurs kiosques communautaires à LaRonde, abordant des sujets d'intérêt pour les résidents.
- Rencontre en personne plus de 150 résidents de la région lors d'une tournée communautaire à Goldex axée sur le dialogue et la coexistence.
- Mise en œuvre d'un programme volontaire d'acquisition de propriétés pour soutenir d'éventuelles activités d'exploration avancée, et début des travaux d'élaboration conjointe d'un Cadre de bon voisinage à Wasamac.
- Élaboration conjointe et lancement d'un Cadre de bon voisinage à Fosterville et amélioration des systèmes communautaires de surveillance des vibrations.
- Mise à jour du Cadre de bon voisinage à LaRonde, qui est revu tous les deux ans et répond aux préoccupations liées aux vibrations.
- Organisation d'une visite du site Canadian Malartic pour les aînés des communautés de Malartic, de Rivière-Héva et des communautés algonquines.
- Organisation d'une journée portes ouvertes conjointe à Kittilä en collaboration avec la municipalité de Kittilä, attirant environ 600 visiteurs.
- Organisation de plusieurs événements communautaires à Meliadine, y compris une journée portes ouvertes à Whale Cove et un barbecue pour la Journée de la Famille, ce qui a permis aux membres de la communauté de rencontrer les représentants d'Agnico Eagle.
- Animation d'un programme de contes à Pinos Altos, dans six communautés, comprenant neuf séances auxquelles 860 personnes ont assisté, ce qui a permis de promouvoir la lecture, la créativité et la mobilisation intergénérationnelle.
- Activités de mobilisation planifiées et avancées à l'appui de l'agrandissement de Detour Lake en collaboration avec les Nations autochtones.

Principaux défis en matière d'engagement communautaire en 2025

- Réception de plaintes de la communauté principalement liées aux vibrations provenant des activités de dynamitage et de la sismicité.
- Plusieurs événements sismiques ont été ressentis à LaRonde et Fosterville, ce qui explique la majorité des plaintes liées aux vibrations.

Coin des analystes

EFD

SASB EM-MM-210a.3, SASB EM-MM-210b.1



Des collègues de Goldex et des membres de la Première Nation de Lac-Simon ont joué un match amical de ballon-balai au nouvel aréna de Lac-Simon (Québec, Canada).

L'engagement au plus près des communautés

L'engagement d'Agnico Eagle envers un dialogue transparent et accessible avec les communautés locales a pris une nouvelle forme grâce à l'introduction de kiosques mobiles communautaires. De LaRonde à Fosterville ces kiosques, actuellement mis à l'essai en Ontario, sont conçus pour transmettre de l'information et favoriser l'engagement directement au cœur des communautés touchées par nos activités.



Une approche flexible en matière d'engagement

L'initiative est née d'un besoin d'améliorer l'accessibilité et la proximité pour offrir une égalité d'accès à toutes les communautés. En créant une plateforme mobile, Agnico Eagle peut rencontrer les résidents là où ils se trouvent, ce qui favorise un engagement proactif et le renforcement des relations. Les kiosques complètent les canaux existants, y compris les ateliers, les visites sur place et les appels directs, renforçant la transparence et soutenant l'acceptabilité sociale à long terme.

Fonctionnement

Des kiosques mobiles sont déployés régulièrement, souvent entre les ateliers prévus ou en réponse à des événements particuliers. Le choix des emplacements se fait en fonction de la visibilité et de l'accessibilité, généralement dans les secteurs les plus proches des sites d'exploitation ou dans les communautés voisines. Chaque kiosque propose des séances d'information dirigées par des experts sur des sujets tels que la sismicité, la géologie et les pratiques environnementales, ainsi que des périodes de questions et réponses. Les membres de la communauté peuvent également en apprendre davantage sur les outils de mobilisation disponibles et le rôle de l'équipe des relations communautaires d'Agnico Eagle.

Impact positif et leçons retenues

Les commentaires des résidents du Québec ont été positifs : les participants ont mentionné l'accessibilité des kiosques et l'approche directe et personnelle. Les kiosques mobiles ont été déployés à la suite d'événements sismiques au Québec et en Australie et, ils servent d'outil de réponse rapide, permettant un dialogue direct avec les citoyens et aidant à répondre aux préoccupations. De même, les kiosques soutiennent la mobilisation pendant les révisions des cadres de bon voisinage, ce qui favorise le dialogue continu et la participation.

Les sites d'exploitation de l'Ontario tirent parti de cette expérience dans le cadre de la Campagne 2026 Être un bon voisin, qui utilisera des kiosques mobiles pour accroître la visibilité et la transparence dans les communautés avoisinantes. Un exercice de cartographie des parties prenantes régionales a permis de déterminer les emplacements prioritaires pour les événements éphémères. La forte participation a démontré l'intérêt de la communauté et permis de valider le concept.

Perspectives d'avenir

Les kiosques mobiles représentent une méthode d'engagement flexible, visible et informelle qui vient compléter les méthodes plus traditionnelles. Ces kiosques appuient également l'engagement d'Agnico Eagle envers les protocoles TSM en facilitant le dialogue et en soutenant la gestion des répercussions et des retombées pour la communauté. Les travaux futurs porteront sur l'exploration d'autres utilisations, comme la sensibilisation au recrutement, et l'évaluation de l'efficacité au moyen d'indicateurs de participation et de recueil des commentaires de la communauté.

En continuant d'aller à la rencontre des communautés, Agnico Eagle vise à renforcer ses relations et à maintenir son engagement envers la transparence et la confiance.

Assurer le suivi des commentaires et des enjeux liés à l'engagement communautaire

Agnico Eagle travaille à l'amélioration continue de l'acceptabilité sociale grâce à ses efforts d'entretien des relations avec les communautés. Ces efforts visent à recueillir les commentaires de la communauté sur les activités en cours ou proposées, ainsi qu'à cerner et à résoudre les enjeux au fur et à mesure qu'ils surviennent. Les enjeux peuvent être cernés au moyen de divers canaux de mobilisation, notamment : discussions en

personne, appels téléphoniques, courriels, réunions de liaison avec le public ou la communauté, lignes téléphoniques communautaires, notre ligne téléphonique de signalement, ou sur nos médias sociaux et via nos sites Web. L'offre de ces multiples canaux de rétroaction permet aux parties prenantes de communiquer avec nous par la méthode qu'elles préfèrent.

Résultats de l'enquête de perception

Un élément clé de la vision d'Agnico Eagle est d'être un « membre apprécié de la communauté, en qui les gens pourront faire confiance » en exerçant ses activités de façon durable, en respectant les droits de la personne et en participant au développement local. Bien que nous ayons toujours fait des efforts pour atteindre cet objectif, nous n'avions pas d'indicateur mesurable de confiance et d'acceptation.

En 2025, nous avons effectué une enquête de perception auprès des communautés où Agnico Eagle exerce ses activités au Canada et en Australie. Les résultats nous donnent une vision claire de la confiance qu'accordent les communautés à nos activités et de leur acceptation globale de notre présence régionale au Québec, en Ontario, au Nunavut et en Australie.

Cette initiative a été réalisée par une tierce partie, Voconiq, une entreprise spécialisée dans la mesure de la performance sociale. En travaillant avec le programme Voix locales de Voconiq et en étroite collaboration avec les communautés, nous avons renforcé notre capacité à comprendre leurs points de vue sur les principaux enjeux, défis et avantages liés à nos opérations.

En examinant la qualité de notre relation, nous avons cerné les facteurs qui comptent le plus pour établir un climat de confiance et obtenir l'acceptation. Nous disposons ainsi d'une feuille de route pratique pour approfondir nos relations et renforcer les fondements de notre acceptabilité sociale.

L'enquête a porté sur plusieurs aspects de notre relation avec les communautés, notamment la qualité et la fréquence de nos interactions, la confiance dans notre gestion environnementale, la confiance à l'égard des cadres réglementaires et de nos politiques internes, la façon dont nous écoutons les commentaires des communautés et y répondons, ainsi que les répercussions positives et négatives de nos activités dans chaque région.

Grâce à ce travail, nous disposons maintenant d'une base de référence mesurable pour favoriser notre acceptabilité sociale. Cela nous permet de cerner clairement les principaux facteurs qui favorisent des relations solides et les domaines qui nécessitent une attention particulière. À l'avenir, nous pourrions suivre l'évolution des choses au fil du temps et concentrer nos efforts plus efficacement sur ce qui compte le plus pour les communautés locales.

Figure 27 **Résultats de l'enquête de perception**

	Dans quelle mesure faites-vous confiance à l'entreprise pour qu'elle agisse de façon responsable?		Dans quelle mesure acceptez-vous Agnico Eagle dans votre communauté?	
	Pas du tout	Énormément	Pas du tout	Énormément
Nunavut	3,31		3,47	
Québec	3,36		3,84	
Ontario	3,51		3,89	
Australie	3,19		3,56	

Échelle : 1 = Pas du tout, 5 = Énormément

La moyenne mondiale observée pour la confiance et l'acceptabilité dans les autres programmes Voix locales de Voconiq de l'industrie minière est de 3,20. Plus de détails sont disponibles sur le [site](#) du programme Voix locales.

Différends importants

Les différends importants sont définis comme un conflit qui perdure entre Agnico Eagle et les communautés locales ou des peuples autochtones, ou les deux, qui ne peut se régler entre les parties concernées et qui exige une intervention juridique ou d'un autre tiers, ou qui entraîne la fermeture d'un site ou des retards dans un projet. En 2025, Agnico Eagle a continué de faire l'objet d'un différend important à Fosterville qui a commencé en 2020 avec un membre de la communauté alléguant des dommages à la santé humaine en raison des émissions sonores à basse fréquence de la mine.

Plaintes

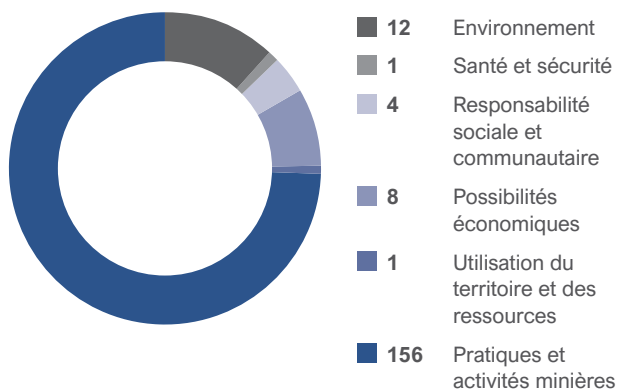
Une plainte est définie comme un tort réel ou perçu causant du ressentiment ou un sentiment d'injustice résultant d'un traitement inéquitable et considéré comme un motif de plainte en vue d'une forme de réparation ou de compensation. Toutes les plaintes sont gérées conformément au processus de règlement des plaintes des communautés locales de chaque site d'exploitation. Tous les griefs reçus font l'objet d'un accusé de réception, d'une évaluation et d'une réponse communiquée au plaignant, contenant les résultats du processus. Nous nous efforçons de répondre aux plaintes et de les résoudre en temps opportun, y compris en mettant en œuvre des plans d'action pour régler les causes sous-jacentes.

En 2025, un total de 182 plaintes ont été reçues. La plupart des plaintes concernaient les nuisances liées aux activités minières, notamment la sismicité et les vibrations. Nos équipes des relations communautaires ont travaillé avec diligence pour résoudre ces plaintes. La majorité d'entre eux (96 %) ont été réglées avant la fin de l'année, et 100 % ont été traitées dans un délai de 30 jours.

Les équipes mettent en œuvre des plans d'action, au besoin, pour s'attaquer aux causes profondes des plaintes.

Figure 28

Plaintes reçues en 2025 par catégorie



Coin des analystes

GRI 2-25, GRI 413-1 SASB EM-MM 210a.3, SASB EM-MM-210b.1 & 2

EFD

Fosterville s'est associée à Bendigo Northern District Community Enterprise pour soutenir la journée Family Fun Day de Huntly, au cours de laquelle les participants ont pris connaissance des activités minières et se sont essayés à l'activité de lavage de l'or à la batée.



182

plaintes reçues au total pour tous les sites d'exploitation

46

personnes ont déposé des plaintes

96 %

des plaintes réglées avant la fin de l'année

156

plaintes en lien avec la nuisance des activités minières

100 %

des plaintes reçues sont reconnues et évaluées dans un délai de 30 jours

Relations avec les Autochtones

Il est essentiel de favoriser des relations positives et collaboratives avec les peuples autochtones locaux pour jeter les bases de projets réussis et assurer des avantages mutuels pour tous. Agnico Eagle adhère à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et applique les principes, normes et standards de cette déclaration en s'appuyant sur sa propre [Politique d'engagement auprès des peuples autochtones](#). Cette approche met l'accent sur l'établissement de relations de collaboration productives et mutuellement avantageuses.

En tant que société minière mondiale, nous collaborons avec plusieurs communautés et peuples autochtones qui ont une histoire, une langue, des pratiques culturelles et des croyances spirituelles qui leur sont propres. Nous œuvrons pour réduire les obstacles à une participation significative en adaptant nos activités de mobilisation aux contextes locaux et aux processus dirigés par les Autochtones dans les régions où nous menons des activités. Il peut s'agir par exemple de fournir de l'information sur le projet dans des langues culturellement appropriées, d'ajouter des noms de lieux traditionnels aux cartes de projet, de fournir des résumés audios sur notre site Web et d'aborder les défis en matière d'accès technologique.

En 2025, nous avons continué d'établir des relations respectueuses grâce à une mobilisation précoce et significative. Nous travaillons à mobiliser les peuples autochtones et faisons tout notre possible pour obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé pour tous les projets nouveaux ou substantiellement modifiés que nous proposons. Nous avons poursuivi notre engagement et notre collaboration avec les communautés autochtones locales dont les droits sont touchés ou pourraient être touchés par les projets existants.

Mise à jour sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones

Nous avons réalisé d'importants progrès en matière de réconciliation grâce à des actions concrètes. Notre Plan d'action pour la réconciliation exhaustif, élaboré dans le cadre d'un effort de mobilisation important auprès des peuples autochtones, des employés, des organisations et du milieu universitaire dans l'ensemble de nos régions opérationnelles, traduit notre engagement en 40 mesures concrètes fondées sur sept piliers : leadership et gouvernance, éducation, emploi, communauté, engagement économique, environnement, bien-être, santé et sécurité – assurant que les perspectives autochtones orientent notre approche pour établir des relations respectueuses et mutuellement avantageuses avec les communautés autochtones des régions où nous exerçons nos activités.

En décembre 2025, nous avons franchi une étape importante avec la réunion inaugurale de notre Comité consultatif autochtone à Toronto. Ce comité est composé de sept dirigeants autochtones de toutes nos régions d'exploitation qui apportent une expertise diversifiée en matière de relations communautaires, d'intendance environnementale, de gouvernance et de développement économique. Le Comité fournit une orientation indépendante quant à la mise en œuvre de notre Plan d'action pour la réconciliation, en veillant à ce que nos engagements demeurent fondés sur les perspectives autochtones et répondent aux besoins de la communauté. Grâce à un engagement régulier avec le Comité, nous élaborons un cadre de responsabilisation qui place les voix autochtones au cœur de notre parcours de réconciliation.

Nos efforts de mise en œuvre démontrent que la réconciliation est de plus en plus profondément ancrée dans l'ensemble de notre organisation. En 2025, nous avons offert plus de 5 300 heures de formation en sensibilisation culturelle autochtone à nos employés et mené 279 activités de sensibilisation à la culture autochtone à l'échelle de l'entreprise afin de mieux comprendre les histoires, les perspectives et les traditions autochtones. Les partenariats économiques ont continué de croître, plus de 1,6 milliard de dollars CA en valeur contractuelle annuelle aux entreprises autochtones à l'échelle mondiale en 2025, une hausse par rapport à un peu plus de 1,4 milliard de dollars CA en 2024. Au-delà de ces mesures, nous travaillons en collaboration avec des partenaires autochtones pour mettre en œuvre des approches propres aux communautés qui respectent les diverses structures de gouvernance, protocoles culturels et priorités.

Nous comprenons qu'une véritable réconciliation exige la reddition de comptes, de la transparence et une volonté de nous mesurer aux engagements que nous avons pris. Notre premier rapport d'étape exhaustif, prévu pour le milieu de 2026, présentera nos résultats et mettra en lumière les progrès importants réalisés tout en reconnaissant les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires. Nous reconnaissons que la réconciliation n'est pas un chemin droit, mais un cheminement continu qui exige de l'humilité et qui comprend que les progrès réels découlent de l'écoute, de l'apprentissage et de la collaboration avec les communautés autochtones pour créer des changements significatifs à long terme. Notre engagement demeure clair pour l'avenir : transformer la responsabilisation en action, rendre compte de façon transparente de nos progrès et continuer à renforcer les fondements de la confiance, du respect et un partenariat avec les peuples autochtones.

Coin des analystes

SASB-EM-MM-210a.3

EFD

Le président et chef de la direction, Ammar Al-Joundi, ainsi que plusieurs membres de notre équipe de direction, ont eu l'honneur de se joindre à la Première Nation Moose Cree pour le premier Gala de reconnaissance des employés et des entreprises à Moose Factory, célébrant les membres de l'équipe de la Première Nation Moose Cree à Detour Lake, ainsi que les partenaires locaux qui ont un impact positif.



Principales activités liées aux relations avec les Autochtones en 2025

- Signature d'une entente de collaboration avec la Première Nation Matachewan pour le projet Upper Beaver.
- Signature d'un protocole d'entente avec les Services communautaires du gouvernement du Nunavut pour un cadre qui traite des mesures de protection du caribou, des initiatives d'emploi et de formation des Inuits et de la sensibilisation à l'industrie minière.
- Recrutement de membres et mise sur pied du premier comité consultatif autochtone externe d'Agnico Eagle.
- Soutien d'une approche collaborative entre les Nations algonquines du Québec.
- Signature d'une entente de collaboration avec les Premières Nations de Lac-Simon et de Kitcisakik pour le gisement d'Akasaba-Ouest.
- Poursuite des discussions en vue d'une entente avec les Premières Nations de Long Point, Abitibiwinni, Lac-Simon et Kitcisakik en lien avec le corridor Canadian Malartic, Odyssey et Goldex.
- Poursuite des discussions en vue de terminer un examen stratégique de l'accord-cadre entre Agnico Eagle et la Kitikmeot Inuit Association.
- Poursuite des consultations et des discussions avec les communautés autochtones sur l'obtention de permis pour le projet Upper Beaver, y compris la collaboration à des études socioéconomiques, aux études sur le savoir traditionnel et à l'élaboration d'ententes sur les répercussions et les avantages.
- Soutien de cinq projets dans le cadre du programme de mentorat en entrepreneuriat Nangminiqagtunik Ikajuutiit d'Agnico Eagle.
- Prestation de 5 000 heures de formation sur la sensibilisation à la culture autochtone aux employés.
- Lancement de nouvelles initiatives de sensibilisation dans l'ensemble des sites d'exploitation, y compris un programme de sensibilisation à la culture autochtone pour les employés de Macassa, élaboré en partenariat avec l'équipe de santé autochtone du Mino M'shki-ki (Gardiens du Cercle) et formation obligatoire sur le CLPE pour l'équipe de direction et les employés qui travaillent avec les peuples autochtones.
- Organisation ou participation à 279 activités visant à améliorer la sensibilisation à la culture autochtone.

Principaux défis liés aux relations avec les Autochtones en 2025

- La mobilisation des Nations autochtones demeure une priorité importante dans un contexte en évolution.
- Les attentes continuent d'évoluer et peuvent être complexes, ce qui influe sur les processus de consultation et de partenariat.
- Cet environnement souligne la nécessité d'approches claires et respectueuses et d'efforts soutenus pour favoriser la confiance et créer des occasions de relations significatives et durables.



Activité de consultation communautaire (Baker Lake, Nunavut, Canada).

Balado – The Arctic Edge : à la découverte du Nord canadien

En 2024, Agnico Eagle s'est associé à Affaires publiques mondiales pour lancer une série de balados intitulée *The Arctic Edge: Stories from Canada's Frontier*. La série a été élaborée pour partager de l'information et des points de vue sur les possibilités et les défis sociaux, économiques et environnementaux au Nunavut et dans le Nord canadien en général.



À propos de la série

Animé par la journaliste et diffuseuse canadienne primée Hannah Thibedeau, le balado propose des entrevues et des discussions sur divers sujets. La série offre une plateforme de dialogue sur les enjeux qui façonnent l'avenir de la région arctique, y compris son importance stratégique pour le Canada et son rôle dans les contextes mondiaux.

Aperçu de la première saison

La première saison de 10 épisodes a enregistré plus de 31 000 téléchargements, témoignant d'un fort engagement vers un nouveau balado portant sur des sujets spécialisés. Les épisodes ont exploré des thèmes liés au développement économique, au patrimoine culturel et à l'importance de la collaboration pour faire progresser une vision et une stratégie globales pour l'Arctique.

Saison 2 – À venir en 2026

Une deuxième saison de *The Arctic Edge* est prévue en 2026. La deuxième saison approfondira les questions importantes pour les communautés du Nord, alors que le Nunavut et la région de l'Arctique gagnent en importance à l'échelle nationale et mondiale. Le format sera élargi pour inclure des vidéos et des images saisissantes pour toucher un public plus vaste et fournir davantage de contexte pour les discussions. Les deux saisons sont disponibles sur le site thearcticedge.ca.

Patrimoine culturel

La protection du patrimoine culturel autochtone et historique est un élément important de l'engagement d'Agnico Eagle en matière de développement durable. Nous effectuons des évaluations archéologiques pour veiller à la protection des droits culturels et patrimoniaux. Nous consultons les communautés autochtones afin d'identifier et de préserver les sites du patrimoine culturel et d'intégrer le savoir autochtone, le cas échéant.

Au Canada, nous avons conclu plusieurs ententes officielles avec les communautés autochtones qui soulignent notre engagement mutuel à protéger le patrimoine culturel, et nos responsabilités envers la mobilisation et la consultation en ce qui concerne les enquêtes sur les ressources culturelles, la détermination de sites culturellement sensibles et d'autres dispositions environnementales. Ces ententes offrent aux communautés autochtones des moyens structurés de soulever des questions relatives à l'environnement et au patrimoine culturel dès les premières étapes

d'un projet jusqu'à la fermeture et la réhabilitation. Bien que certaines ententes comprennent des clauses de confidentialité, elles n'empêchent pas les communautés autochtones de communiquer directement avec les organismes de réglementation gouvernementaux sur des questions préoccupantes, et elles n'empêchent en rien les communautés autochtones de s'opposer publiquement aux activités de la Société pouvant avoir une incidence sur les sites du patrimoine culturel.

En 2025, Agnico Eagle a élaboré une norme d'entreprise applicable à l'ensemble des projets et sites d'exploitation pour souligner l'importance d'identifier et de protéger le patrimoine et les ressources culturelles jusqu'alors inconnus qui peuvent être trouvés pendant les activités d'exploration, de construction ou d'autres activités minières. La norme décrit les mesures requises en cas de découverte fortuite et précise que ces ressources ne doivent pas être perturbées jusqu'à ce que des évaluations appropriées soient effectuées par les autorités requises, les représentants autochtones ou les spécialistes archéologiques.

Retombées

Nous générons une valeur économique directe dans les pays, les régions et les communautés où nous exerçons nos activités grâce à l'embauche et à l'approvisionnement à l'échelle locale, au paiement d'impôts et de redevances, et aux investissements communautaires. Nous collaborons avec les communautés pour évaluer les possibilités d'améliorer les avantages économiques locaux et de créer une prospérité économique au-delà du cycle de vie de la mine.

Nous divulguons annuellement les paiements effectués à tous les gouvernements au Canada et à l'international, y compris les impôts et les redevances, conformément à la *Loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* (LMTSE). Les rapports LMTSE sont disponibles sur le [site Web](#) de la Société. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre rendement financier, consultez notre [rapport annuel 2025](#).

Tableau 6

Valeur économique distribuée en 2025 (000 \$ US)

	Revenus	Autres coûts d'exploitation	Salaires et avantages sociaux des employés	Paiements aux fournisseurs de capitaux	Impôts sur le revenu et les ressources	Investissements communautaires	Valeur économique retenue
Agnico Eagle	11 907 851 \$	4 778 317 \$	1 543 982 \$	1 408 919 \$	1 177 927 \$	10 545 \$	2 988 161 \$
Australie	537 795 \$	235 446 \$	79 813 \$	0 \$	74 905 \$	–	146 133 \$
Canada	10 287 227 \$	4 084 476 \$	1 301 778 \$	1 408 919 \$	1 008 896 \$	–	2 474 722 \$
Finlande	748 635 \$	267 652 \$	65 266 \$	0 \$	90 870 \$	–	324 643 \$
Mexique	334 194 \$	188 391 \$	94 773 \$	0 \$	3 110 \$	–	47 514 \$
Autres ¹	0 \$	2 352 \$	2 351 \$	0 \$	147 \$	–	4 851 \$

Salaires et avantages sociaux des employés

En 2025, Agnico Eagle a versé environ 1,54 milliard de dollars en salaires et avantages sociaux. Bien que nous ne mesurions pas l'incidence économique directe et indirecte sur les biens et services locaux des salaires versés à nos employés, il s'agit d'un élément important de la contribution économique d'Agnico Eagle à ses communautés d'accueil, surtout que notre main-d'œuvre se compose principalement d'employés locaux.

Coin des analystes

GRI 201-1, SASB EM-MM-210b.1

EFD

1. Comprend les paiements de la Suède, de la Colombie, des États-Unis et de la Barbade. Pour une ventilation détaillée, consultez notre tableau de données sur la performance en matière de développement durable, disponible sur notre [site Web](#).

Achats effectués auprès de fournisseurs locaux et autochtones

Dans l'ensemble de ses projets, Agnico Eagle cherche, dans la mesure du possible, à acheter des biens et des services auprès de fournisseurs locaux afin de soutenir l'activité économique communautaire et de réduire les répercussions environnementales associées au transport de matériaux et de personnes de lieux éloignés vers nos sites. Les fournisseurs locaux doivent satisfaire aux mêmes exigences de développement durable que tous les fournisseurs potentiels pour pouvoir faire affaire avec l'entreprise. En 2025, les exploitations minières Agnico Eagle ont dépensé 2,02 milliards de dollars pour l'approvisionnement en biens et services locaux. Cela représente environ 44 % de toutes les dépenses d'approvisionnement pour l'année.

À l'échelle mondiale, nous avons fourni plus de 1,2 milliard de dollars en valeur contractuelle annuelle aux entreprises autochtones. Au Nunavut, l'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones est un élément important de nos ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, en faisant appel aux entreprises enregistrées auprès de Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI). En 2025, environ 60 % (740 millions de dollars) des dépenses d'approvisionnement de Meadowbank, de Meliadine et de Hope Bay ont été engagées auprès de fournisseurs autochtones.

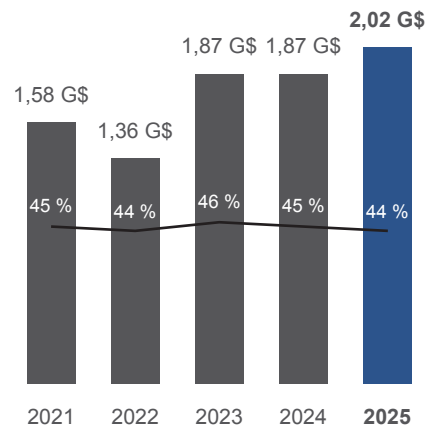
En Ontario, Detour Lake, Macassa et Upper Beaver intègrent tous des engagements en matière d'approvisionnement autochtone dans leurs ERA respectives. En 2025, plus de 470 millions de dollars des dépenses d'exploitation en Ontario ont visé des fournisseurs autochtones inscrits. Nos exploitations travaillent étroitement avec les communautés autochtones pour relever les défis et pour accroître les possibilités qui s'offrent aux entreprises de la région.

Figure 29

Total des paiements des sites à des fournisseurs locaux¹

■ Total des achats de la région

— Pourcentage d'approvisionnement local



Kittilä : Contributions socioéconomiques

Une étude récente a évalué les répercussions socioéconomiques des activités d'Agnico Eagle en Finlande à Kittilä. Les résultats soulignent la contribution de l'exploitation à l'emploi et à l'activité économique à l'échelle régionale et nationale :

- Plus de 3 400 emplois soutenus annuellement, dont environ 500 postes à Kittilä et 1 100 en Laponie.
- Chaque emploi direct dans le secteur minier génère des emplois supplémentaires grâce aux effets indirects et aux retombées liées à la consommation.
- La production économique annuelle associée à l'exploitation est estimée à 1,03 milliard d'euros, dont environ 520 millions d'euros à Kittilä et 602 millions d'euros en Laponie.
- Kittilä se classe au premier rang national pour sa vitalité régionale, ce qui témoigne du soutien combiné des activités minières et de la collaboration avec le secteur touristique.

Ces résultats démontrent la contribution de Kittilä à l'emploi local, aux recettes fiscales et au développement régional à long terme.



Le chevalement de la mine Kittilä (Laponie, Finlande).

1. Inclus toutes les exploitations minières actives et Hope Bay.

Investissements communautaires

Agnico Eagle contribue au bien-être social, culturel et économique des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités grâce à des programmes d'investissement communautaire. Ces programmes comprennent les dons et contributions, sous forme de soutien financier, de temps de bénévolat des employés, d'expertise technique et d'utilisation d'équipement et de matériel. Nous appuyons également les employés qui donnent de leur temps pour soutenir une cause qui leur tient à cœur.

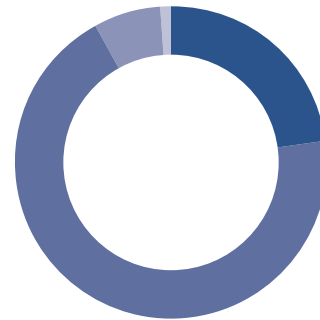
En 2025, nos programmes d'investissement et de contribution communautaires étaient axés sur des initiatives visant à soutenir le développement économique local et la résilience des communautés à long terme, même après la cessation de l'exploitation minière.

En 2025, Agnico Eagle a versé 11 millions de dollars à divers organismes et événements locaux. La plupart des fonds ont été alloués au financement social et communautaire et à la santé. Des contributions supplémentaires ont été fournies au moyen d'un soutien en nature, y compris des efforts de bénévolat des employés, de l'expertise technique et de l'équipement à l'appui de projets communautaires.

Figure 30

Investissements communautaires en 2025

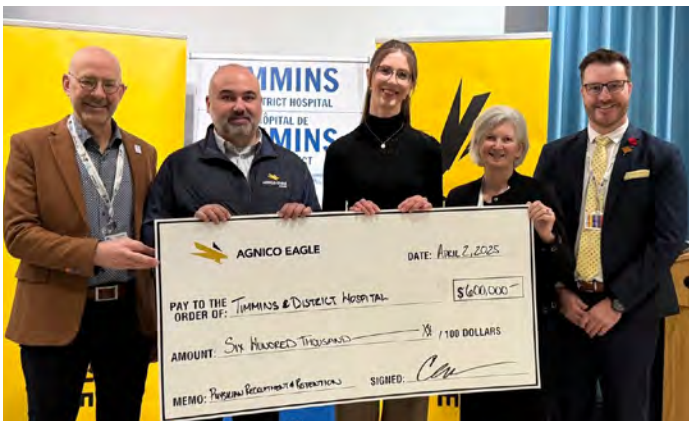
- 71 % Responsabilité sociale et communautaire
- 22 % Santé
- 7 % Éducation et formation
- 1 % Environnement



Faits saillants de l'investissement communautaire en 2025¹

Activités en Ontario

Agnico Eagle a soutenu des initiatives de recrutement et de maintien en poste de médecins dans la région de Timmins, grâce à une collaboration avec la Ville de Timmins et l'Hôpital Timmins and District. En 2025, nous avons versé 600 000 \$ pour établir 10 bourses de démarrage pour les médecins, afin de renforcer les capacités locales en matière de soins de santé.



Activités au Québec

Agnico Eagle a versé 1,5 million de dollars pour soutenir la construction d'une maison d'hébergement régionale pour les soins du cancer à Rouyn-Noranda. Le projet vise à offrir un accès à un hébergement sécuritaire et accueillant aux patients et aux familles de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord québécois qui reçoivent un traitement spécialisé au Centre régional de radio-oncologie. Grâce à cet investissement, Agnico Eagle soutient les efforts visant à réduire le fardeau physique, émotionnel et financier des déplacements de longue distance pour les patients atteints de cancer, tout en contribuant à améliorer l'accessibilité des services de santé locaux dans les communautés où nous exerçons nos activités.

1. Les chiffres d'investissement sont indiqués en monnaie locale.

Activités au Nunavut

Agnico Eagle s'est associée à la Société d'habitation du Nunavut (SHN) pour soutenir la disponibilité des logements au Nunavut. En 2025, la Société a expédié 20 maisons modulaires et fourni environ 1,75 million de dollars pour couvrir les frais d'expédition vers Baker Lake et Rankin Inlet, contribuant à la capacité de logement à court terme dans ces communautés.

Cette initiative appuie la Stratégie Nunavut 3000, lancée en 2022 par le gouvernement du Nunavut et le SHN pour répondre aux besoins en matière de logement en construisant 3 000 logements d'ici 2030. Avec une population jeune et en expansion, le territoire fait face à une pression croissante sur son système de logement.

Cette collaboration entre les secteurs public et privé répond à la fois aux besoins immédiats en matière de logement et au bien-être communautaire à long terme. Grâce à la contribution d'Agnico Eagle, l'initiative favorise un meilleur accès à un logement sûr et stable, renforce les fondations sociales et culturelles de Baker Lake et de Rankin Inlet et contribue à une plus grande résilience communautaire pour les Nunavutois.



Activités en Australie

Fosterville a soutenu le programme de bien-être de l'école primaire Axedale, qui vise à soutenir le bien-être social et émotionnel des élèves et des familles de la communauté locale. Le programme finance un agent de bien-être spécialisé qui offre un soutien individuel, des programmes de groupe et des activités scolaires visant à renforcer la résilience, les compétences sociales et la santé mentale positive.

Le soutien offert à Fosterville a permis à l'école primaire Axedale d'augmenter le poste d'agent de bien-être à deux jours complets par semaine, renforçant ainsi la capacité d'offrir un soutien personnalisé aux élèves qui souffrent d'anxiété, de deuil, de difficultés sociales ou d'un désengagement scolaire.

L'agent de bien-être offre des séances individuelles, des programmes de groupe et des activités structurées pendant la récréation, tandis que le programme comprend également des activités communautaires, comme des clubs des petits déjeuners et des rassemblements pour les parents et les aidants, qui favorisent l'établissement de liens entre les élèves, les familles et le personnel scolaire. Dans un milieu rural où l'accès aux services de santé mentale est limité, cet investissement soutenu contribue à créer un environnement scolaire sécuritaire et inclusif et favorise la participation, le bien-être et les résultats positifs à long terme pour les élèves et leurs familles.

Activités en Finlande

Le comité de liaison d'Agnico Eagle en Finlande a sélectionné ses initiatives de bienfaisance conjointes pour 2025 dans le cadre d'un processus ouvert de propositions et de vote. Cette approche était utilisée pour la première fois, et l'objectif était de trouver ensemble des initiatives locales qui apportent des avantages tangibles à la communauté de Kittilä et qui sont conformes aux valeurs de l'entreprise et à sa politique en matière de développement durable.

Un large éventail de propositions a été soumis. Le soutien aux familles à faible revenu pendant la période des Fêtes grâce à des dons de cartes-cadeaux en collaboration avec les services sociaux de la municipalité et la paroisse locale est l'idée qui a reçu le plus de votes. Les dons ont également été dirigés vers les autres initiatives les plus soutenues : l'achat de défibrillateurs pour les villages de Kittilä et le soutien opérationnel à l'association Kittilän Ihmiset (« People of Kittilä »), dont le travail de promotion du bien-être des aînés locaux bénéficiera directement de cette contribution.

Activités au Mexique

En 2025, Pinos Altos a investi plus de 2,3 millions de pesos dans des bourses d'études, le bien-être socioémotionnel, la connectivité, l'infrastructure et des programmes culturels. L'un des faits saillants a été l'octroi de 251 bourses pour des étudiants de tous les niveaux qui profitent aux enfants et aux jeunes de 24 établissements d'enseignement. Douze communautés voisines ont également reçu des fournitures, du matériel éducatif et bénéficié d'améliorations en matière d'infrastructures. Au cours des cinq années écoulées depuis le début du programme, nous avons généré plus de 3 000 occasions qui permettent aux élèves de poursuivre leurs études plus efficacement.

Pour la 11^e année consécutive, l'équipe de La India a aidé les enfants de Tarachi à se préparer pour l'année scolaire en leur offrant des sacs à dos et des fournitures scolaires adaptés à leur niveau scolaire. Au total, 70 élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire ont bénéficié de l'initiative, tandis que quatre enseignants ont reçu du matériel supplémentaire pour bonifier leurs activités en classe.

Grâce à ces programmes continus, la présence d'Agnico Eagle Mexique continue de renforcer les possibilités d'éducation, de soutenir les familles locales et de veiller à ce que les élèves disposent des outils dont ils ont besoin pour réussir.



Gouvernance



Une collègue au bureau d'Upper Beaver (Ontario, Canada).

Dans cette section

Déontologie et transparence	97	Gestion de la chaîne	
Lutte contre la corruption	97	d'approvisionnement durable	100
Conformité et assurance en matière		Politiques publiques et relations	
de développement durable	98	gouvernementales	101
Initiatives de divulgation	99	Cybersécurité et protection	
		des renseignements	
		personnels numériques	102

Déontologie et transparence

Le Code d'éthique et de conduite professionnelle d'Agnico Eagle décrit les normes de comportement éthique attendues des employés et des personnes qui travaillent au nom de l'entreprise à l'échelle mondiale. Ce code s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, employés et représentants et les engage à mener nos activités conformément à tous les règlements, lois et règles applicables et selon les normes éthiques les plus rigoureuses.

Agnico Eagle a également adopté un Code de déontologie pour les consultants et les entrepreneurs de même qu'un Code de conduite des fournisseurs. Le Comité de vérification est responsable de surveiller le respect de ces codes. Une ligne d'assistance sans frais relative à l'éthique est disponible pour permettre le signalement anonyme de tout soupçon d'infraction au Code de conduite professionnelle et d'éthique comprenant, sans s'y limiter, les préoccupations liées à la comptabilité, les contrôles comptables internes ou autre question d'audit, les manquements au Code de conduite, les conflits éthiques ainsi que les enjeux liés à l'environnement, au harcèlement ou à la discrimination.

En 2025, Agnico Eagle a reçu environ 36 signalements par l'entremise de la ligne de dénonciation concernant, entre autres, les ressources humaines, l'interprétation des politiques, la santé et la sécurité et les conflits d'intérêts potentiels. Chacun de ces signalements a fait l'objet d'un examen et d'une évaluation.

Coin des analystes

GRI 2-26, SASB EM-MM 510a.1



Lutte contre la corruption

Agnico Eagle mène ses activités conformément aux lois, aux règles et aux règlements applicables et s'attend à ce que les normes de comportement éthique les plus élevées soient respectées dans l'ensemble de ses exploitations. La Société ne tolère pas la corruption et s'engage à faire preuve de professionnalisme, d'honneur et d'intégrité dans toutes ses transactions et relations commerciales. Les sites d'exploitation et les activités commerciales font l'objet d'une évaluation périodique pour confirmer leur conformité à la Politique de lutte contre la corruption ainsi qu'aux procédures et lignes directrices applicables. En 2025, aucun cas de fraude n'a été signalé au comité de vérification d'Agnico Eagle et aucune action en justice n'a été intentée en lien avec des pratiques anticoncurrentielles, antitrust ou monopolistiques contre la société.

Conformité et assurance en matière de développement durable

Audit

Notre programme d'audit d'entreprise dans le cadre du RMMS comprend des activités d'audit internes et externes qui soutiennent une amélioration continue de la performance en matière de développement durable et le maintien des certifications. Les engagements gérés dans le cadre de notre RMMS font l'objet d'un audit externe selon un cycle de trois ans.

Des audits internes sont effectués par le personnel de l'entreprise pour évaluer la conformité aux politiques, aux normes et aux procédures, évaluer les contrôles opérationnels et formuler des recommandations d'amélioration.

Les vérifications externes sont réalisées par des tiers indépendants, y compris des auditeurs certifiés. Dans le contexte du RMMS, des vérifications externes sont utilisées pour fournir une assurance indépendante de l'exactitude des énoncés relatifs au développement durable et rapports sur la performance, et pour vérifier l'efficacité du système de gestion du développement durable.

Assurance indépendante

Agnico Eagle participe aux processus d'audit externe associés à nos adhésions, y compris les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable (TSM) de l'AMC, la Norme sur l'or libre de conflit du World Gold Council (WGC) et le Code international de gestion du cyanure (CIGC).

Engagements en fonction de nos adhésions

Notre RMMS sert à appuyer le respect des exigences liées à nos engagements en fonction de nos adhésions.

Vers le développement minier durable

L'initiative TSM fait la promotion des pratiques exemplaires et de l'amélioration continue en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne la biodiversité, l'eau, les changements climatiques, l'équité, la diversité et l'inclusion, les relations avec les Autochtones et les collectivités, ainsi que la sécurité, la santé et le respect au travail. Agnico Eagle s'engage à appliquer les protocoles TSM dans l'ensemble de ses exploitations et soutient activement l'initiative. Un tableau de nos résultats TSM 2025 est inclus à la fin du présent rapport.

La vérification externe liée à l'initiative TSM est réalisée selon un cycle de trois ans, et comprend des auto-évaluations internes pour les années intermédiaires. Le cycle de vérification externe des exploitations d'Agnico Eagle a débuté en 2024 et s'est poursuivi en 2025.

En 2025, Meliadine a fait l'objet d'un audit externe et Fosterville, Detour et Macassa ont fait l'objet d'un premier audit externe.

Code international de gestion du cyanure

Agnico Eagle s'engage à gérer le transport, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination du cyanure conformément aux normes de pratique énoncées dans le Code international de gestion du cyanure (CIGC), en tant que signataire du CIGC depuis 2011. Detour Lake, Kittilä, La India, Meliadine, Canadian Malartic, Pinos Altos, LaRonde et Meadowbank sont actuellement certifiés conformes à la CIGC. Fosterville, qui est signataire depuis 2023, en est actuellement à l'étape de mise en œuvre et la certification initiale devrait être obtenue début 2027.

Les rapports d'audit sont publiés sur le [site Web du CIGC](#), mine par mine.

Norme sur l'or libre de conflits

Agnico Eagle comprend que pour mener ses activités de façon responsable et maintenir la confiance des parties prenantes, nous devons démontrer que l'or que nous produisons a été extrait d'une manière qui ne contribue pas à des conflits armés illégaux ni à des violations graves des droits de la personne ou à des violations du droit international. Pour appuyer cet engagement, la Société a adopté et mis en œuvre la Norme sur l'or libre de conflits (CFGS) du World Gold Council (WGC). Un rapport standard annuel et un rapport d'assurance indépendante sont disponibles sur le [site Web](#) d'Agnico Eagle.

Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable

Les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (RGMP [Responsible Gold Mining Principles]) du WGC répondent aux principales considérations quant aux questions environnementales, sociales et de gouvernance dans le secteur de l'exploitation aurifère. En tant que membre du WGC, Agnico Eagle demeure déterminée à mettre en œuvre et à respecter les principes RGMP. Des rapports de certification annuels sur la conformité aux RGMP sont établis par des auditeurs tiers indépendants. Les RGMP exigent des audits externes sur place selon un cycle de trois ans, qui sont effectués conformément au cycle de vérification externe de la TSM à l'aide du supplément TSM élaboré conjointement par la TSM et le WGC. Les rapports annuels et indépendants sur les RGMP d'Agnico Eagle sont accessibles au public sur le [site Web](#) de la Société.

Principes volontaires

Les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR) guident les entreprises dans la gestion des risques pour la sécurité dans le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales. Agnico Eagle a commencé à adopter les Principes volontaires en 2016 et y a adhéré formellement en 2017. La Société produit un rapport annuel sur la conformité aux VPSHR, avec assurance externe demandée dans le cadre du cycle d'audit externe.

Tous les rapports sont accessibles au public sur notre [site Web](#).

Initiatives de divulgation

Le contexte actuel de divulgation et de production de rapports sur le développement durable se caractérise par des cadres réglementaires en constante évolution, des attentes accrues des parties prenantes, et une meilleure harmonisation entre les normes mondiales. Les gouvernements et les organismes de réglementation des principales régions modifient les obligations en matière de production de rapports.

Nous surveillons l'incidence de ces évolutions sur nos activités, nos obligations en matière de divulgation et de production de rapports. Les évolutions les plus notables concernent la directive de l'Union européenne relative au rapport sur la durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD) et les normes européennes connexes de production de rapports sur la durabilité (ESRS). Nous surveillons également l'adoption éventuelle des Normes internationales d'information financière (IFRS), IFRS S1 et S2, ainsi que des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) 1 et 2 par les organismes de réglementation régionaux.

CDP

Le CDP, anciennement connu sous le nom de Carbon Disclosure Project, vise à encourager une réponse éclairée et une action coordonnée en matière de changements climatiques, d'intendance de l'eau et de biodiversité en facilitant le dialogue entre les parties prenantes et les entreprises à l'aide de données harmonisées et utiles à la prise de décisions. Agnico Eagle présente un rapport annuel au CDP depuis plus d'une décennie.

Esclavage moderne

Conformément à la *Loi sur l'esclavage moderne de 2018* de l'Australie et à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et modifiant le Tarif des douanes, Agnico Eagle publie chaque année un [Rapport sur l'esclavage moderne](#). Le rapport décrit les mesures prises pour cerner et atténuer les risques d'esclavage moderne dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement et favorise la transparence dans notre approche.

CSRD

Nous continuons de suivre l'évolution de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) de l'Union européenne en Europe et nous nous préparons à produire des rapports conformes aux exigences applicables lorsqu'elles entreront en vigueur pour la Société.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nous surveillons la mise en œuvre des normes IFRS de divulgation d'informations relatives au développement durable suivantes, notamment l'IFRS S1 – *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et IFRS S2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques dans les territoires où nous exerçons nos activités*. En 2026, nous prévoyons de publier un rapport aligné avec les Normes australiennes de production de rapports en matière de durabilité (Australian Sustainability Reporting Standards, ASRS) et un rapport conforme aux Normes mexicaines d'information financière et de durabilité (CINIF). Nous continuons de surveiller l'évolution de la situation au Canada.

Global Reporting Initiative (GRI)

La Global Reporting Initiative (GRI) fournit des critères et des indicateurs précis permettant aux organisations de rendre compte de leur performance sur les plans économique, environnemental et social. Certaines divulgations dans le rapport annuel sur le développement durable d'Agnico Eagle sont préparées conformément aux normes GRI. Une liste complète des divulgations applicables est disponible dans notre document [Indice GRI et SASB dans le classeur de données sur la performance en développement durable](#).

Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) recensent les aspects financiers importants du développement durable et les mesures pertinentes pour l'industrie. Agnico Eagle a commencé à déclarer les divulgations et les mesures conformes au SASB pour

l'année de déclaration 2019 et continue de produire des rapports annuels. Notre indice et notre tableau de données SASB pour 2025 sont disponibles sur notre [site Web](#).

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Agnico Eagle reconnaît l'importance de fournir des renseignements clairs, complets et utiles pour la prise de décisions sur les risques et les possibilités liés au climat ainsi que sur les répercussions des changements climatiques sur nos activités. En 2021, l'entreprise s'est engagée à appuyer les recommandations du GTIFCC et à harmoniser la section sur l'énergie et les changements climatiques de son rapport sur le développement durable avec le cadre du GTIFCC (voir page 40). Nous continuons de peaufiner notre compréhension des risques financiers liés au climat et des possibilités, et, à compter de 2022, nous avons publié des rapports d'action climatique périodiques. Nous reconnaissons qu'en octobre 2023, le GTIFCC a été dissous et que les recommandations du GTIFCC sont intégrées aux normes de durabilité de l'ISSB. Nous continuerons de rendre compte conformément au GTIFCC jusqu'à notre transition vers l'ISSB S2.

Coin des analystes

GRI 2-28

EFD

Gestion d'une chaîne d'approvisionnement durable

Nous avons la responsabilité de comprendre et de gérer les risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement et de travailler avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et nos attentes en matière de conduite responsable des affaires.

Notre Code de conduite des fournisseurs établit les normes minimales auxquelles doivent satisfaire les fournisseurs qui font affaire avec Agnico Eagle ou en son nom. Les fournisseurs sont tenus de respecter nos modalités contractuelles, y compris le respect de notre Code de conduite des fournisseurs et des politiques et normes connexes. Ces exigences comprennent ce qui suit : Les clauses propres aux droits de la

personne, à la santé et à la sécurité, à la protection de l'environnement, à la discrimination et aux conflits d'intérêt, à la confidentialité et l'éthique des affaires. Le non-respect du Code de conduite des fournisseurs peut entraîner la cessation de la relation avec le fournisseur.

Le renforcement de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement appuie les engagements d'Agnico Eagle en matière de développement durable. La Société s'attend à ce que les fournisseurs respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne et traitent leurs travailleurs et entrepreneurs avec dignité et respect.



Entrepôt à LaRonde (Québec, Canada).

Politiques publiques et relations gouvernementales

Nous nous associons aux parties prenantes locales, aux gouvernements et aux groupes industriels pour participer à des initiatives de politique publique en lien avec le développement durable de notre industrie et celle des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous menons des activités de lobbying rendues publiques conformément aux lois et règlements applicables dans les territoires respectifs. Nous participons également au dialogue sur les politiques publiques en siégeant à des associations professionnelles et à divers comités qui représentent les intérêts de l'industrie minière dans son ensemble.

Nos priorités en matière de politiques publiques comprennent le développement communautaire et économique, les relations et les partenariats avec les Autochtones, le développement d'infrastructures d'énergie propre dans les régions éloignées, le soutien à la formation, le processus de délivrance de

permis, la gestion de l'utilisation des terres et la protection de la faune. À travers nos interactions, nous cherchons également à informer les fonctionnaires de tous les ordres de gouvernement de nos activités prévues et, le cas échéant, à explorer les possibilités de collaboration et de partenariat sur des questions d'intérêt commun, y compris la réconciliation économique avec les Autochtones, le développement des métiers spécialisés, l'infrastructure, la croissance économique, l'emploi et l'énergie propre.

Nous collaborons avec les parties prenantes dans le cadre de grandes initiatives clés, y compris nos plans de remise en valeur de Hope Bay, d'expansion et de prolongement des activités à Detour Lake, et de mise en place d'une rampe d'exploration et d'un puits d'exploration pour le projet Upper Beaver.

Principales initiatives en 2025

- Communication au gouvernement du Canada et aux gouvernements du Nunavut, de l'Ontario et du Québec des objectifs de l'entreprise en matière de durabilité, des relations avec les Autochtones et de réconciliation, ainsi que des réalisations et des initiatives connexes.
- Nous avons collaboré avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut, les organisations inuites et le milieu des affaires canadien pour lancer différentes initiatives visant à accroître le soutien aux investissements en matière d'emploi, de formation, d'éducation, de santé mentale et d'infrastructure dans l'Arctique canadien.
- Nous avons échangé avec le gouvernement du Canada et les gouvernements du Québec et de l'Ontario en matière d'emploi, de formation et d'éducation, en mettant l'accent sur les possibilités pour les peuples autochtones et les groupes sous-représentés dans le secteur minier.
- Nous avons collaboré avec le gouvernement du Canada et les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Nunavut, ainsi qu'avec les communautés autochtones, aux activités d'élaboration de projets.
- Nous avons collaboré avec le gouvernement du Canada et les gouvernements de l'Ontario, du Nunavut et du Québec afin de favoriser les occasions de développement économique et soutenir une croissance durable.
- Nous avons échangé avec le gouvernement du Canada, les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Nunavut, ainsi que les organisations inuites, sur la nécessité de soutenir les solutions de rechange en matière d'énergie propre et les infrastructures connexes.
- Nous avons collaboré avec un éventail d'intervenants en matière de surveillance et d'essais, de protection de la faune et de gestion de l'utilisation des terres.
- Nous avons collaboré avec le gouvernement de l'Australie et les gouvernements de l'État de Victoria et du Territoire du Nord sur les processus d'obtention de permis, en mettant l'accent sur l'efficacité et les considérations législatives.
- Nous avons échangé avec le gouvernement de la Finlande, les autorités et les intervenants concernés sur la fiscalité et le contexte opérationnel général du secteur minier.
- Nous avons participé au dialogue sur les politiques publiques en Finlande par l'entremise d'associations industrielles et de forums de parties prenantes, contribuant aux discussions sur l'exploitation minière durable, l'élaboration de la réglementation et la compétitivité à long terme du secteur.
- Nous avons échangé avec le gouvernement du Mexique et les autorités afin de partager les pratiques exemplaires et de favoriser les possibilités de développement de solutions conjointes.

Cybersécurité et protection des renseignements personnels numériques

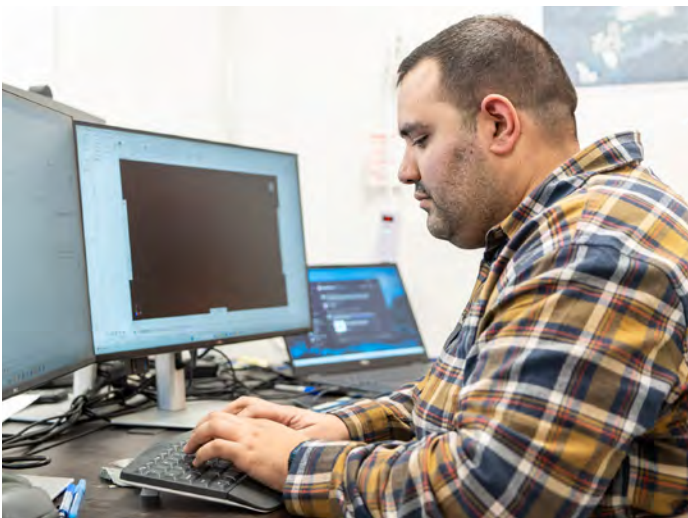
Nous continuons de renforcer le programme de cybersécurité de l'entreprise afin de protéger l'intégrité de nos systèmes de TI et de gérer les risques de sécurité à l'échelle de l'organisation. En investissant continuellement dans le personnel, les processus et la technologie, nous soutenons la sécurité et l'exécution efficace des activités quotidiennes. Des audits internes sont menés au sein de nos systèmes de gestion de l'infrastructure TI et de la sécurité de l'information pour soutenir l'amélioration continue.

La surveillance des technologies de l'information, y compris la cybersécurité, est la responsabilité du comité de vérification d'Agnico Eagle. Des rapports sur la performance des TI de la Société sont transmis au comité tous les trimestres. À l'échelon de la haute direction, la responsabilité des technologies de l'information incombe au vice-président exécutif des finances et au chef des finances. L'équipe des TI est directement responsable de superviser l'application des services de connectivité des communications, de cybersécurité et de TI à l'échelle de l'organisation. Au niveau de nos exploitations, les services des TI régionaux ou sur les sites gèrent les services et le soutien des TI quotidiens pour appuyer l'utilisation fiable et sécuritaire de nos technologies.

Nous avons mis en place une politique interne sur l'utilisation des technologies de l'information, qui décrit l'utilisation appropriée des systèmes, des services et de l'équipement de TI de la Société. La politique énonce des exigences liées à la formation et la sensibilisation en cybersécurité, des processus de signalement d'activités suspectes et la gestion de la protection des renseignements personnels numériques des utilisateurs. Le Code d'éthique et de conduite professionnelle de l'entreprise renforce les attentes en matière d'utilisation professionnelle,

légale et éthique des ressources informatiques. Nous avons aussi une Politique de confidentialité qui décrit l'engagement de l'entreprise à l'égard de la protection de la vie privée et de la confidentialité des renseignements personnels de nos employés, de nos partenaires d'affaires et de nos parties prenantes, et qui établit les méthodes par lesquelles on veille à la protection de la vie privée.

Nous adoptons une approche globale de la gestion des cybermenaces et des atteintes à la sécurité. Les protocoles de la Société comprennent des normes de cybersécurité industrielle s'appliquant aux technologies opérationnelles, qui sont documentées et fondées sur le cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology, et nous adhérons au cadre Industrie 4.0. Nous effectuons périodiquement des audits de nos systèmes informatiques par des experts externes en technologies de l'information. Ces audits comprennent des tests d'intrusion afin d'évaluer la maturité globale d'Agnico Eagle en matière de cybersécurité. Nous offrons également à nos employés de la formation de sensibilisation au risque d'hameçonnage et à la cybersécurité, pour nous assurer qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour aider la Société à réduire ses risques en matière de cybersécurité. Un plan mondial d'intervention en cas d'incident a été établi et communiqué à tout le personnel des TI, décrivant les procédures à suivre pour identifier, gérer et atténuer les incidents de cybersécurité. Les atteintes et les risques de cybersécurité sont signalés au comité de vérification. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la gestion des risques liés à la cybersécurité dans notre notice annuelle 2025.



Un collègue au bureau d'Upper Beaver (Ontario, Canada).

0

Atteinte importante à la sécurité de l'information en 2025

Données sommaires sur la performance globale d'Agnico Eagle

2025

2024

2023¹

EXPLOITATIONS

Production			
Total du minerai traité (tonnes)	65 513 148	64 930 376	64 048 754
Total – or (onces)	3 447 367	3 485 336	3 520 338

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Rendement global en matière de sécurité

SASB EM-MM-320a. 1	Heures-personnes travaillées	37 677 323	34 822 995	34 624 762
GRI 403-9	Nombre de décès	1	0	0
	Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre (par 1 million d'heures travaillées)	4,83	5,14	4,30

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Énergie et changements climatiques

SASB EM-MM-130a. 1	Consommation d'énergie			
	Électricité totale (GWh)	3 432	3 363	3 224
	% d'électricité renouvelable	58 %	55 %	56 %
	Consommation totale d'énergie (GJ)	27 362 854	26 539 334	26 358 718
GRI 302-3	Intensité énergétique			
	Intensité électrique (par tonne de minerai traité) (kWh/t)	52,4	51,8	50,3
	Intensité électrique (par tonne de minerai traité) (GJ/t)	0,42	0,41	0,41
SASB EM-MM-110a. 1	Émissions de GES directes (portée 1) (tonnes d'éq. CO ₂)	1 135 386	1 119 142	1 150 541
	Émissions de GES indirectes (portée 2) (tonnes d'éq. CO ₂)	222 531	198 831	186 416
	Émissions de GES (portée 3) (tonnes d'éq. CO ₂)	2 182 516	1 938 951	2 020 549
	Émissions de GES totales (portée 1 et 2) (tonnes d'éq. CO ₂)	1 357 917	1 317 973	1 336 957
	Intensité des GES (tonnes d'éq. CO ₂ par tonne de minerai traité)	0,02	0,02	0,02
	Intensité des GES (tonnes d'éq. CO ₂ par once d'or)	0,39	0,38	0,38

Aperçu	Santé, sécurité et bien-être	Environnement	Responsabilité sociale	Gouvernance	Données sommaires sur la performance globale		
					2025	2024	2023 ¹
Gestion de l'eau							
GRI 303-3	Prélèvement d'eau						
SASB EM MM 110a,	Prélèvement total d'eau (m ³)			74 797 996	75 304 400	67 157 911	
	Prélèvement total d'eau douce de valeur élevée pour utilisation intensive (m ³)			8 019 907	8 919 311	8 615 007	
	Prélèvement d'eau douce de valeur élevée pour utilisation intensive (m ³ d'eau/tonne de minerai traité)			0,12	0,14	0,13	
	Prélèvement d'eau douce de valeur élevée pour utilisation intensive (m ³ d'eau/once d'or)			2,33	2,56	2,45	
GRI 303-4	Eaux rejetées						
	Total des eaux rejetées (m ³)			42 391 921	35 863 275	34 001 058	
SASB EM-MM-140a. 1	Consommation d'eau						
	Total d'eau consommée (en m ³)			32 406 075	39 441 125	33 156 853	
	Total d'eau utilisée (m ³)			73 926 906	84 964 907	81 677 767	
	Total d'eau réutilisée et recyclée (m ³)			74 %	68 %	71 %	
Gestion des résidus miniers et des stériles							
Stériles							
SASB EM-MM-150a.	Total des stériles extraits (tonnes)			172 870 010	176 586 834	143 564 421	
GRI 306-3	Total des résidus miniers produits (en tonnes)			65 606 904	64 877 420	60 933 565	
	Total des stériles (tonnes)			238 476 914	241 464 255	204 497 986	
	% de résidus miniers recyclés			6 %	6 %	7 %	
Déchets non minéraux							
	Total des déchets dangereux (tonnes)			9 883	9 766	21 541	
	Total des déchets domestiques (non dangereux) (tonnes)			71 498	75 881	57 019	
	% déchets domestiques recyclés			41 %	44 %	32 %	
	Total (dangereux + domestiques) (tonnes)			81 381	85 646	78 560	
Conformité environnementale							
Incidents environnementaux et amendes							
	Nombre d'incidents environnementaux importants ²			0	0	0	
	Nombre total d'amendes et de sanctions			0	0	0	
	Valeur monétaire des amendes			0	0	0	

2025 **2024** **2023¹**

NOS EMPLOYÉS

Composition de l'effectif

SASB EM-MM-000.A	Effectif total	18 255	16 887	15 828
	Entrepreneurs	6 453	5 965	5 313
	Employés	11 802	10 922	10 515
	% d'entrepreneurs	35 %	35 %	34 %

Diversité et inclusion

GRI 405-1	% de femmes employées	15 %	15 %	15 %
	% de femmes à la haute direction	21 %	21 %	21 %
	% de femmes cadres	25 %	25 %	25 %
	% de femmes au conseil d'administration	36 %	36 %	36 %
	% de minorités visibles cadres	25 %	25 %	25 %
	% de minorités visibles au conseil d'administration	9 %	9 %	18 %

Rétention, formation et perfectionnement des employés

GRI 401-1	Roulement total des employés permanents	808	709	1 014
	Taux de roulement des employés permanents (%)	7 %	7 %	10 %

Formation

	Moyenne d'heures de formation par employé	51	33	42
--	---	-----------	----	----

SASB EM-MM-310a. 2	Nombre de grèves et de lock-out	0	0	0
--------------------	---------------------------------	----------	---	---

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Générer des retombées économiques

GRI 204-1	Proportion des dépenses visant des fournisseurs locaux			
	% des dépenses locales	44 %	45 %	46 %

Notes :

1. Les données pour 2023 comprennent 100 % de la production de Canadian Malartic pour l'année complète afin d'assurer un périmètre de déclaration comparable aux fins de la production de rapports sur le développement durable.
2. Tout incident ayant une conséquence de 4 ou plus selon les critères du RMMS d'Agnico Eagle (voir la page 59 pour plus de détails).

Performance et résultats par rapport à l'initiative TSM

Niveau de performance de l'installation

- AAA** Excellence et leadership
- AA** Les systèmes et le processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions.
- A** Bonne pratique. Des systèmes et des processus sont élaborés et mis en œuvre.
- B** Des procédures existent, mais ne sont pas entièrement cohérentes ou documentées. Les systèmes et les processus sont planifiés et en cours d'élaboration.
- C** Aucun système n'est en place. Les activités ont tendance à être menées en réponse à un événement et non de manière proactive. Il peut exister des procédures, mais elles ne sont pas intégrées aux politiques et aux systèmes de gestion.

	LaRonde	Goldex	Canadian Malartic	Kittilä	Pinos Altos	Meadowbank	Meliadine	Macassa	Detour Lake	Fosterville	Entreprise
Évaluation de la planification de la gestion de crises et des communications											
État de préparation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	×	✓	✓	✓
Examen	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Formation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Évaluation de la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé											
Prévention du travail forcé	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Prévention du travail des enfants	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Évaluation de la santé et sécurité											
Engagements et responsabilité	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA
Planification et mise en œuvre	AAA	AAA	A	AAA	AAA	AAA	A	A	A	AAA	AAA
Formation, comportement et culture	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA
Surveillance et déclaration	AAA	AAA	A	AA	AAA	AAA	AAA	AA	AAA	AAA	AAA
Performance	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA
Évaluation de la gestion des résidus miniers											
Politique et engagement en matière de gestion des résidus miniers	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA
Système de gestion des résidus miniers	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	A	AAA	AAA	AAA
Attribution de l'obligation de rendre compte et des responsabilités	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	A	AAA	AAA	AAA
Examen annuel de la gestion des résidus miniers	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA
Manuel d'opération, d'entretien et de surveillance (OES)	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA

Aperçu	Santé, sécurité et bien-être	Environnement	Responsabilité sociale	Gouvernance	Données sommaires sur la performance globale							
		LaRonde	Goldex	Canadian Malartic	Kittilä	Pinos Altos	Meadowbank	Meliadine	Macassa	Detour Lake	Fosterville	Entreprise
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité												
Engagement, responsabilité et communications		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	AAA	AAA	
Planification de la conservation et mise en œuvre		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	AAA	AA	
Production de rapports		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	AA	A	
Évaluation de l'intendance de l'eau												
Gouvernance de l'eau		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	AAA	AAA	
Gestion de l'eau d'exploitation		AAA	AA	AAA	AA	AA	AAA	AAA	A	AAA	A	
Planification à l'échelle des bassins versants		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	AAA	AA	
Production de rapports et performance liés à l'eau		A	A	AA	AA	AA	AAA	AAA	AA	AA	AA	
Relations avec les Autochtones et les communautés												
Détermination des communautés d'intérêts		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	
Mobilisation et dialogue efficaces auprès des communautés d'intérêt		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	
Échanges et dialogues efficaces avec les peuples autochtones		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	
Gestion de l'impact et des avantages pour la communauté		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	
Mécanisme de réponse aux communautés d'intérêt		AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AAA	AA	
Évaluation du protocole sur les changements climatiques												
Gestion des changements climatiques par l'entreprise												AA
Gestion des changements climatiques dans les installations		A	A	AA	A	AA	AA	AA	AA	AAA	AA	
Objectifs de performance des installations et rapports		A	A	AA	A	AAA	AA	A	B	A	A	

Limites et énoncés prévisionnels

Limites

Le présent rapport a été préparé dans le but d'aider les parties prenantes de la Société à comprendre certains éléments clés des objectifs, des cibles et des risques liés au développement durable et au climat de la Société, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Ce rapport fournit des informations détaillées présentées de façon différente que celles qui doivent être incluses dans les dépôts de documents sur les valeurs mobilières. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être d'intérêt et d'importance pour les parties prenantes de la Société, l'utilisation des termes « critique », « extrême », « important », « matériel », « essentiel », ou des mots ou expressions semblables ne doit pas être considérée comme atteignant nécessairement le niveau d'importance utilisé aux fins des lois et règlements sur les valeurs mobilières ou d'autres lois. De plus, ce rapport doit être lu dans son ensemble et conjointement avec le rapport de gestion et la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, qui sont inclus dans son rapport annuel sur le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le « formulaire 40-F ») déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (la « SEC ») et disponibles sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, ainsi que les autres documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC, en particulier pour prendre connaissance des risques qui y sont abordés. Les informations contenues dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit. En raison de l'incertitude et des limites inhérentes à la mesure des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») et de leur intensité, de la consommation et de la composition énergétiques, du potentiel et de la probabilité de réduction des GES en fonction du type de projet, et des risques et des opportunités liés au climat selon les méthodes de calcul utilisées pour la préparation de ces données et d'autres paramètres, veuillez noter que toutes les informations contenues dans le présent rapport sont des estimations. Il peut également y avoir des différences dans la façon dont les autres parties calculent, déclarent, testent ou valident ces renseignements par rapport à la façon de faire de la Société, ce qui signifie que les renseignements déclarés par d'autres parties peuvent ne pas être comparables à ceux déclarés par la Société. De plus, à mesure que les façons de faire en matière de productions de rapports sur le développement durable et d'autres aspects liés au climat évoluent, des changements pourraient être apportés aux pratiques, aux taxonomies, aux méthodologies, aux critères et aux normes du marché utilisés pour classer, mesurer, tester, valider et rendre compte de ces questions, de sorte que ces renseignements pourraient ne pas être comparables à ceux préparés ou transmis par la Société à un autre moment. Toutefois, toutes les déclarations dans ce rapport concernant les objectifs et les répercussions en matière de développement durable et d'autres objectifs liés au climat de la Société sont fondées sur ce que la Société estime être des données adéquates et appropriées, conformément à une méthodologie reconnue à l'échelle internationale. Le présent rapport peut contenir des adresses de site Web ou des hyperliens vers des sites Web, dont certains ne sont pas détenus ou contrôlés par la Société. Les adresses et les hyperliens sont fournis uniquement à des fins de commodité pour le lecteur et, sauf indication contraire expresse, le contenu des sites Web mentionnés n'est d'aucune façon inclus ou incorporé par renvoi dans le présent rapport.

Énoncés prévisionnels

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, appelées ci-après « énoncés prévisionnels », sont considérées comme telles par la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis, et constituent de l'« information prospective » selon les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Tous les énoncés, à l'exception des énoncés de faits historiques, qui portent sur des circonstances, des événements, des activités ou des développements qui ne sont pas encore survenus et qui pourraient survenir sont des énoncés prévisionnels. Ainsi, les termes « atteindre », « viser », « anticiper », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « planifier », « possible », « potentiel », « calendrier », « cible », « suivi », « volonté », « ambition » et autres expressions semblables utilisées dans le présent rapport se rattachent généralement à des énoncés prévisionnels. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter : les énoncés concernant les plans de la Société dans les domaines de l'action climatique, y compris les objectifs de réduction des GES et les plans pour atteindre ces objectifs; les attentes concernant l'exécution future de la stratégie sur les changements climatiques de la Société; les attentes concernant l'atteinte des cibles et objectifs climatiques, y compris l'objectif ultime d'être carboneutre d'ici 2050; les attentes concernant l'atténuation de certains risques climatiques; les attentes concernant la mise en œuvre de technologies; les attentes liées à la résilience opérationnelle et aux scénarios climatiques; et les attentes concernant les plans de la Société dans les domaines du développement durable, de la santé, de la sécurité, des ressources humaines, de l'environnement et du développement communautaire, et les attentes concernant d'autres résultats et répercussions futurs. Ces énoncés sont conformes aux opinions de la Société à la date de publication du présent rapport, mais demeurent sujets à une variété de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, de sorte qu'il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés. Les énoncés prévisionnels sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses que la Société estime raisonnables au moment de la publication de ce rapport, mais qui seront intrinsèquement assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques et concurrentielles. Les énoncés prévisionnels contenus dans le site Web reposent sur des hypothèses et des facteurs importants, lesquels pourraient éventuellement s'avérer inexacts, y compris, sans toutefois s'y limiter, les hypothèses concernant : la production, l'obtention de permis, l'aménagement, l'exploitation et l'expansion des activités et des projets conformes aux attentes actuelles et à la planification de la mine; le développement, le rendement et l'efficacité de la technologie nécessaire à l'atteinte de nos objectifs et priorités en matière de développement durable sont conformes aux attentes; la disponibilité de sources d'énergie propre à des conditions raisonnables; l'évolution de la réglementation, des lois et des politiques dans les territoires où la Société exploite, développe ou acquiert des projets est conforme aux attentes; la capacité de la Société de mettre en œuvre avec succès ses stratégies de lutte contre les changements climatiques à des conditions commercialement raisonnables sans affecter les objectifs de production; il n'y aura aucun effet négatif sur le calcul des émissions de GES, de l'intensité énergétique, de la consommation et de la composition de la Société ou sur d'autres données ou indicateurs provenant des améliorations, de l'évolution ou des modifications des normes internationales ou de la méthodologie, de la taxonomie, des critères et des normes que nous utilisons pour le calcul des émissions de GES, de l'intensité et des données ou paramètres; la capacité de la Société à

mettre en œuvre avec succès sa stratégie en matière de technologie et d'innovation; la capacité de la Société d'attirer et de maintenir en poste des employés qualifiés; les coûts liés à la conformité environnementale en général; la capacité de la Société d'acheter des instruments de carbone et d'énergie propre, y compris les crédits de compensation et d'élimination des émissions de carbone et d'autres attributs environnementaux; le développement des activités de la Société en général; et d'autres hypothèses de planification, y compris, sans s'y limiter, les répercussions sur la production; la consommation d'énergie et d'eau, les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et à l'énergie, le prix du carbone, les initiatives de réduction, les coûts de fermeture et les variables de modélisation, ainsi que les hypothèses énoncées aux présentes et dans le rapport de gestion, la notice annuelle et le formulaire 40-F. Le lecteur doit noter que la liste qui précède n'est pas exhaustive et doit supposer que notre stratégie en matière de développement durable et de changements climatiques évoluera et sera mise à jour au fil du temps. Nombre de facteurs, connus et inconnus, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, ceux associés aux conséquences des changements climatiques; à la production, à l'obtention de permis, à la mise en valeur, à l'exploitation et à l'expansion des activités de nos propriétés; au retard, à l'augmentation des coûts ou à la mise en œuvre infructueuse de stratégies visant à gérer ou à atténuer le profil de développement durable de la Société; aux mesures réglementaires; aux défis liés à la conformité environnementale; aux changements dans les lois et la réglementation gouvernementale ainsi qu'aux coûts de conformité aux lois et règlements environnementaux et

autres; aux risques liés au développement et à l'utilisation de nouvelles technologies ou à l'absence de technologies appropriées pour atteindre les objectifs de la Société; à l'absence ou à l'illiquidité des marchés des crédits de carbone et de l'énergie propre, y compris les mesures de compensation carbone et la destruction des crédits carbone et d'autres attributs environnementaux, et au risque d'invalidation ou d'annulation de telles mesures; aux changements dans les attentes des parties prenantes; aux catastrophes naturelles et aux conditions météorologiques défavorables; aux changements dans les prix des produits de base; aux changements dans les conditions commerciales et économiques générales; et à l'exploitation future et au rendement financier de la Société en général, ainsi qu'aux autres risques indiqués dans le présent rapport et aux risques abordés dans les sections « Facteurs de risque » et « Profil de risque » de la notice annuelle et du rapport de gestion, respectivement, inclus dans le formulaire 40-F. Ces sections sont incluses dans la présente, à titre de référence, ainsi que dans les autres documents soumis par la Société aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et à la SEC. Le lecteur doit également noter que le degré élevé d'incertitude entourant la nature, le calendrier et l'ampleur des risques liés au climat, ainsi que l'incertitude quant à l'évolution de la transition énergétique, rend difficile la détermination de tous les risques et occasions et la divulgation précise de ces risques et de leurs répercussions potentielles. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prévisionnels et n'assume aucune obligation à cet égard. Le lecteur ne doit pas présumer que l'absence de mise à jour d'un énoncé prévisionnel publié antérieurement constitue une réaffirmation de cet énoncé. Si le lecteur se fie à ces énoncés prévisionnels, il le fait à ses propres risques.



AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Ontario) Canada M5C 2Y7
agnicoeagle.com